

Le bill de Québec adopté après avoir subi de nombreuses amputations

Le mode actuel d'administration sera conservé

Centaines de Hollandais encore en détresse

La situation devient catastrophique dans ce pays d'Europe ravagé par les inondations — On compte déjà 1,500 victimes, et la liste s'allonge toujours, non seulement en Hollande, mais aussi en Grande-Bretagne et en Belgique — Les dégâts atteignent plusieurs millions de dollars.

Amsterdam, 3 - (PC) - Les eaux glacées de l'océan menacent, aujourd'hui, d'engloutir des centaines de Hollandais encore en détresse à la suite d'un ouragan et d'inondations désastreuses qui ont déjà fait 1,500 victimes en Grande-Bretagne, en Hollande et en Belgique.

Alors que des dizaines de milliers de soldats et de volontaires rivalisent de vitesse pour sauver des vies humaines et protéger la propriété en restaurant les digues renversées et enfoncées par la furie des eaux, deux villages hollandais ont demandé des secours par radio. Ils sont menacés de destruction complète.

Les bourgmestres d'Oosterland et de Bruinisse ont demandé l'envoi d'avions amphibies ou d'hélicoptères afin d'évacuer leurs 3,877 villageois. Ils affirment que si les secours ne viennent pas rapidement, il y aura «de nombreuses pertes de vies».

On craint que le bilan ultime dans les trois pays ne dépasse 2,000 victimes.

Il est impossible de prédire à combien de millions de dollars s'élèveront les dommages causés par l'eau salée à près d'un million d'ac-

res de terres submergées en Grande-Bretagne, en Hollande et en Belgique. En Hollande seulement, 50,000 personnes devront se trouver de nouveaux foyers.

L'eau de la mer se retire lentement en Grande-Bretagne, mais en Hollande, on reçoit encore des messages de détresse provenant de villages isolés. On craint même dans ce pays que les marées hautes ne poussent les eaux encore plus loin que les quarante milles qu'elles ont franchis à l'intérieur des terres.

Plus de 600,000 acres, dont de riches champs de pommes de terre, ont été inondés en Hollande, 250,000 en Angleterre et une région relativement petite en Belgique. Le gouvernement hollandais a interdit l'exportation des pommes de terre et a imposé un plafond sur les prix.

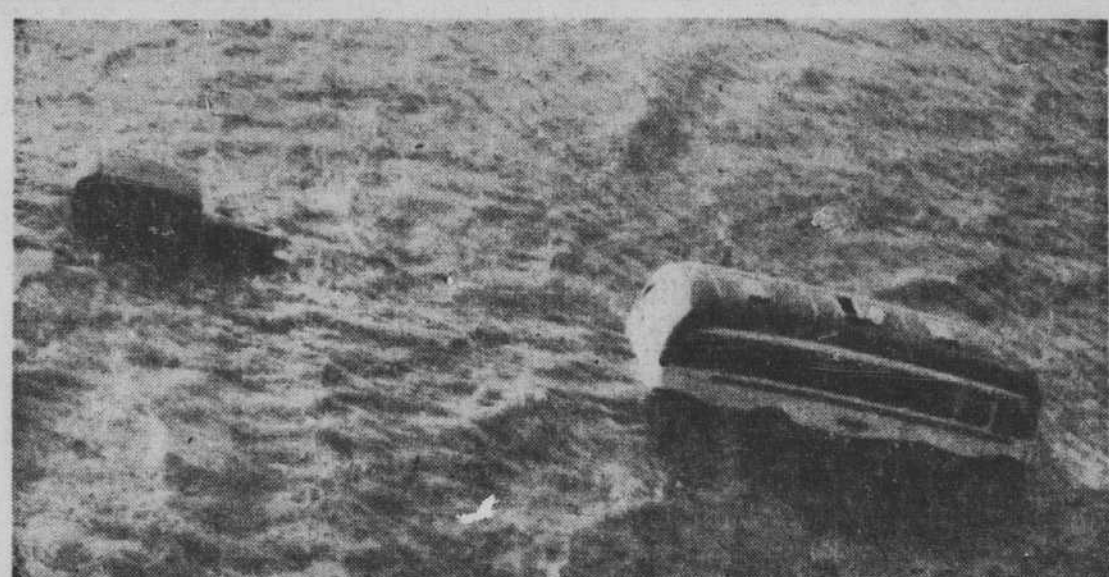
La tâche désespérée d'empêcher des sacs de sable contre la menace des (Suite à la page 10, 2e col.)

trouiller les eaux de Formose, au large de la capitale française, ont été reçus l'ordre de protéger Formose. On se demande si le risque d'une guerre totale avec la Chine ne s'affirmerait pas de plus en plus.

LONGUE CONTROVERSE
Washington, 3, (PA) - Le président Eisenhower a sans aucun doute mis fin à une longue et amère controverse en retirant la 7e flotte des eaux entourant l'île de Formose, forteresse des nationalistes chinois, mais il en a certainement créé une autre.

L'administration du général Eisenhower se demande maintenant si elle doit, et dans quelle mesure, accorder une aide à Tchang Kai-Shek pour faire la lutte aux communistes chinois et pour réaliser son vœu le plus cher d'envahir le territoire chinois.

Le secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles, aurait déclaré aux hom- (Suite à la page 12, 4e col.)



Eden appréhende des répercussions malencontreuses au sujet de Formose

Il affirme qu'il n'y aura pas de compensation d'avantages militaires par suite du changement d'attitude du gouvernement américain — L'inquiétude de la Grande-Bretagne a été portée à la connaissance de M. Dulles.

Londres, 3. (PC) Le secrétaire au Foreign Office, M. Anthony Eden, a dit aujourd'hui que la Grande-Bretagne est d'avis que la décision américaine au sujet de Formose «aura des répercussions politiques malencontreuses sans compensation d'avantages militaires».

Eden a révélé que la Grande-Bretagne a souligné deux points principaux au secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles :

1. Ce changement, dans la politique américaine de neutraliser Formose, aura d'importantes répercussions politiques qu'il n'a pas spécifiées.

2. Le gouvernement britannique espère que les Etats-Unis n'ont pas l'intention d'abandonner leur politique de neutralisation.

Le secrétaire au Foreign Office a ajouté : «Ce que nous ne savons pas encore, c'est quelle action fera suite à cette décision, et ce serait sage de réserver notre jugement à ce sujet».

M. Eden dit que la Grande-Bretagne a déjà exprimé aux Etats-Unis son inquiétude au sujet du retrait de la septième flotte des eaux de Formose.

M. Dulles secrétaire d'Etat américain est arrivé à Londres en compagnie de M. Harold Stassen. Il va conférer avec M. Eden. M. Dulles a passé trois jours à Paris.

Hier, dans la capitale française, on croit qu'il aurait dit au premier ministre René Mayer et à des membres du cabinet français que la décision du président Eisenhower forcera les rouges de Chine à maintenir un front continental face à Formose, diminuant ainsi la pression chinoise sur le front coréen et atténuant la menace d'une participation chinoise au conflit indo-chinois.

FORTE APPREHENSION

Les pays alliés comme la Grande-Bretagne craignent que les Etats-Unis par choix ou par les circonstances soient entraînés dans une guerre totale avec la Chine. Le général Eisenhower indique bien qu'il veut éviter une telle situation mais les craintes persistent.

Les spécialistes militaires et diplomatiques des Etats-Unis ne savent pas au juste ce qui se produira. La 7e flotte qui continue encore de pa-

trouiller les eaux de Formose, au large de la capitale française, ont été reçus l'ordre de protéger Formose. On se demande si le risque d'une guerre totale avec la Chine ne s'affirmerait pas de plus en plus.

LONGUE CONTROVERSE

Washington, 3, (PA) - Le président Eisenhower a sans aucun doute mis fin à une longue et amère controverse en retirant la 7e flotte des eaux entourant l'île de Formose, forteresse des nationalistes chinois, mais il en a certainement créé une autre.

L'administration du général Eisenhower se demande maintenant si elle doit, et dans quelle mesure, accorder une aide à Tchang Kai-Shek pour faire la lutte aux communistes chinois et pour réaliser son vœu le plus cher d'envahir le territoire chinois.

Le secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles, aurait déclaré aux hom- (Suite à la page 12, 4e col.)

Discours du budget le 19 février

Ottawa, 3. (PC) C'est le 19 février que le ministre des Finances, l'hon. Douglas Abbott, va révéler les secrets qui affecteront nos portefeuilles durant la prochaine année. M. Abbott a annoncé aux Communes, hier, qu'à huit heures, ce soir-là, il soumettra son budget annuel. C'est l'une des dates les plus hautes auxquelles le budget ait été publié ces années-ci. L'an dernier, le budget avait été annoncé le 18 avril seulement.

On croit généralement au Parlement qu'il comprendra des taxes plus adoucies, comme ce fut le cas lors du budget qui a précédé l'élection générale de juin 1949. Car on est d'avis que ce budget sera le der-

nier avant les élections et c'est de tradition que le budget ne soit pas trop saisi quand les élections approchent. On peut se demander si la session se prolonge jusqu'en juin et même en juillet.

Même si le gouvernement a annoncé la semaine dernière qu'il ne penserait davantage l'an prochain, on peut s'attendre à des réductions de taxes, car M. Abbott a signalé qu'un relèvement de la production permettrait un abaissement des impôts. Or, son discours du budget devrait précisément faire part d'une plus forte production en 1953-54.

Lettre d'Ottawa

La déclaration du président Eisenhower au sujet de Formose et de la Chine rouge provoque de l'inquiétude à Ottawa comme dans d'autres capitales — Déclaration de M. Pearson au cours de la journée — Les Blancs se retireraient des affaires asiatiques.

(Par GERARD MORIN)

Ottawa, 3. La petite île de Formose ou sont cantonnées les forces nationalistes deviendra-t-elle le centre nerveux de l'intérêt mondial, ou un point de départ d'envergure ?

Voilà le fond de l'inquiétude qui remuait hier soir la capitale du Canada, comme à Paris, Londres, New York, et d'autres capitales alliées.

Aujourd'hui même, à la suite du premier grand discours du général Eisenhower comme président des Etats-Unis, au moins deux ministres responsables des Affaires étrangères de leurs pays, MM. L.-B. Pearson, à Ottawa, et Anthony Eden, à Londres, feront des déclarations d'importance sur la réaction de leurs gouvernements respectifs à la nouvelle que la marine des Etats-Unis ne défendra plus la Chine rouge d'une attaque possible des troupes de Tchang Kai-Shek.

Le discours d'Eisenhower semble avoir pris Ottawa et Londres par surprise, même si depuis deux jours la nouvelle voulait que le président annonce hier un changement de politique américaine à l'endroit de Formose et de la Chine rouge.

Alertée en fin de semaine, la Chambre anglaise a serré de près hier M. Churchill. A Ottawa, l'opposition a également demandé une déclaration immédiate sur la position du gouvernement canadien, vis-à-vis du discours que le général président avait prononcé à peine quelques minutes avant l'ouverture de la séance de l'après-midi.

A Londres, M. Churchill a dit qu'il fallait attendre une déclaration officielle du président des Etats-Unis avant de faire des commentaires. A cause de cinq heures d'avance que l'Europe occidentale a sur l'est de l'Amérique, la Chambre anglaise a siégé bien avant le discours du président, au début de l'après-midi, heure d'Ottawa.

Aux Communes canadiennes, M. St-Laurent a annoncé que M. Pearson ferait aujourd'hui, mardi, une déclaration sur la politique extérieure du pays, comme M. Churchill a annoncé un discours de M. Anthony Eden. Dans les deux cas, les premiers ministres ont voulu gagner du temps, et déclaré que le cabinet devait étudier les déclarations textuelles du président américain.

Il est vrai que le Canada a été averti depuis quelques jours de la déclaration à venir d'Eisenhower, par son ambassadeur à Washington. Mais devant une «bombe» aussi soudaine, le premier ministre canadien n'a pas voulu s'engager à fond avant de pouvoir étudier le contexte de la déclaration devant le Congrès des Etats-Unis.

(Suite à la page 12, 2e col.)



LES INONDATIONS EN EUROPE : Les inondations ont fait des ravages considérables en Hollande et en Grande-Bretagne, en fin de semaine, et le nombre des morts dépasse 1,500. Des milliers de victimes des inondations sont encore isolées tant en Angleterre qu'en Hollande et en Belgique, et attendent l'arrivée de secours. Les photos ci-dessus illustrent quelque peu le désastre qui frappe le nord-ouest de l'Europe. On voit en haut un autobus surpris par les eaux dans le petit village d'Issa, situé entre Sittingbourne et Sheerness, dans le Kent. Une trentaine de voyageurs qui se trouvaient dans l'autobus ont été sauvés par un véhicule amphibie. La photo du bas, prise dans un village hollandais, montre des victimes des inondations ayant trouvé refuge sur le toit de leurs maisons et dans les arbres, attendant que des canots viennent les chercher.

Un témoignage captivant

Currie n'a pas été "inlimidé" par le ministère de la Défense

Ottawa, 3 - (PC) - George S. Currie a dit, aujourd'hui, qu'il a obtenu la coopération la plus entière du ministère de la Défense dans la préparation de son rapport sensationnel sur les services des lunettes. Il n'a fait que sourire à la suggestion que le ministère l'ait "inlimidé".

Le comptable de Montréal et ancien ministre adjoint de la défense a fait son apparition, longtemps attendu, devant le comité parlementaire des crédits pour la défense dans une salle bondée au point où les membres intéressés du parlement, et d'autres personnes durent rester debout.

Ce fut la séance de comité la plus captivante en plusieurs années, mais la première heure n'a donné aucune indication de révélations sensationnelles.

M. Currie, un homme aux cheveux gris, en complet bleu, portant des lunettes, a dit qu'il avait constaté que les services des travaux de l'armée étaient surchargés de travail par suite de l'expansion post-croisierne parce qu'ils ne comptaient pas suffisamment de spécialistes ne pouvant offrir de salaires suffisants pour les obtenir et subissaient le handicap d'une organisation désuète.

Il traitait du rapport dans lequel il décrit le «relâchement général» de la rigueur des services de travaux et formule des recommandations en vue de son amélioration.

M. George McIlraith, avocat d'Ottawa et adjoint parlementaire du ministre du Commerce, l'hon. C. D. Howe, a posé des questions durant la première demi-heure. Il a touché pour la première fois un point délicat lorsqu'il a souligné que M. Currie déclare, aussi bien dans son rapport que dans sa déclaration préparée de trois pages, qu'il a obtenu la pleine collaboration du ministère de la Défense et qu'il eût à sa disposition tous les renseignements qu'il désirait.

«Je soulève ce point parce qu'on a laissé entendre que l'on vous avait intimidé», a déclaré M. McIlraith.

M. Currie a souri. Lorsque M. McIlraith a ajouté : «Je suppose que vous disposez de tous les ren- (Suite à la page 12, 2e col.)

Le comité des bills privés de l'Assemblée législative rejette la proposition de la Chambre de Commerce — M. Duplessis suggère à M. Gabriel Boucher, pro-maire, d'aller demander de l'aide à Ottawa «à ceux qui accaparent les revenus des provinces et des municipalités» — La plupart des emprunts devront être soumis au peuple.

UN NOUVEL INCINERATEUR EST AUTORISÉ

Le bill de Québec a été adopté cet avant-midi au comité des Bills privés mais il a subi de nombreuses amputations dont se souviendront sûrement ceux qui l'ont défendu ou qui l'ont contesté. En effet, les membres du comité des bills privés ont refusé à la Cité de changer le mode actuel d'administration d'un comité administratif formé de six membres (la Ville en voulait de 10) et de même que la permission de prendre le montant de \$30,000 qu'elle n'est plus tenu de verser à l'Ecole Technique au bénéfice de la bibliothèque municipale.

D'un autre côté, à l'échevin Gabriel Boucher, pro-maire qui demandait au premier ministre un octroi pour la Cité, M. Duplessis a répondu qu'il est très sensible à la demande de la Ville, mais qu'il lui a conseillé d'aller demander de l'aide à ceux qui accaparent les revenus des provinces et des municipalités.

Le peuple a voté le mode actuel d'administration municipal lors de la dernière élection, il l'a accepté, c'est encore à lui d'en décider. C'est pourquoi si la Ville de Québec veut faire changer le nombre des membres du comité administratif, qu'elle s'adresse au peuple lors de la prochaine consultation populaire de novembre prochain. Telle est la réponse de l'hon. Maurice Duplessis à la demande incluse dans le bill de Québec pour que le nombre des membres du comité administratif passe de 6 à 8 et que le quorum passe de 3 à 5. Par le fait même, le premier ministre Duplessis a fait tomber l'amendement proposé par la Chambre de Commerce et cinq autres associations québécoises représentant l'économie et le commerce, qui réclamaient pour la ville un changement radical dans l'administration avec la composition d'un conseil exécutif qui aurait été formé du maire et de quatre contrôleurs élus par les propriétaires. L'amendement de ces associations prévoyait également l'élection de seize échevins dont deux par quartier.

Quant aux pouvoirs d'emprunt pour la construction de pavages permanents et de réfection de pavages, le comité des bills privés, qui siège sous la présidence de Me Romulus Ducharme, député de Lavolette, a décidé, à la suite de la suggestion du premier ministre que ces pouvoirs d'emprunt soient soumis au peuple par referendum, tout comme le demandait d'ailleurs la Ligue des Propriétaires. Quant à l'emprunt concernant la construction d'un nouvel incinérateur, dont le coût approximatif sera de \$765,000, il a été accordé par le comité des bills privés.

LES EMPRUNTS
Des études du premier article du bill 137 modifiant la charte de la Cité de Québec, le premier ministre Duplessis a déclaré devant le comité des bills privés présidé par M. Romulus Ducharme, député de Lavolette qu'il n'avait pas changé d'idée avec l'an dernier au sujet de la concession de pouvoirs d'emprunts aux cités. Il était pour un referendum l'an dernier et il l'est encore cette année. «Un emprunt, répète M. Duplessis, c'est une hypothèque sur la propriété qui diminue de valeur et dont le crédit diminue d'autant. Trop souvent les pouvoirs d'emprunts n'ont pas été soumis au peuple. Et quand on hypothèque, on se trouve également à retarder la construction de nouvelles maisons».

On sait que le bill de la Cité a été déposé devant le comité des bills privés vendredi dernier et que l'étude détaillée avait été remise à aujourd'hui après que les promoteurs et les opposants eurent fait part

des études du premier article du bill 137 modifiant la charte de la Cité de Québec, le premier ministre Duplessis a déclaré devant le comité des bills privés présidé par M. Romulus Ducharme, député de Lavolette qu'il n'avait pas changé d'idée avec l'an dernier au sujet de la concession de pouvoirs d'emprunts aux cités. Il était pour un referendum l'an dernier et il l'est encore cette année. «Un emprunt, répète M. Duplessis, c'est une hypothèque sur la propriété qui diminue de valeur et dont le crédit diminue d'autant. Trop souvent les pouvoirs d'emprunts n'ont pas été soumis au peuple. Et quand on hypothèque, on se trouve également à retarder la construction de nouvelles maisons».

On sait que le bill de la Cité a été déposé devant le comité des bills privés vendredi dernier et que l'étude détaillée avait été remise à aujourd'hui après que les promoteurs et les opposants eurent fait part

Des anomalies dans la loi de l'impôt sur le revenu

Ottawa, 3. (PC) L'Institut des comptables agréés du Canada et le loi afin de supprimer cette iniquité. L'on a aussi demandé un relâchement dans les contributions aux fonds de pension. Actuellement, il n'y a que certaines classes de citoyens qui peuvent jouir de cet adoucissement d'impôt dans le domaine des fonds de pension. L'on a recommandé d'alléger cette restriction afin d'encourager plus de citoyens à prévoir leur retraite.

La délégation a aussi communiqué aux ministres que nombre de personnes ignorent leur droit d'impôt sur la loi de l'impôt sur le revenu. L'on a suggéré que les contribuables soient prévenus de ce privilège. De plus, la délégation a dit que le contribuable, qui s'obstine à payer tel ou tel montant en impôt sur le revenu ne devrait pas (Suite à la page 12, 2e col.)

La délégation a réitéré sa requête de l'an dernier afin de mettre fin à la discrimination de l'impôt sur les personnes mariées. Elle a fait valoir qu'une femme, employée par son mari ou qui est en affaires avec lui, doit subir les conséquences de la présente loi. Les comptables et les avocats ont fortement recomman-

Un praesidium en Tchécoslovaquie

Vienne, 2 - (PA) - La radio de Prague a annoncé hier soir que les chefs communistes tchèques ont réorganisé le gouvernement du pays et établi un praesidium de type russe pour «diriger et contrôler» les ministères tchèques.

Le nouveau praesidium comprend le premier ministre Antonín Zapotocky et ses adjoints. Le nombre de ces adjoints est toutefois passé de quatre à neuf. De plus, deux ministères ont été divisés en quatre départements séparés, deux nouveaux ministères et deux comités d'états ont été fondés. Trois nouveaux organismes gouvernementaux dirigeront l'Impression, l'édition et le cinéma. Le remaniement fait suite à l'aveu d'un état de «mécontentement et de révolte» dans le pays. Hier le gouvernement a publié un rapport de la production de 1952 qui montre que les objectifs fixés n'ont pas été atteints.

Tache d'huile aperçue sur l'Atlantique

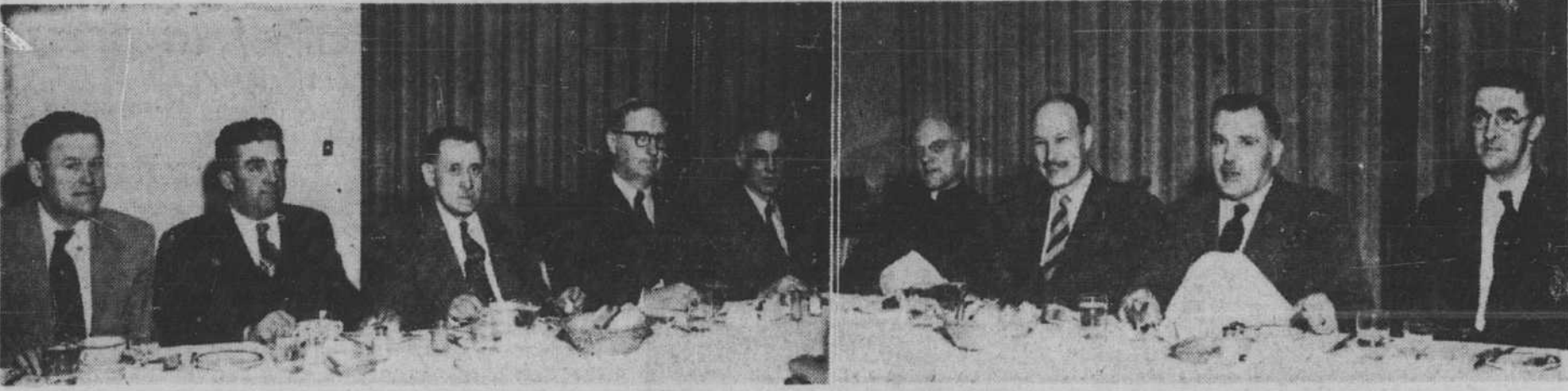
Londres, 3. (PA) Les porte-parole des Lignes Skyways disent, aujourd'hui, qu'ils abandonnent l'espoir de retrouver leur appareil York qui est disparu depuis hier, au large de Terre-Neuve, avec 39 personnes à bord.

L'aviation de transport avait été loupée par le War Office pour transporter 10 soldats britanniques, leurs familles et 13 enfants à la Jamaïque. Il portait un équipage de six hommes.

New-York, 3. (PA) Le cutter garde-côtier «Campbell» a rapporté à son quartier général, aujourd'hui, qu'il avait «aperçu plusieurs grandes taches d'huile et des taches de (Suite à la page 10, 6e col.)



LES NATIONALISTES CHINOIS PRETS A ATTAQUER : Le président Eisenhower a déclaré hier de mettre fin au rôle de neutralisation de la septième flotte américaine dans le détroit de Formose et de permettre aux troupes de la Chine nationaliste d'attaquer les communistes chinois, sur le continent. La flotte continuera à patrouiller les eaux chinoises pour empêcher les communistes d'envahir la forteresse nationaliste. On voit sur les photos ci-dessus des soldats de Tchang Kai-Shek à l'entraînement, au cours de manœuvres de débarquement, pour se préparer à la guerre amphibie qu'ils pourraient être appelés à livrer bientôt contre les communistes. (International News)



LA FEDERATION PROVINCIALE DES COMMISSIONS SCOLAIRES : Le conseil d'administration de la Fédération provinciale des Commissions scolaires a présenté un mémoire à M. Omer-Jules Desaulniers, surintendant de l'Instruction publique, à l'issue d'un dîner qui clôturait son assemblée annuelle, hier soir, à la Maison des Anciens de Laval. On remarque à la table d'honneur, de gauche à droite, M. LORENZO ST-ARNAUD, de St-Wenceslas de Nicolet, 2e vice-président de la section rurale; M. J.-H. ROUCHARD, de Ascot Corner, ex-président général de la Fédération; M. OMER ALLARD, agronome de Lennoxville, président de la section rurale; M. OMER-JULES DESAULNIERS, M. GUILLAUME TREMBLAY, d'Arvida, président général de la Fédération; M. l'abbé G.-H. LAFOREST, de St-Léonard d'Artois, aumônier général; le major LIONEL LAFRANCE, de Québec, président de la section urbaine; le Dr AUGUSTE SCOTT, agronome de Ste-Anne de la Pocatière, 1er vice-président de la section rurale, et M. PAUL-ANDRÉ FOURNIER, de Québec, secrétaire-trésorier de la Fédération provinciale. (Photos du "Soleil")

Demande des commissions scolaires

Les manuels scolaires devraient rester la propriété des parents

M. L.-E. Caron favorise la gérance municipale; réponse à M. Précourt

La Fédération des commissions scolaires propose un nouveau mode de paiement des manuels qui appartiendraient aux parents — Mémoire à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires de la province a recommandé hier soir, dans un mémoire soumis au surintendant de l'Instruction Publique, M. Omer-Jules Desaulniers, que les manuels scolaires demeurent la propriété des parents et que leur coût soit réparti de la façon suivante: 50% de la part du gouvernement provincial, 25% de la part de la commission scolaire intéressée et 25% de la part des parents. Suivant la tradition, le mémoire fut soumis au terme de l'assemblée générale annuelle de la Fédération, à l'issue d'un dîner à la Maison des Anciens de Laval.

Le mémoire souligne aussi notamment que la Fédération des commissions scolaires adhère au principe fondamental que l'éducation est du domaine exclusif des provinces; que l'éducation, l'instruction des enfants, en général tout le problème scolaire doit demeurer en dehors de toute influence politique; que les commissions scolaires doivent conserver l'autonomie qui leur est propre. La Fédération affirme son attachement aux principes acquis en cette matière et reconnaît dans le Conseil de l'Instruction publique le guide éclairé dont elle est fière de suivre les directives.

Le dîner de clôture fut souligné par deux allocutions, en outre de la présentation du mémoire annuel qui constitue une synthèse des résultats des délibérations des divers comités des commissions d'écoles à travers la province au cours de l'année dernière. M. Guillaume Tremblay, président réélu de la Fédération, a fait une revue de la situation au point de vue de l'éducation dans la province, soulignant les progrès réalisés. M. Omer-Jules Desaulniers, surintendant de l'Instruction publique, a loué la saine philosophie de l'éducation qui s'affirme au sein de la Fédération. Le major Lionel Lafrance, président de la section urbaine, a remercié M. Desaulniers de ses remarques au nom de l'assemblée.

LES ELECTIONS

M. Guillaume Tremblay, d'Arvida, a été réélu à la présidence générale de la Fédération pour le prochain exercice. Les autres officiers choisis comme membres de l'exécutif sont le major Lionel Lafrance, agronome de Québec, réélu à la présidence de la section urbaine; M. Henri Beaulieu, de Montréal, élu 1er vice-président de la section urbaine; M. Gédéon Desaulniers, de Shawinigan, élu 2e vice-président de la section urbaine.

A la section rurale, M. Omer Allard, agronome de Lennoxville, a été élu comme président; le Dr Auguste Scott, agronome de Ste-Anne de la Pocatière, réélu 1er vice-président; M. Lorenzo St-Arnaud, cultivateur de St-Wenceslas, Nicolet réélu comme 2e vice-président. M. Paul-André Fournier, de Québec, continuera l'exercice de sa charge de secrétaire-trésorier de la Fédération provinciale. La Fédération groupe les représentants de seize associations diocésaines.

Appréciant l'activité féconde de M. Omer-Jules Desaulniers à la surintendance de l'Instruction publique, M. Guillaume Tremblay a souligné que les fonds de l'Instruction Publique sont passés de \$7.000.000 à près de \$31.000.000 annuellement. M. Tremblay a insisté sur l'importance du relèvement du niveau intellectuel pour la pleine mise en valeur de nos immenses ressources naturelles. Le président de l'Association a ensuite fait une brève revue des principales initiatives de l'organisme qu'il dirige pour le progrès de l'éducation dans la province.

M. Omer-Jules Desaulniers a souligné le mérite de l'œuvre de la Fédération des Commissions scolaires et apprécié le bon esprit qui anime ses membres. Vous désirez le progrès de l'éducation, dit-il, et vous vous employez à le réaliser sans vous en rendre compte. (Suite à la page 5, 3e col.)

La vie municipale

Les changements proposés par la Chambre de Commerce ont donné lieu à des discussions

(Par Georges BHERER)

Le projet de la Chambre de Commerce et des cinq autres organismes commerciaux et économiques de la vieille cité de Champlain en vue de changer le mode d'administration municipale suscite les commentaires les plus diversifiés tant à l'hôtel de ville que dans le grand public. Vendredi soir, après un caucus tenu à la mairie, les promoteurs du changement sont venus discuter avec les membres du conseil municipal.

Un échevin du quartier St-Jean-Baptiste, M. L.-E. Caron, s'est prononcé carrément contre la proposition de la Chambre de Commerce. Hier après-midi, un autre caucus a été tenu à la mairie encore. Huit des seize échevins étaient présents et l'un d'eux, M. Henri Beaulieu, a quitté la salle avant le fin du caucus et a laissé entendre à la presse qu'il était en faveur du projet de faire élire quatre contrôleurs qui avec le maire, formeraient le pouvoir exécutif en remplacement du comité administratif actuel. Nous avons appris aussi dans les coulisses, que certains autres échevins favorisaient ce projet, mais qu'ils ne le dévoilaient pas maintenant pour garder la discrétion autour de l'entente tacite que la réunion de vendredi et celle d'hier, étaient des caucuses. M. Henri Beaulieu a même quitté la salle à la suite d'une chaise suivant son expression à lui. D'autre part, un échevin qui pour des raisons personnelles n'avait pu arriver plus tôt au caucus s'est fait dire par l'assemblée: "Vous n'avez rien manqué, nous, de la Ville, soutenons l'amendement proposé dans le bill tel qu'imprimé". La chaise a été faite allusion à l'échevin Beaulieu à un lieu lorsque l'échevin Caron a accusé l'échevin Beaulieu de rapporter à la Chambre de Commerce ce qui se passait à l'hôtel de ville.

Durant ce temps-là, les rumeurs vont leur train un peu partout dans la rue, dans les cercles financiers et même dans les salons. Il est impossible de tout rapporter comme de tout savoir ce qu'en pense le profane, le payeur de taxes, l'ouvrier qui est propriétaire ou celui qui lui paye mensuellement le prix qui lui permet de ne pas rester dans la rue aux frais de la corporation.

Mais qu'il nous soit permis de relever une des opinions émises en fin de semaine sur la question actuellement débattue. Certains prétendent que la Législature ne prendra pas sur elle de trancher la question mais d'en remettre la réponse tout simplement dans la bouche des tout premiers intéressés: les électeurs de Québec. "L'administration de l'Institut canadien n'est plus une sinécure et ce sont des heures de plus en plus nombreuses qu'il faut lui consacrer. Ainsi, le Conseil a tenu une assemblée, le Comité de la Bibliothèque et celui des Finances se sont, chacun, réunis à quatre reprises".

"L'existence désormais une Union des Alliances Françaises du Canada, dit le siège social est à Paris", a dit encore le président. "C'est cette Union, en liaison étroite avec l'Alliance Française de Paris et la Fédération américaine, qui nous envoie au moins deux conférences officielles chaque année. Affilié à l'Alliance Française depuis la fondation de cette dernière, il y a soixante-dix ans, l'Institut est en réalité l'Alliance Française de Québec, et il n'y a pas d'autres. Au surplus, c'est par l'intermédiaire de l'Alliance, quand ce n'est pas par ses propres moyens, qu'il complète le nombre des conférences dont il a besoin".

Quelques minutes plus tard, M. Bruchési affirmait: "La preuve est faite que la salle de l'Institut se prête aux séances de cinéma. Il suffit que la lanterne soit bien allumée ou, si l'on préfère, que la technique soit au point. Vos directeurs ne demandent pas mieux que de multiplier les représentations de ce genre. Ils peuvent compter sur la généreuse collaboration de l'ambassade et du consulat de France, et sur celle de l'Office provincial de cinématographie. Ils ne cessent d'espérer qu'il se rencontrera un jour quelconque pour offrir à l'Institut un appareil de projection. Mais ils n'attendront pas ce heureux événement pour donner aux membres des séances aussi agréables qu'instructives, à la condition que ces derniers fassent également leur part. Qu'ils aient à cœur surtout de mettre leur Institut à l'abri des critiques injustes du genre de celles qui s'en sont prises un peu trop régulièrement à la soldat acoustique défective de leur salle. Les directeurs de l'Institut ne demandent pas mieux que d'apporter à la salle tous les soins qui la rendraient parfaite. Encore ne sont-ils pas tenus de faire des miracles. Il faudrait, nous le savons, plusieurs milliers de dollars pour aménager notre salle de manière qu'elle puisse répondre, par exemple, aux multiples exigences de l'art dramatique. Le jour où une bonne troupe de comédiens, locale ou non, nous adoptera comme son théâtre, nous ferons le nécessaire pour qu'elle n'ait pas à le regretter. Ce que nous avons fait pour le Québec Summer Theatre, nous le ferons pour d'autres et personne ne nous amènera à croire qu'une saison de théâtre français, à Québec, ville française, est du domaine de l'utopie".

Parlant de l'œuvre des bibliothèques, M. Bruchési a révélé que: "De 2.717 qu'il était à la fin de 1951, le nombre des abonnés à la bibliothèque centrale, y compris la bibliothèque juvénile, à la succursale de Limoilou, aux filiales de Saint-Malo et de Québec-Ouest, s'est élevé à 4.067 en décembre 1952. La circulation des volumes est passée de 34.549, en 1951, à 46.755 en 1952, celui des lectures sur place est monté de 1.176, celui des (Suite à la page 5, 3e col.)



MAIRES REELUS : Les maires de Sillery, Montmagny et Loretteville ont été réélus hier, lors des élections tenues dans ces trois villes de notre région. On voit ci-dessus, de gauche à droite, M. GERARD GUAY, réélu à Sillery; M. LOUIS-O. ROY, qui demeure le premier citoyen de Montmagny; et M. GERARD BROUSSEAU, réélu pour un troisième terme à Loretteville.

Maires réélus à Sillery, Montmagny et Loretteville

Les élections municipales qui se sont déroulées hier dans les villes de la région n'ont pas apporté de changements dans les fonctions de maire, alors que MM. Gérard Guay, Louis-O. Roy et Gérard Brousseau ont été réélus respectivement maire de Sillery, Montmagny et Loretteville. Plusieurs échevins et conseillers ont aussi été réélus dans ces différentes élections.

A SILLERY

M. Gérard Guay, i.f., a.g., a été élu hier, pour un troisième terme, maire de la cité de Sillery. Il a remporté la victoire sur son adversaire, M. Eugène Chaffour, par une majorité de 363 voix. 76% des électeurs ont exercé leur droit de vote à la mairie.

Les deux échevins dont le siège était en jeu, MM. Eugène Gariépy et M. J.-Guthrie Scott, ont aussi été réélus; le premier par une majorité de 95 voix; le second, par 48 voix.

2037 électeurs avaient droit de vote à la mairie; 978 ont appuyé le maire, M. Guay; 615, M. Eugène Chaffour.

Dans le quartier Saint-Georges (no 4), 269 contribuables avaient droit de vote; 233 ont voté, soit 82%. Il y a eu 159 voix pour M. Gariépy et 64 pour son adversaire, M. J.-S. Proulx.

Dans le quartier Saint-Joseph (no 5), il y avait 278 électeurs dont 242 ont voté, soit 87%. Il y a eu 145 voix pour M. Scott et 97 pour M. Antoine Ouellet, son adversaire.

Un autre échevin, M. Eugène Gagné au quartier Saint-Denis, no 1, avait été réélu par acclamation lors de la mise en candidature le 26 janvier dernier.

A MONTMAGNY

M. Louis-O. Roy, maire de la ville de Montmagny, a été réélu à ce poste, hier, pour un troisième terme. 955 des 1290 électeurs ont exercé leur droit de vote pour lui accorder une majorité de 105 voix.

M. Gérard Brousseau a été élu pour un troisième terme à la mairie de Loretteville. Il a obtenu une majorité de 56 voix sur son adversaire, M. Joseph Rhéaume. MM. J.-Arthur Martel, J.-B. Renaud et Lorenzo Fortier ont été élus à l'échevinage.

627 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote sur un total de 812. 340 voix ont été accordées à M. Brousseau; 284 à M. Rhéaume.

Siège no 2 (Pincoirt): M. J.-Arthur Martel, réélu pour un 2e terme; 91 voix; son adversaire, M. Delphis Gagnon: 85 voix. 206 a exercé le droit de vote; 176 ont voté accordant une majorité de 5 voix à l'élus.

Siège no 5 (du Faubourg): M. Jean-Baptiste Bernard, réélu pour un 2e terme; 65 voix; son adversaire, M. Jules-A. Verret: 50 voix. Sur 140 électeurs, 115 ont voté donnant une majorité de 15 voix à M. Bernard.

Siège no 6 (du Cap): M. Lorenzo Fortier, élu par 50 voix; son adversaire, M. Jean-Marie Saulay: 26 voix. 76 électeurs ont voté sur 93, accordant une majorité de 24 voix.

Un pensionnaire d'hôtel à Spokane se trouve ennuyé par le tapage fait par un voisin; il tue ce dernier

Spokane, 3. (PA). La police a révélé hier qu'un locataire d'hôtel qui vivait au rez-de-chaussée et se plaignait de ne pas pouvoir dormir à cause du bruit, a tué à coups de feu de bonne heure hier matin, un pensionnaire de l'étage supérieur puis est allé se recoucher.

John P. Giles, 65 ans, a été arrêté de cinq heures de révolvers dans la chambre du petit hôtel Olsen. Harry Tom, un Chinois de 55 ans, a été arrêté et détenu sans accusation.

La police a déclaré que Tom avait donné la version suivante de l'affaire: Giles faisait beaucoup de bruit.

M. Jean Bruchési réélu président de l'Institut Canadien hier soir

Au cours de la 104e assemblée générale annuelle du Conseil général de l'Institut canadien de Québec tenue hier soir, M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec, a été réélu à l'unanimité président de cet organisme. Le président de la Commission scolaire de Québec, l'hon. Cyrille-F. Delage, a été réélu président honoraire.

La générosité ont bâti ou prolongé l'œuvre qui retient chacun des membres.

Poursuivant, M. Bruchési a déclaré: "L'administration de l'Institut canadien n'est plus une sinécure et ce sont des heures de plus en plus nombreuses qu'il faut lui consacrer. Ainsi, le Conseil a tenu une assemblée, le Comité de la Bibliothèque et celui des Finances se sont, chacun, réunis à quatre reprises".

"L'existence désormais une Union des Alliances Françaises du Canada, dit le siège social est à Paris", a dit encore le président. "C'est cette Union, en liaison étroite avec l'Alliance Française de Paris et la Fédération américaine, qui nous envoie au moins deux conférences officielles chaque année. Affilié à l'Alliance Française depuis la fondation de cette dernière, il y a soixante-dix ans, l'Institut est en réalité l'Alliance Française de Québec, et il n'y a pas d'autres. Au surplus, c'est par l'intermédiaire de l'Alliance, quand ce n'est pas par ses propres moyens, qu'il complète le nombre des conférences dont il a besoin".

Quelques minutes plus tard, M. Bruchési affirmait: "La preuve est faite que la salle de l'Institut se prête aux séances de cinéma. Il suffit que la lanterne soit bien allumée ou, si l'on préfère, que la technique soit au point. Vos directeurs ne demandent pas mieux que de multiplier les représentations de ce genre. Ils peuvent compter sur la généreuse collaboration de l'ambassade et du consulat de France, et sur celle de l'Office provincial de cinématographie. Ils ne cessent d'espérer qu'il se rencontrera un jour quelconque pour offrir à l'Institut un appareil de projection. Mais ils n'attendront pas ce heureux événement pour donner aux membres des séances aussi agréables qu'instructives, à la condition que ces derniers fassent également leur part. Qu'ils aient à cœur surtout de mettre leur Institut à l'abri des critiques injustes du genre de celles qui s'en sont prises un peu trop régulièrement à la soldat acoustique défective de leur salle. Les directeurs de l'Institut ne demandent pas mieux que d'apporter à la salle tous les soins qui la rendraient parfaite. Encore ne sont-ils pas tenus de faire des miracles. Il faudrait, nous le savons, plusieurs milliers de dollars pour aménager notre salle de manière qu'elle puisse répondre, par exemple, aux multiples exigences de l'art dramatique. Le jour où une bonne troupe de comédiens, locale ou non, nous adoptera comme son théâtre, nous ferons le nécessaire pour qu'elle n'ait pas à le regretter. Ce que nous avons fait pour le Québec Summer Theatre, nous le ferons pour d'autres et personne ne nous amènera à croire qu'une saison de théâtre français, à Québec, ville française, est du domaine de l'utopie".

Parlant de l'œuvre des bibliothèques, M. Bruchési a révélé que: "De 2.717 qu'il était à la fin de 1951, le nombre des abonnés à la bibliothèque centrale, y compris la bibliothèque juvénile, à la succursale de Limoilou, aux filiales de Saint-Malo et de Québec-Ouest, s'est élevé à 4.067 en décembre 1952. La circulation des volumes est passée de 34.549, en 1951, à 46.755 en 1952, celui des lectures sur place est monté de 1.176, celui des (Suite à la page 5, 3e col.)

Améliorations aux aéroports

Ottawa, 3 (PC). Le ministre du Transport, Chevrier, a déclaré que son ministère projette d'améliorer l'aménagement des aéroports et en conséquence il a donné ordre aux architectes du ministère de préparer les plans d'améliorations à effectuer aux aéroports de Gander, Malton, Dorval, Ottawa et Winnipeg.

Répondant à une série de questions d'Alan MacNaughton, député libéral de Mont-Royal, il a déclaré hier que jusqu'à maintenant les préparatifs de défense avaient la priorité. Le gouvernement est au courant du fait que les dispositifs actuels des aéroports canadiens sont insuffisants pour satisfaire aux besoins de l'aviation civile.

Gros incendie à Ste-Marie de Beauce

Ste-Marie de Beauce, 3. (DN C) — Trois familles ont été jetées sur le pavé hier soir par un incendie qui a détruit leur demeure. L'édifice, propriété de M. Robert Savoie, était habité en outre par M. et Mme Raymond Drouin et leurs deux enfants et M. et Mme Maurice Gamache et leurs deux enfants. L'incendie s'est déclaré vers 5 heures 30 dans le logis de M. Gamache. Les pompiers furent d'abord mandés pour un feu de cheminée, mais ils durent y retourner vers 7 heures alors que les flammes qui avaient envahi, menaçaient tout l'édifice. L'ameublement des trois logis a pu être sauvé en grande partie, mais la bâtisse est une perte totale. Par mesure de prudence, on a évacué le garage des autobus Vachon, propriété de M. Louis Vachon et situé près du sinistre.

ELECTIONS MUNICIPALES TENUES A STE-AGATHE

Ste-Agathe, Lotbinière (DNC). M. Hermas Drouin a été réélu, pour un second terme, maire du village de Ste-Agathe, Lotbinière. Les conseillers sont: MM. Camille Fortier, Albéric Bédard et Henri-Paul Bédard.

Le nouveau maire élu à la paroisse est M. Henri Lambert. MM. Lucien Laflamme, Thomas McGuire et Raymond Robitaille agissent comme conseillers.

Magos, 3. (PC) M. Ovide Bergeron a été réélu maire de Magog, hier triomphant de M. Maurice Thériault. (Suite à la page 5, 3e col.)

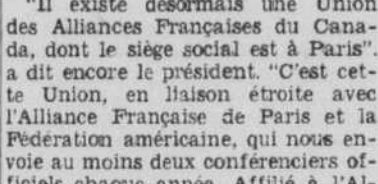
LES ELECTIONS MUNICIPALES

En présentant son rapport annuel, M. Jean Bruchési, qui dirige les destinées de l'Institut canadien de Québec depuis 1946, a rappelé que la mort a frappé dans les rangs du Conseil au cours de la dernière année. Ce fut d'abord M. Paul Rainville, que le mauvais état de santé avait contraint, il y a un an, de remettre sa démission comme directeur de l'Institut. Puis, au soir d'une longue vie, le doyen des membres du Conseil général, le Dr Alfred Morisset, M. Bruchési a demandé à tous de garder au dessus la fidélité du souvenir et de conserver leur mémoire avec celle des hommes dont le dévouement et

Siegeront également au nouveau Conseil général: le Dr Edgar Colquhoun et le Dr Ernest Légaré, vice-présidents, réélus; M. Alfred P. Mercier, trésorier, réélu; M. Alphonse Deslauriers, secrétaire-archiviste, réélu; M. Hector Faber, secrétaire-correspondant, réélu; le brigadier Georges Francoeur, bibliothécaire, réélu; M. Jean-Thomas Perron, assistant-trésorier, réélu; M. Eugène Deslauriers, M. Sylvio Brassard, M. Lucien Lortie, C.R. le Dr Eustache Morin, Me Pierre Vallée, Me Ernest Moreau, Me Jean-Paul Gailpeault, C.R., M. René Blanchet et Me Omer-Jules Desaulniers, avocat.

M. J. BRUCHESI

En présentant son rapport annuel, M. Jean Bruchési, qui dirige les destinées de l'Institut canadien de Québec depuis 1946, a rappelé que la mort a frappé dans les rangs du Conseil au cours de la dernière année. Ce fut d'abord M. Paul Rainville, que le mauvais état de santé avait contraint, il y a un an, de remettre sa démission comme directeur de l'Institut. Puis, au soir d'une longue vie, le doyen des membres du Conseil général, le Dr Alfred Morisset, M. Bruchési a demandé à tous de garder au dessus la fidélité du souvenir et de conserver leur mémoire avec celle des hommes dont le dévouement et



M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec, a été réélu à l'unanimité président de cet organisme.

La générosité ont bâti ou prolongé l'œuvre qui retient chacun des membres.

Poursuivant, M. Bruchési a déclaré: "L'administration de l'Institut canadien n'est plus une sinécure et ce sont des heures de plus en plus nombreuses qu'il faut lui consacrer. Ainsi, le Conseil a tenu une assemblée, le Comité de la Bibliothèque et celui des Finances se sont, chacun, réunis à quatre reprises".

"L'existence désormais une Union des Alliances Françaises du Canada, dit le siège social est à Paris", a dit encore le président. "C'est cette Union, en liaison étroite avec l'Alliance Française de Paris et la Fédération américaine, qui nous envoie au moins deux conférences officielles chaque année. Affilié à l'Alliance Française depuis la fondation de cette dernière, il y a soixante-dix ans, l'Institut est en réalité l'Alliance Française de Québec, et il n'y a pas d'autres. Au surplus, c'est par l'intermédiaire de l'Alliance, quand ce n'est pas par ses propres moyens, qu'il complète le nombre des conférences dont il a besoin".

Quelques minutes plus tard, M. Bruchési affirmait: "La preuve est faite que la salle de l'Institut se prête aux séances de cinéma. Il suffit que la lanterne soit bien allumée ou, si l'on préfère, que la technique soit au point. Vos directeurs ne demandent pas mieux que de multiplier les représentations de ce genre. Ils peuvent compter sur la généreuse collaboration de l'ambassade et du consulat de France, et sur celle de l'Office provincial de cinématographie. Ils ne cessent d'espérer qu'il se rencontrera un jour quelconque pour offrir à l'Institut un appareil de projection. Mais ils n'attendront pas ce heureux événement pour donner aux membres des séances aussi agréables qu'instructives, à la condition que ces derniers fassent également leur part. Qu'ils aient à cœur surtout de mettre leur Institut à l'abri des critiques injustes du genre de celles qui s'en sont prises un peu trop régulièrement à la soldat acoustique défective de leur salle. Les directeurs de l'Institut ne demandent pas mieux que d'apporter à la salle tous les soins qui la rendraient parfaite. Encore ne sont-ils pas tenus de faire des miracles. Il faudrait, nous le savons, plusieurs milliers de dollars pour aménager notre salle de manière qu'elle puisse répondre, par exemple, aux multiples exigences de l'art dramatique. Le jour où une bonne troupe de comédiens, locale ou non, nous adoptera comme son théâtre, nous ferons le nécessaire pour qu'elle n'ait pas à le regretter. Ce que nous avons fait pour le Québec Summer Theatre, nous le ferons pour d'autres et personne ne nous amènera à croire qu'une saison de théâtre français, à Québec, ville française, est du domaine de l'utopie".

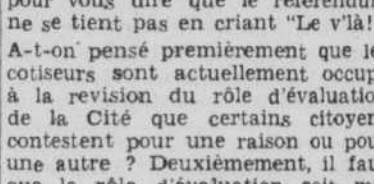
Parlant de l'œuvre des bibliothèques, M. Bruchési a révélé que: "De 2.717 qu'il était à la fin de 1951, le nombre des abonnés à la bibliothèque centrale, y compris la bibliothèque juvénile, à la succursale de Limoilou, aux filiales de Saint-Malo et de Québec-Ouest, s'est élevé à 4.067 en décembre 1952. La circulation des volumes est passée de 34.549, en 1951, à 46.755 en 1952, celui des lectures sur place est monté de 1.176, celui des (Suite à la page 5, 3e col.)

La générosité ont bâti ou prolongé l'œuvre qui retient chacun des membres.

Poursuivant, M. Bruchési a déclaré: "L'administration de l'Institut canadien n'est plus une sinécure et ce sont des heures de plus en plus nombreuses qu'il faut lui consacrer. Ainsi, le Conseil a tenu une assemblée, le Comité de la Bibliothèque et celui des Finances se sont, chacun, réunis à quatre reprises".

"L'existence désormais une Union des Alliances Françaises du Canada, dit le siège social est à Paris", a dit encore le président. "C'est cette Union, en liaison étroite avec l'Alliance Française de Paris et la Fédération américaine, qui nous envoie au moins deux conférences officielles chaque année. Affilié à l'Alliance Française depuis la fondation de cette dernière, il y a soixante-dix ans, l'Institut est en réalité l'Alliance Française de Québec, et il n'y a pas d'autres. Au surplus, c'est par l'intermédiaire de l'Alliance, quand ce n'est pas par ses propres moyens, qu'il complète le nombre des conférences dont il a besoin".

Quelques minutes plus tard, M. Bruchési affirmait: "La preuve est faite que la salle de l'Institut se prête aux séances de cinéma. Il suffit que la lanterne soit bien allumée ou, si l'on préfère, que la technique soit au point. Vos directeurs ne demandent pas mieux que de multiplier les représentations de ce genre. Ils peuvent compter sur la généreuse collaboration de l'ambassade et du consulat de France, et sur celle de l'Office provincial de cinématographie. Ils ne cessent d'espérer qu'il se rencontrera un jour quelconque pour offrir à l'Institut un appareil de projection. Mais ils n'attendront pas ce heureux événement pour donner aux membres des séances aussi agréables qu'instructives, à la condition que ces derniers fassent également leur part. Qu'ils aient à cœur surtout de mettre leur Institut à l'abri des critiques injustes du genre de celles qui s'en sont prises un peu trop régulièrement à la soldat acoustique défective de leur salle. Les directeurs de l'Institut ne demandent pas mieux que d'apporter à la salle tous les soins qui la rendraient parfaite. Encore ne sont-ils pas tenus de faire des miracles. Il faudrait, nous le savons, plusieurs milliers de dollars pour aménager notre salle de manière qu'elle puisse répondre, par exemple, aux multiples exigences de l'art dramatique. Le jour où une bonne troupe de comédiens, locale ou non, nous adoptera comme son théâtre, nous ferons le nécessaire pour qu'elle n'ait pas à le regretter. Ce que nous avons fait pour le Québec Summer Theatre, nous le ferons pour d'autres et personne ne nous amènera à croire qu'une saison de théâtre français, à Québec, ville française, est du domaine de l'utopie".



M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec, a été réélu à l'unanimité président de cet organisme.

La générosité ont bâti ou prolongé l'œuvre qui retient chacun des membres.

Poursuivant, M. Bruchési a déclaré: "L'administration de l'Institut canadien n'est plus une sinécure et ce sont des heures de plus en plus nombreuses qu'il faut lui consacrer. Ainsi, le Conseil a tenu une assemblée, le Comité de la Bibliothèque et celui des Finances se sont, chacun, réunis à quatre reprises".

"L'existence désormais une Union des Alliances Françaises du Canada, dit le siège social est à Paris", a dit encore le président. "C'est cette Union, en liaison étroite avec l'Alliance Française de Paris et la Fédération américaine, qui nous envoie au moins deux conférences officielles chaque année. Affilié à l'Alliance Française depuis la fondation de cette dernière, il y a soixante-dix ans, l'Institut est en réalité l'Alliance Française de Québec, et il n'y a pas d'autres. Au surplus, c'est par l'intermédiaire de l'Alliance, quand ce n'est pas par ses propres moyens, qu'il complète le nombre des conférences dont il a besoin".

Quelques minutes plus tard, M. Bruchési affirmait: "La preuve est faite que la salle de l'Institut se prête aux séances de cinéma. Il suffit que la lanterne soit bien allumée ou, si l'on préfère, que la technique soit au point. Vos directeurs ne demandent pas mieux que de multiplier les représentations de ce genre. Ils peuvent compter sur la généreuse collaboration de l'ambassade et du consulat de France, et sur celle de l'Office provincial de cinématographie. Ils ne cessent d'espérer qu'il se rencontrera un jour quelconque pour offrir à l'Institut un appareil de projection. Mais ils n'attendront pas ce heureux événement pour donner aux membres des séances aussi agréables qu'instructives, à la condition que ces derniers fassent également leur part. Qu'ils aient à cœur surtout de mettre leur Institut à l'abri des critiques injustes du genre de celles qui s'en sont prises un peu trop régulièrement à la soldat acoustique défective de leur salle. Les directeurs de l'Institut ne demandent pas mieux que d'apporter à la salle tous les soins qui la rendraient parfaite. Encore ne sont-ils pas tenus de faire des miracles. Il faudrait, nous le savons, plusieurs milliers de dollars pour aménager notre salle de manière qu'elle puisse répondre, par exemple, aux multiples exigences de l'art dramatique. Le jour où une bonne troupe de comédiens, locale ou non, nous adoptera comme son théâtre, nous ferons le nécessaire pour qu'elle n'ait pas à le regretter. Ce que nous avons fait pour le Québec Summer Theatre, nous le ferons pour d'autres et personne ne nous amènera à croire qu'une saison de théâtre français, à Québec, ville française, est du domaine de l'utopie".

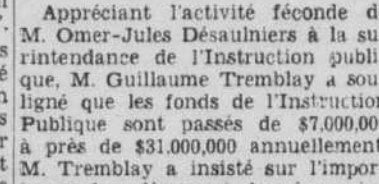
Parlant de l'œuvre des bibliothèques, M. Bruchési a révélé que: "De 2.717 qu'il était à la fin de 1951, le nombre des abonnés à la bibliothèque centrale, y compris la bibliothèque juvénile, à la succursale de Limoilou, aux filiales de Saint-Malo et de Québec-Ouest, s'est élevé à 4.067 en décembre 1952. La circulation des volumes est passée de 34.549, en 1951, à 46.755 en 1952, celui des lectures sur place est monté de 1.176, celui des (Suite à la page 5, 3e col.)

La générosité ont bâti ou prolongé l'œuvre qui retient chacun des membres.

Poursuivant, M. Bruchési a déclaré: "L'administration de l'Institut canadien n'est plus une sinécure et ce sont des heures de plus en plus nombreuses qu'il faut lui consacrer. Ainsi, le Conseil a tenu une assemblée, le Comité de la Bibliothèque et celui des Finances se sont, chacun, réunis à quatre reprises".

"L'existence désormais une Union des Alliances Françaises du Canada, dit le siège social est à Paris", a dit encore le président. "C'est cette Union, en liaison étroite avec l'Alliance Française de Paris et la Fédération américaine, qui nous envoie au moins deux conférences officielles chaque année. Affilié à l'Alliance Française depuis la fondation de cette dernière, il y a soixante-dix ans, l'Institut est en réalité l'Alliance Française de Québec, et il n'y a pas d'autres. Au surplus, c'est par l'intermédiaire de l'Alliance, quand ce n'est pas par ses propres moyens, qu'il complète le nombre des conférences dont il a besoin".

Quelques minutes plus tard, M. Bruchési affirmait: "La preuve est faite que la salle de l'Institut se prête aux séances de cinéma. Il suffit que la lanterne soit bien allumée ou, si l'on préfère, que la technique soit au point. Vos directeurs ne demandent pas mieux que de multiplier les représentations de ce genre. Ils peuvent compter sur la généreuse collaboration de l'ambassade et du consulat de France, et sur celle de l'Office provincial de cinématographie. Ils ne cessent d'espérer qu'il se rencontrera un jour quelconque pour offrir à l'Institut un appareil de projection. Mais ils n'attendront pas ce heureux événement pour donner aux membres des séances aussi agréables qu'instructives, à la condition que ces derniers fassent également leur part. Qu'ils aient à cœur surtout de mettre leur Institut à l'abri des critiques injustes du genre de celles qui s'en sont prises un peu trop régulièrement à la soldat acoustique défective de leur salle. Les directeurs de l'Institut ne demandent pas mieux que d'apporter à la salle tous les soins qui la rendraient parfaite. Encore ne sont-ils pas tenus de faire des miracles. Il faudrait, nous le savons, plusieurs milliers de dollars pour aménager notre salle de manière qu'elle puisse répondre, par exemple, aux multiples exigences de l'art dramatique. Le jour où une bonne troupe de comédiens, locale ou non, nous adoptera comme son théâtre, nous ferons le nécessaire pour qu'elle n'ait pas à le regretter. Ce que nous avons fait pour le Québec Summer Theatre, nous le ferons pour d'autres et personne ne nous amènera à croire qu'une saison de théâtre français, à Québec, ville française, est du domaine de l'utopie".



M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la province de Québec, a été réélu à l'unanimité président de cet organisme.

La générosité ont bâti ou prolongé l'œuvre qui retient chacun des membres.

Poursuivant, M. Bruchési a déclaré: "L'administration

Fais ce que dois LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, directeur général

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciales sont réservés. (Autorisation comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa).

Québec, mardi 3 février 1953

Le message du Président

Le premier message du président Eisenhower au Congrès des Etats-Unis est consacré en grande partie, comme il convient, aux affaires domestiques des Américains. "Nous établissons, dit-il, une administration nationale d'une telle intégrité et d'une telle compétence que son honneur au pays lui assurera le respect à l'étranger". Cette promesse de stabilité intérieure aux Etats-Unis est d'un bon augure pour les Canadiens, qui subissent si directement les contre-coups de ce qui se passe chez leurs voisins. A cet égard, la succession laissée par l'ex-président Truman est moins onéreuse qu'on aime à le dire: la prospérité dans les deux pays en est la meilleure preuve. Le général Eisenhower entend progresser dans la même voie et il faut s'en réjouir.

Toutefois, les trois déclarations maladroites du président sur la politique internationale intéressent encore plus directement le Canada et, d'ailleurs, tous les autres pays du monde.

L'extension de la loi des pactes de réciprocité commerciale sera bien vue par les pays qui cherchent "du commerce et non des dollars", tout particulièrement par le Canada qui encaisse cette année un déficit dépassant \$500 millions dans son commerce avec les Etats-Unis.

Quelle est la portée de la dénonciation des accords du Caire, de Yalta et de Postdam par les Etats-Unis? Quelles sont les "clauses secrètes" auxquelles le nouveau président a fait allusion? Ces accords datent de l'époque où les Alliés et la Russie recherchaient un mode de coexistence, en se partageant l'univers en sphères d'influence. Jusqu'à quel point leur dénonciation par les Etats-Unis doit-elle entraîner une révision de la situation actuelle dans l'est de l'Europe et en Extrême-Orient? La question a été esquissée, hier, de façon un peu confuse; pourtant la réponse posera fatalement l'alternative de la paix ou de la guerre.

Il reste aussi beaucoup d'ambiguïté dans la déclaration du général Eisenhower sur le cas de Formose. "Il est illogique dit-il, que dans les circonstances actuelles la marine américaine assume la défense des communistes chinois". (...) "J'ordonne donc à la 7^{ème} flotte de cesser sa protection de la Chine communiste. Cette mesure ne comporte aucune intention d'agressivité de notre part".

Or, la 7^{ème} flotte n'avait pas été dépechée à Formose pour protéger les communistes. Lorsque la guerre de Corée commença, en juin 1950, la Chine n'était même pas impliquée. Pourtant, la 7^{ème} flotte reçut, immédiatement, l'ordre de protéger Chiang Kai-Shek sur Formose. Cette mesure fut désignée comme "la neutralisation militaire" de l'île de Formose; mais si elle a suffi à tenir les communistes à l'écart, elle n'a pas empêché les troupes de Kai-Shek, sous entraînement américain, d'effectuer à l'occasion des raids en territoire chinois.

Le Canada maintient des troupes et des navires en Corée, pour remplir une obligation rigoureusement spécifique envers les Nations Unies. Ce qu'on appelle aujourd'hui la "dénéutralisation" de Formose peut-il, en fait et en vérité, être autre chose que l'extension de la guerre coréenne à la Chine continentale elle-même? C'est-à-dire, la réalisation des plans du général MacArthur que jamais les Nations Unies, y compris le Canada n'ont consenti à sanctionner?

L'ambiguïté de la déclaration d'hier laisse planer à cet égard des doutes angoissants que le président des Etats-Unis se chargera sans doute d'éclaircir lui-même. N'a-t-il pas déclaré hier: "Nous ferons preuve de telle mesure de prévoyance que nous découragerons l'agression pour assurer éventuellement la paix"?

L'exemple de M. MacDonald

Au cours d'un dîner offert samedi soir à Brantford, en Ontario, en l'honneur du Président (ou Orateur) de la Chambre des Communes, l'hon Ross MacDonald, député fédéral de Brantford, M. St-Laurent saluait le héros de la fête "comme l'un des plus grands Orateurs que les Communes aient jamais connus". Le premier ministre déclarait que la connaissance que M. MacDonald possède des règlements de la Chambre est "remarquable" et qu'il est vrai de dire qu'il est devenu enraciné dans les traditions de ses hautes fonctions.

A ces compliments sans doute mérités M. St-Laurent aurait pu en ajouter un autre, susceptible d'intéresser particulièrement la province de Québec: quoique unilingue par son origine et sa formation, M. MacDonald, depuis sa nomination au poste d'Orateur de la Chambre en 1949, s'efforce d'apprendre le français et voit peu à peu ses efforts couronnés de succès. A soixante ans, il pose ainsi un exemple que plusieurs députés canadiens-anglais pourraient suivre, s'ils n'étaient persuadés qu'une seule langue leur suffit, même dans un Canada officiellement "bilingue".

Il n'est pas exagéré de dire que M. MacDonald est venu au français par conscience professionnelle. "Peu après mon entrée en fonctions comme Orateur de la Chambre des Communes, confiait-il ces jours derniers à un reporter de l'Ottawa Journal, j'eus à lire, en anglais et

en français, un message du gouverneur général. Tout naturellement, comme je voulais comprendre la signification des mots que je prononçais dans une langue étrangère pour moi, je résolus d'apprendre cette langue. Depuis ce temps, la pratique du français est devenue pour moi un très intéressant passe-temps".

Les Québécois se souviennent qu'à l'été de 1951, l'hon. MacDonald s'inscrivit aux cours de vacances de Laval et fut, pendant six semaines, un élève modèle. Ces leçons de français dans une ambiance typiquement canadienne-française furent pour lui d'un précieux secours et il ne craint pas de classer l'enseignement reçu à Laval comme le "nec plus ultra".

Si exceptionnel soit-il, ce fait démontre qu'avec du talent et de la bonne volonté, nos hommes politiques des deux races peuvent à tout âge devenir "bilingues", contribuant ainsi grandement à l'unité et à l'harmonie nationales. Du côté canadien-français, la preuve en est faite depuis longtemps. Et l'exemple de M. Ross MacDonald la confirme du côté canadien-anglais.

Les nouveaux citoyens

Le Ministère de la Citoyenneté a bel et bien inscrit l'arrivée de 211,220 immigrants au pays, au cours de l'exercice fiscal 1951-1952, contre 85,356 pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 142 pour cent. C'est le chiffre le plus élevé depuis l'année 1913, et, fort heureusement, l'expansion de l'économie canadienne a permis d'absorber ce formidable contingent de nouveaux venus sans provoquer de crise de chômage. Les industries de base en ont accepté un grand nombre, principalement les opérations forestières et minières, de même que l'industrie agricole. L'enrôlement de près de cent mille hommes dans les forces armées permanentes a creusé des vides que l'immigration a comblés, surtout chez les techniciens, les ouvriers spécialisés et les contremaîtres.

Dans son rapport, le ministre fait mention de l'organisation des groupes techniques qui ont prêté leur concours à l'accueil des nouveaux arrivés, sous la forme de services éducationnels, de comités de placement et de logement, et d'agences de liaison. Grâce à ces divers organismes bénévoles, les immigrants ont moins senti leur isolement et, comme ils se sentaient acceptés, ils ont cherché à s'adapter au plus tôt à la vie canadienne et à devenir de bons citoyens du Canada à leur tour. Dans plusieurs villes, on a préparé à leur intention des programmes de divertissements et des veillées de folklore.

Ces manifestations de sympathie et de bienvenue ont éveillé en même temps un sens civique plus profond chez les nôtres et suscité les moyens de le pratiquer plus efficacement. Le ministère a encouragé les mouvements de formation et d'éducation dans cette voie; il a instauré la journée de la "citoyenneté canadienne", et organisé des cérémonies particulières à la circonstance; les écoles et les collèges ont prêté leur concours, ainsi que les clubs et les services sociaux, les corps publics et les autorités municipales. On a rappelé à tous les vertus du civisme qui sont, dans les petites choses, l'exercice du patriotisme le mieux compris et l'expression même de l'amour de la patrie.

Sur les grandes routes du nord

La ville de Val d'Or qui a surgi de l'exploitation des richesses minières de l'Abitibi, est appelée à une autre orientation, depuis qu'elle est située sur la route des grands transports aériens vers le nord du Canada. Son aéroport passera bientôt sous le contrôle de l'aviation militaire et connaîtra des développements considérables. Les nouveaux acquéreurs vont le moderniser davantage, en édifiant de nouvelles pistes d'atterrissage et de décollage; ils construiront un vaste édifice pour y installer les quartiers de l'administration, érigeront de nouveaux hangars et des dépendances, avec une porcherie, et, à l'extérieur, ils établiront le personnel dans une série de maisons. L'aéroport sera relié à tout le réseau de l'aviation canadienne et donnera asile à une école d'entraînement des aviateurs tout comme à Bagotville.

Les revenus en un mois

Le revenu global de la main d'oeuvre canadienne est passé au chiffre-record de \$952 millions en octobre, un sommet sans précédent qui surpasse par plus de \$85 millions le résultat obtenu en octobre 1951. Ce sont les ouvriers des usines et manufactures qui récoltent le plus fort montant, soit \$311 millions. L'équivalent de \$10 millions par jour; les transports et les communications, les services publics donnent ensuite \$236 millions à leurs employés durant le mois, pour les établissements de commerce et de finance et les services d'administration publique arrivent en troisième lieu avec un total de \$204 millions; l'industrie du bâtiment qui groupe une vingtaine de corps de métiers a procuré des gages pour un montant de \$86 millions, puis en dernier lieu, l'agriculture avec ses travaux divers fournit un revenu de \$82 millions. Les Canadiens profitent de toute cette activité qui entretient la prospérité.

Une plus forte production

L'industrie canadienne continue de se développer avec un indice toujours plus élevé de 248.1 en novembre, en regard de 100 pour la période 1939-41; c'est encore 23 points plus haut qu'en novembre 1951, avec un gain qui s'est maintenu toute l'année. La production est surtout remarquable dans les établissements manufacturiers, c'est-à-dire dans les usines et les fabriques qui utilisent le plus nos matières premières; elle atteint le niveau de 262.4 dans son ensemble et se distingue par son activité dans les opérations du bois, les transformations du fer et des métaux, les développements hydro-électriques et les produits chimiques. L'industrie minière garde aussi son essor surtout avec l'accroissement des puits de pétrole dont le volume d'extraction dépasse les calculs les plus optimistes. La production des denrées alimentaires affiche aussi une belle tenue avec un indice global de 209.6 qui lui assure les cours à bestiaux, les meuneries, les laiteries et les bœuferies, les fabriques de mises en conserves.



En Grande-Bretagne

Problèmes d'Histoire

Comment se nommait le missionnaire oblat qui fut tué par les Indiens au Lac-aux-Grenouilles, en 1855?

Ce religieux se nommait Félix Marchand. Contrairement à ce que dit l'abbé Allaire dans son Dictionnaire Biographique du clergé canadien, et suivant le R. P. Morice, auteur de l'Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien, le Père Marchand était originaire de Châteauguay, diocèse de Rennes, en France. Il naquit le 8 avril 1858, entra chez les Oblats de Marie Immaculée en France et vint terminer ses études théologiques à Ottawa. Il reçut la prêtrise en septembre 1883 et fut adjoint au R. P. Fafard. Depuis l'automne 1884, il dirigeait la mission du lac d'Oignon, à environ 25 milles du lac Grenouille ou Lac-aux-Grenouilles ou Lac-la-Grenouille, suivant divers auteurs. Au cours de la semaine sainte de 1885, il se rendit aider le Père Fafard, au Lac Grenouille. Les Indiens commandés par le chef païen Gros-Ours attaquèrent, le jeudi saint, un groupe de familles irlandaises. Un Irlandais ayant été atteint d'une balle, le Père Fafard accourut vers lui pour lui donner l'absolution in extremis. Le missionnaire reçut une balle qui l'étendit mort. Le Père Marchand se dirigea vers le Père Fafard et un coup de feu l'atteignit à son tour. C'était le 30 mars 1885.

Problèmes d'histoire: Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions; nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à "Problèmes d'histoire, Le Soleil, rue de la Providence, Québec."

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

M. Etienne Bois est élu à l'unanimité maire de la municipalité de Jolimoulin en remplacement de M. Julien.

Il y a vingt-cinq ans

M. le chanoine Georges Courchesne, principal de l'Ecole Normale de Nicolet, est nommé évêque de Rimouski.

M. Edmond Giroux est réélu maire de Beaufort.

L'intérêt parle toutes sortes de langues et joue toutes sortes de personnalités, même celui du désintéressé. — La Rochefoucauld.

Poivre et sel

"Fortifier en ré".

Le commandant a parlé.

Jonathan compte son or.

Rien n'abat le courage de John Bull.

L'enrégimentation devient obligatoire.

On tousse mieux quand il fait froid.

Eisenhower bat la mesure à quatre temps.

Le climat ralentit les relations de bon voisinage.

Aux autres de se soumettre à la règle générale.

Les intempéries de l'eau ont de quoi effrayer même les tempérants.

Une minute de violence suffit pour détruire l'œuvre patiente de plusieurs siècles.

Entre Canadiens de bonne volonté

Le placement des immigrants

par Eugène L'HEUREUX

Nous avons fait écho, ces jours derniers, aux rapports du comité de réception et du comité de service social de la Société du Bien-être des Immigrants à Québec. Il nous reste à souligner le travail accompli par son comité d'entraide et de placement.

Il n'est probablement pas exagéré de dire que ce dernier comité, s'il ne travaille pas plus fort que les deux autres — car tous déploient une très grande activité — se heurte aux difficultés les plus ardues et essuie naturellement plus d'échecs que les autres.

Le bureau de direction et les membres de ce comité, lisons-nous dans son rapport, sont des représentants du Bien-être des Immigrants, de la Chambre de Commerce, du Conseil de la Vie française, de la Société St-Vincent de Paul, des Syndicats catholiques, du Conseil Supérieur de la Coopération, des Cercles de Fermiers, des Agronomes de la province de Québec, de l'U.C.C., de la J.-O.C., de la J.-A.C., des Sociétés de Colonisation et d'Etablissement Rural et des Ministères des Douanes et de l'Immigration. Le président est M. Cyprien Pelletier, agronome; le vice-président est M. Léo Bérubé; la secrétaire est Mme Armand Fafard.

Formé en mars 1951, ce comité avait d'abord pour but d'aider les immigrants français à s'établir sur des fermes. Dans la suite, il a élargi ses cadres en vue de placer le plus grand nombre possible d'immigrants, quelle que soit leur origine.

Procurer sans délai un gîte aux immigrants est déjà une tâche difficile. Mais là où c'est encore plus compliqué, c'est quand on veut leur trouver un emploi permanent.

Voici un passage significatif que nous extrayons du rapport présenté au Conseil d'administration par le Comité d'entraide et de placement:

"Les Français et les Belges n'ont aucun goût pour les travaux de la terre. Ils ne rêvent que de petite industrie et préfèrent s'engager comme manoeuvres d'usine ou main-d'oeuvre d'entreprises de construction ou autres. Plusieurs acceptent des commissions comme vendeurs de porte en porte. Les Polonais et les Italiens sont quelquefois des ruraux, mais la plupart préfèrent se diriger vers le Nord ou les régions minières. Parmi les Hollandais et les Finlandais, quelques-uns sont satisfaits du travail de la terre, mais plusieurs préfèrent les opérations forestières. Les Allemands, en général, font de bons ouvriers. Nous avons également des Espagnols, Portugais, Russes Blancs et Roumains.

"Placer ces immigrants n'est pas tâche facile. Chaque cas nécessite de nombreuses consultations, déplacements, entrevues et démarches répétées. Et encore sont-ils rarement satisfaits du premier emploi. Il faut revenir à la tâche et trouver autre chose. En tout, une dizaine seulement ont été placés sur des fermes.

"Un membre du comité s'occupe spécialement des étudiants et des professionnels diplômés. 45 cas ont été admis aux cours du Séminaire et de l'Université, après avoir passé les examens pédagogiques préalables nécessaires. 7 bourses d'étude ont été obtenues. Des médecins et des infirmières ont été placés

dans des hôpitaux des environs, comme médecins internes ou attachés de laboratoires. Quelques-uns ont pu remplir des positions de professeurs de langues étrangères et d'autres, moins chanceux, se sont contentés d'emplois comme aides-cuisiniers ou laveurs de vaisselle.

On le voit, ce travail de placement est méritoire. Il faut savoir encaisser patiemment les échecs avant d'obtenir le succès recherché.

Si la charité chrétienne et un généreux idéal de fraternité humaine ne soutenaient pas le courage de ces travailleurs et de ces travailleurs — ceci s'applique à tous les membres des divers comités — l'oeuvre serait abandonnée depuis longtemps.

Si ces représentants de notre population québécoise auprès des Néo-Canadiens débattaient à Québec se nourrissent de pensées égoïstes comme nous en entendons exprimer tout souvent au sujet des malheurs essuyés présentement par tant de nos frères les hommes, il est évident que personne ne s'occuperait de recevoir ces malheureux immigrants et de les arracher à leur misère.

Mais en vertu de quel droit pourrions-nous ensuite proclamer la fécondité de notre christianisme, notre compréhension de la solidarité humaine et notre sens de la civilisation?...

De plus en plus, nous admirons la ténacité avec laquelle un trop petit nombre d'entre nous pratiquent la charité en pensée, en paroles et en actes, malgré les obstacles les plus divers qu'ils rencontrent, au cours d'un apostolat aussi difficile et ingrat que noble et nécessaire.

Puisse un tel esprit de charité se généraliser parmi nos contemporains et prévaloir contre les assauts constants d'un égoïsme généralisé, qui pousse la bêtise jusqu'à regarder froidement venir les catastrophes sociales dont il est — de grâce, ouvrons les yeux — la principale et probablement l'unique cause!

Responsabilité: Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 806 rue Madeleine-de-Verdun, Québec.

Goûts et fantaisies

Après Québec, La Havane est la ville la plus intéressante du Nouveau-Monde. L'une et l'autre sont riches en souvenirs historiques et en monuments d'un autre âge. Sans se ressembler physiquement, elles ont en commun le caractère de sanctuaires de reliques d'un passé mémorable. Québec et La Havane ont également à se défendre contre l'envahissement des mœurs étrangères. La Havane se divise déjà en deux parties distinctes: une vieille cité espagnole, flanquée d'une grande ville américaine. La première est pleine de charme, l'autre de fantaisie. La capitale de Cuba conserve bien son caractère espagnol. Dans ses temples magnifiques, le style architectural est sobre et imposant, en même temps qu'austère. Austères ils le sont jusqu'à la richesse de leurs belles boiserie couvrant des murailles de pierre brute, rustiques, et des banquettes et prie-Dieu, le tout en solide ébène. Les premiers habitants de La Havane avaient utilisé avec art les matériaux du pays pour ériger ces monuments de leur foi. Ainsi en

Aujourd'hui et demain

Le président et la presse

par Walter LIPPMANN

Les relations du président Eisenhower avec le Congrès et avec la presse ne sont pas encore réglées. En somme, au tout début de son administration, il n'y a pas à s'étonner de ce fait. Comme il le fit lors des difficultés nées de la confirmation dans leurs fonctions des secrétaires à la Défense, le nouveau président devra puiser dans ses larges réserves de popularité et de prestige. Dans la mise au point de ses relations, il constatera l'utilité de reconnaître dès le début que ses rapports avec le Congrès et avec la presse constituent une seule opération. Il y a une sorte de système "triangulaire" de relations entre la Maison Blanche, le Capitole et la presse. Ses relations avec la presse peuvent non seulement influencer, mais bien déterminer ses relations avec le congrès, et vice versa.

Etant donné le fonctionnement actuel de notre système gouvernemental, rien n'affecte plus l'équilibre du pouvoir entre le Congrès et le président que la prépondérance de l'un ou l'autre comme source de nouvelles, d'explication et d'opinion. La première présentation des affaires publiques vient-elle de la Maison blanche et des départements, ou du Congrès et de ses comités? L'intérêt et l'attention du peuple à l'égard des événements publics ne sont pas illimités. Normalement, le temps que la plupart des gens, même les columnistes professionnels, peuvent consacrer aux questions publiques est très limité, quoique ce soit le premier à présenter les faits et les problèmes à l'oreille du pays se trouve en posture de diriger la nation.

Personne n'a mieux compris cela que Franklin-D. Roosevelt, et c'est lui qui fit de la conférence de presse du président l'une des principales institutions du pays. Il y eut des conférences de presse avant Roosevelt; mais elles n'étaient habituellement rien de plus qu'une partie de la routine de l'émission des nouvelles, et non le principal instrument du président pour la formation de l'opinion et la direction du Congrès. Roosevelt domina la conférence de presse et l'utilisa à ses fins, non à cause de son charme et de ses mots d'esprit, mais parce que dans ses meilleurs jours, il se fit lui-même

la plus grande source des plus importantes nouvelles. Si le président n'agit pas en ce sens, la conférence de presse dégénérera parce qu'elle ne remplira plus sa vraie fonction qui est d'aider le président à exercer son pouvoir de direction... D'autre part, la conférence de presse peut être très dangereuse pour lui et pour le pays s'il ne l'emploie pas de façon efficace. S'il ne s'en sert pas pour annoncer les nouvelles au sujet de sa propre administration, il constatera que son pouvoir politique décline. Car alors les membres des comités du Congrès deviendront la principale source de grandes nouvelles. Le pays verra la politique et les actes du président par les yeux des membres de ces comités.

Je ne veux pas laisser croire, cependant, que la façon d'agir de Roosevelt était un modèle qui peut être imité par n'importe quel président, ou qu'elle devrait l'être. Elle eut plusieurs répercussions malheureuses, entre autres le ressentiment naturel du Congrès, conscient du fait qu'il était "manipulé" par le président. Le président Eisenhower ne pourrait manipuler l'opinion publique et le Congrès même s'il le voulait. Le mieux et le plus qu'il puisse faire est de conserver l'initiative dans la direction de l'opinion pendant qu'il cherche à ajuster ses relations avec le Congrès.

Le grand problème ne consiste pas, je crois, à savoir s'il peut collaborer avec les sénateurs Taft et Martin et avec les autres dirigeants. Il devrait pouvoir le faire quand son équipe sera habituée à la manière d'agir de Washington. La principale difficulté viendra du fait que les chefs politiques au Congrès ne peuvent donner d'ordres. Ils ont quel que pouvoir et beaucoup d'influence, mais néanmoins les présidents des comités ont des pouvoirs indépendants qui susciteront de vraies difficultés dans les relations du président avec le Congrès. Depuis que la pratique du caucus a été abandonnée, le président des différents comités est plus puissant dans son domaine que la majorité de l'une ou l'autre Chambre. Ils en viennent à exercer une sorte de vote distinct que la majorité ne peut renverser habituellement.

(Copyright, N. Y. Tribune, Inc., 1953)

À travers la presse

Enquête sur la constitution

Les relations entre le pouvoir central et les provinces seront soumises à une étude approfondie par des experts que la Commission Royale d'Enquête doit engager pour débattre la question à fond. LE NOUVELLISTE le souligne fort judicieusement:

"Il est donc urgent qu'une étude impartiale soit faite des pouvoirs et des responsabilités de chaque gouvernement qu'une délimitation précise en soit proposée. L'enquête proposée par Québec est un excellent moyen de parvenir à cette fin. Mais, comme notre province ne peut parvenir seule à ce résultat, qu'il lui faut l'appui de toutes les autres provinces et au moins de quelques-unes d'entre elles, il faut que cette enquête se place au-dessus des partis, que son prestige soit tel que ses conclusions emportent l'adhésion des autres provinces. Cet objectif n'est pas chimérique parce que tous les gouvernements provinciaux souffrent de la sujétion à laquelle ils ont dû se soumettre. Un rapport précis, bien rédigé, appuyé sur une documentation irréfutable fera passer dans le camp autonomiste les chefs de gouvernement qui n'endurent qu'à regret la situation actuelle. C'est pourquoi nous souhaitons que cette enquête soit menée avec impartialité, avec habileté et que ses conclusions deviennent la chartre de toutes les provinces qui refusent de mourir."

Il serait temps que l'on mette un terme aux empiètements incessants du fédéral dans le champ de taxation provinciale; les conditions ont changé depuis les deux guerres et une réforme s'impose.

Gare à la grippe! La maladie qui est plus maligne qu'à l'ordinaire se répand dans tous les rangs de la population; il faut y prendre garde. Ce qui fait dire à LA TRIBUNE: "L'influenza exerce présentement ses ravages dans plusieurs pays du monde, et l'on a pu lire qu'en certains pays d'Europe et même

dans certains Etats de la République voisine, cette redoutable maladie existe présentement presque à l'état épidémique. Or, même si des experts qui ont étudié le caractère de cette influence, estiment qu'il n'est point aussi menaçant que celui de l'influenza qui fit mourir des millions de personnes, à la fin de la première Guerre, il est recommandable à tous de pratiquer la prudence en tout et partout. Si l'on se sent atteint de la grippe, il y a mieux à faire que d'essayer de s'en débarrasser par toutes sortes d'expériences personnelles sur soi ou par l'absorption de toute espèce de "remèdes" de bonne femme, c'est de consulter un médecin en qui l'on a confiance et de suivre ses conseils et ordonnances".

Avec un peu de précaution et de prudence, notre province pourra s'épargner le cauchemar d'une épidémie.

Budget de publicité

Soules sont prospères les maisons d'affaires qui consacrent un certain montant à la publicité dans les journaux. LA VOIX DE L'EST en convient et écrit:

"Sait-on que dans quinze publications du Québec, pour les mois de juillet, août et septembre 1952 les annonceurs ont délé les cordons de leur bourse pour une somme de \$2,936,422? Cette somme à elle seule est déjà imposante, mais elle est encore loin de représenter les montants considérables investis chaque année pour accroître la vente d'excellents produits. Il va sans dire que ces entreprises ne consacraient pas d'aussi fortes sommes à la publicité, si elle ne donnait pas de résultats efficaces... si le public ne lisait pas les annonces avant d'acheter".

Ceux qui payent ces annonces et se réclament ce ne sont pas leurs clients, ni les consommateurs, mais... ce sont ceux qui n'annoncent jamais.

Gazette rimée

Epuration Ayant fort à me reprocher en tant que style et que langage j'avoue avoir longtemps cherché un remède au sot terbiage. J'en ai trouvé un, en effet, dans ce que j'ai en confiance, n'ayant pas encore un brevet pour enrichir ma descendance. C'est un tout petit instrument qui se ajuste bien au téléphone pour enregistrer prestement mes fautes parfois folichonnes. Grâce à cette belle invention je pourrai, tête reposée, entendre ma conversation à tant de misère exposée. A ce petit jeu innocent qui ne fait de mal à personne, je pense tout en conversant souventes fois au téléphone.

Le rimailler

Mort de madame John Maguire

Madame John Maguire, née Maguire (Susan), une paroissienne de Saint-Sylvestre (Lotbinière), est décédée samedi matin à l'hospice Sainte-Brigide, Grande-Allee, à l'âge de 80 ans, à la suite d'une longue maladie. Ses funérailles ont eu lieu hier matin à l'église Saint-Patrice et l'inhumation s'est faite dans le cimetière de sa paroisse natale, Saint-Sylvestre.

Son mari l'a précédée dans la tombe il y a environ six mois. Un frère seulement, Patrick Maguire, de Berlin (N.H.), lui survit. Elle laisse aussi pour la pleurer ses neveux et nièces : messieurs Edward, Lewis et William Heney, de Montpelier (Vermont) ; mesdames Agnes Pitkin et Anna Harrigan, mesdemoiselles Emma et Helen Heney, aussi de Montpelier.

Notre journal offre ses condoléances à la famille en deuil.

Vie française

Le numéro de janvier — février de la revue "Vie Française", soutient avec les vœux de M. l'abbé Adrien Verrette, président du Conseil de la vie française, à tous nos compatriotes. M. Maurice Lebel, professeur à la faculté des Lettres de Laval, présente l'édition très soignée que vient de donner des oeuvres de Nelligan monsieur Luc Lacourcière.

La revue reproduit quelques-unes des allocutions prononcées lors du troisième Congrès de la langue française par messieurs Ernest Desormeaux, Lucien Borne, Cyrille-P. Delage, Mgr Alphonse Gagnon, P.-D. S.E. M. Gaspard Fautoux. Elle contient deux études sur la Louisiane, l'une du R.F. Antoine Bernard, l'autre de la plume de M. Edouard Pecteau, journaliste franco-américain. Les directeurs de la revue estiment en effet que l'étude du passé peut encore être de quelque profit pour notre peuple.

Est-ce vous?



nerveuse irritable
sans sommeil sans appétit
Vous avez besoin de

Nourriture Dr. Chase
POUR LES NERFS
Épargne 30% Achetez le grand format

204,396
chèques comme celui-ci ont
comblé des besoins urgents en 1952

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY
Mme. Marie Dupont
52, rue Paré
Votrez

Au cours de 1952, la Great-West Life a fait 204,396 paiements distincts de bénéfices, s'élevant dans leur ensemble à plus de \$38,000,000, à des détenteurs de polices et des bénéficiaires. Cette somme énorme fut répartie entre des personnes âgées qui avaient épargné de l'argent pour se garantir l'indépendance durant leur vieillesse, des veuves et des enfants pour qui ces paiements étaient d'une importance vitale et bien d'autres encore qui, en face de besoins urgents, y trouvèrent la solution salutaire de leurs problèmes.

En plus de ces paiements, la Compagnie a encore ajouté \$28 millions aux fonds gardés en dépôt au profit de ses détenteurs de polices dans les années à venir.

Dans toutes les autres phases des opérations de la Compagnie, des progrès constants se sont révélés. Les représentants de la Great-West Life ont soigneusement agencé et organisé \$327 millions de nouvelle protection pour plus de 45,000 personnes. Ses détenteurs de polices possèdent maintenant plus de \$2 milliards d'assurance-vie et de rentes dans la Compagnie. L'actif, qui est sagement placé dans des entreprises productives, a été porté à \$446 millions.

COMPARAISONS INTÉRESSANTES

	1952	1951
Affaires nouvelles.....	\$ 327,000,000	\$ 293,000,000
Affaires en cours.....	2,131,000,000	1,891,000,000
Actif.....	446,000,000	413,000,000
Payé ou crédité à des assurés et bénéficiaires.....	66,000,000	60,000,000

THE
GREAT-WEST LIFE
ASSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL - WINNIPEG, CANADA

JEAN LAMARCHE, Gérant de Succursale
Immeuble du Boulevard Téléphone 4-3571 Québec

Les cuniculeurs

Sous la présidence de M. René Reid, les membres du Cercle de Cuniculisme section de Québec se sont réunis pour y tenir leur seconde assemblée de l'année. Dans sa causerie, M. Reid s'employa à démontrer l'efficacité de la classification chez les lapins. M. Maurice Blain, secrétaire général de la fédération et cuniculeur spécialisé approuva les dires de M. Reid et s'étendit surtout sur les jugements des lapins aux expositions. Il répondit ensuite aux questions que désiraient éclaircir les producteurs.

Le prix de présence traditionnel, un magnifique lapin blanc, fut tiré parmi les assistants.

Incendie à Montréal

Montréal, 3 (PC). Un incendie, suivi de deux explosions, a ravagé hier soir un immeuble en brique à Montréal-Sud et chassa trois familles de leur foyer. Personne n'a été blessé, mais les dommages sont évalués à \$50,000. Le feu a éclaté dans la cave de l'immeuble de trois étages. On ne connaît pas encore la cause de l'incendie et des explosions.

Maires réélus

(Suite de la page 3)
par une majorité de 1,183 votes. M. Thérèse a perdu son dépôt.
Cowansville, Qué., 3 (PC) Le maire Eugène Boisvert a été réélu maire de cette municipalité des Cantons de l'Est, hier, l'emportant sur M. J. P. Meunier.
Arvida, Qué., 3 (PC) Le maire Louis Pay a été réélu, hier, dans cette ville du nord-est du Québec, battant M. Charles-Edouard Côté par une majorité substantielle.

A VICTORIAVILLE

Victoriaville, 3 (DNC) Pour la première fois dans l'histoire de notre ville trois candidats à la mairie se sont faits la lutte. Evidemment un seul a été élu. Il s'agit de M. Yvon Jutras, marchand, ancien échevin et président de la Ligue des Propriétaires, qui a remporté une majorité de 1,300 et de 1,477 sur ses deux adversaires, M. L.-Arthur Gamache, marchand, qui sollicitait un quatrième mandat, et M. Aurèle Roux, contracteur, ancien échevin. Sur 3,674 électeurs, 2,611 ont exercé leur droit de suffrage et 1,796 ont voté pour M. Jutras; 496 pour M. Roux et 319 pour M. Gamache.
A l'échevinage, M. Wellie Camiré a été élu dans le quartier No 3, avec une majorité de 23 voix sur son adversaire, M. Zacharie Roy, sortant de charge.
M. Omer Hébert a été élu dans le quartier No 6, par une majorité de 158 voix, sur son adversaire, M. Emile Hamel, sortant de charge.

M. Jean Bruchési

(Suite de la page 3)
demandes de renseignements à été de près de 2,000, et 18,328 volumes sont maintenant classifiés. Les ro-

mans sont toujours les ouvrages les plus en demande, mais la proportion des autres genres est légèrement supérieure à celle de l'an dernier. Dans l'ensemble, mais surtout pour les bibliothèques, pour les bibliothèques, 65 pour cent des ouvrages demandés furent des romans, ce qui laisse 35 pour cent — au lieu de 33 pour cent, en 1951 — aux autres genres.

M. Bruchési a terminé en disant : "Les remerciements forment le chapitre sinon le plus substantiel, du moins le plus agréable d'un rapport de ce genre. Aussi bien, aussi heureux d'y inscrire, en prenant garde de ne pas observer aucune règle de présence, les noms de ceux qui ont davantage droit à l'expression de notre gratitude : le gouvernement de la Province et plus particulièrement l'honorable Omer Côté; les autorités municipales et, en premier lieu, Son Honneur le maire Borne à qui nous adressons nos vœux de prompt et complet retour à la santé; les généreux quelque encore peu nombreux donateurs de livres; les quotidiens de la ville qui font, autant que possible, écho à nos manifestations; les membres de l'Institut dont l'appui moral et matériel nous est indispensable. On comprendra toutefois que la plus large part de nos remerciements personnels du président, satisfait de la façon dont les bibliothécaires et autres employés de l'Institut s'acquittent de leur tâche, aille à l'adresse de ses collaborateurs immédiats. Il est naturel qu'une société comme la nôtre ait des directeurs plus honoraires qu'actifs, car le prestige d'un nom ou l'éclat d'une fonction à son prix quand même l'Institut n'aurait pas d'autre moyen de reconnaître les services passés. L'essentiel, pour un président, est de savoir qu'il peut compter sur tous ses collaborateurs et de pouvoir, en l'importe quel temps, faire appel à l'intelligente bonne volonté et à la généreuse dévotion de quelques-uns. La crainte de blesser la modestie des uns et la fierté des autres me retient de donner des noms. Mais qu'on ne s'étonne pas de m'entendre décerner une mention spéciale à notre trésorier, Monsieur Mercier, au secrétaire "perpétuel", Monsieur Deslèts, aux présidents et membres de nos divers comités."

Considérant qu'il faut encourager les commissions scolaires à ouvrir,

à aménager les classes du cours primaire supérieur dans leur localité; Considérant que le traitement du personnel des classes du cours primaire supérieur est plus élevé que celui du cours primaire;

Considérant que le cours primaire supérieur demande l'établissement de laboratoires de physique et de chimie dans des salles appropriées; Considérant la situation financière précaire de la plupart des commissions scolaires;

La Fédération prie respectueusement et fermement Monsieur le Surintendant d'étudier, dans un bref délai, l'opportunité de réviser complètement le système actuel d'oc-

trois, qui est manifestement insuffisant, aux écoles supérieures.

Exposé d'ordre administratif
10—La Fédération recommande que l'article 418 du Code scolaire soit amendé pour remplacer le mot "PEUT" par le mot "DOIT" dans la troisième ligne.
20—La Fédération suggère que les octrois pour construction soient versés, autant que possible, en un seul versement, la première année, et qu'en aucune circonstance, ils soient échelonnés sur une période dépassant 5 ans.
30—La Fédération félicite le Gouvernement provincial d'instituer une Commission Royale d'Enquête sur les relations fédérales-provinciales.

LE SOLEIL, Québec, mardi 3 février 1953

au point de vue des questions administratives, sociales, économiques, fiscales et constitutionnelles.

En terminant, le mémoire émet le vœu que la Revue Scolaire, que la Fédération soutient à même ses revenus, puisse mettre à la disposition de la Revue Municipale, l'espace qui sera nécessaire pour la publication de toute statistique en matière d'éducation. Le mémoire remarque que la revue a plus que prouvé son utilité comme lien entre la Fédération, les associations diocésaines et les commissions scolaires.

VOUS POUVEZ DORMIR CE SOIR ET CONTROLLER VOS NERFS TOUTE LA JOURNÉE DEMAIN! Les comprimés SEDICIN pris selon les instructions données sont le moyen sûr et inoffensif de favoriser le sommeil ou de calmer les nerfs tendus. SEDICIN \$1.00-\$4.95 Aux pharmacies seulement!

Notre Rayon des Jouets est ouvert en permanence au quatrième étage

Vous y trouverez des centaines de jouets de tous genres, des poupées, des trains électriques, des livres pour l'enfance, des jeux instructifs et amusants... à donner en cadeaux ou à choisir pour vos enfants!

Robes-ménagères, lavables,

Helen Morgan

2.98

Les confections de qualité Helen Morgan vous permettent d'être toujours fraîches et jolies. Présentées en 5 modèles différents, dont deux seulement sont illustrés ci-contre.

A—Prélude - Blanc et turquoise, blanc et rose, blanc et bleu. Grandeurs : 12 à 20 ans.

B—Minuet - Turquoise, bleu, vert, rose sur blanc. Grandeurs : 16 à 44.

Pollack — rez-de-chaussée

Maurice Pollack Ltée — B. P. 1424 — Québec

Quantités Articles Grandeurs Couleurs Prix

S.V.P. ne pas oublier la taxe de vente de 2%.

Chèque inclus ☐ Mandat inclus ☐ Changer à mon compte ☐ Envoyer C.O.D. ☐

Nom

Adresse

Commandes postales acceptées pour les robes à \$2.98 seulement.

Jolis tabliers genre cordonnier pour la ménagère soigneuse

1.29

Ils sont ravissants et très pratiques. En coton de qualité, fleuris et, avec grandes poches sur les côtés. Petits, moyens, grands

Pollack — rez-de-chaussée

Autre groupe de robes LAVABLES

Fin coton, tissé serré Bonnes coupe et confection

1.98

Modèle boutonnant jusqu'à la taille, encolures en pointes, carrées ou rondes, manches courtes, ceinture à la taille, de même tissu. Garnitures variées, motifs fleuris, géométriques, pois et autres. Dames et demoiselles — 12 à 20 et 38 à 44.

Pollack — rez-de-chaussée

Le mois de février est LE MOIS DU FOYER CHEZ POLLACK

Echos mondains

RECEPTIONS

Le docteur et madame Mathieu Samson ont reçu à dîner vendredi dernier, en l'honneur de leur fille Louise et pour ses invités, avant le bal de la faculté des Sciences de Laval.

Madame Georges Lafrance a donné une réception vendredi dernier en l'honneur de l'Orchestre Symphonique.

M. et madame Wilbrod Langlais ont reçu à un cocktail samedi, en fin d'après-midi.

Madame Raymond Rochette a reçu à un shower de verres dimanche, en l'honneur de mademoiselle Jacqueline Lapointe, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Guy-L. Bérubé. Servaient le thé et les glaces : madame Albert Lapointe et mademoiselle Maria Bérubé, aidées de mesdames John-J. Hodgson, Robert Légaré, Bernard Lantier et mademoiselle Marie-Thérèse Lapointe.

DINER

Le dîner-dansant de la section montrealaise de l'Engineering Institute réunissait, en fin de semaine, en l'hôtel Windsor, plus de six cents invités. Des fleurs printanières or-

naient les salons de réception. A la table présidentielle, on remarquait : M. L. Austin Wright, madame R.E. Jamieson, M. F. L. Lewton, madame I. R. Tait, M. L. L. O'Sullivan, madame R. L. Dunsmore, M. J. B. Stirling, M. G. N. Martin, madame J. B. Stirling, M. R. L. Dunsmore, madame L. L. O'Sullivan, M. I. R. Tait, madame F. L. Lawton, M. R. E. Jamieson et madame Austin Wright.

MARIAGE

En la chapelle de l'église Sainte-Madeleine, d'Outremont samedi matin, à onze heures, le R. P. Gérard Labonté, S.J., bénissait dans l'intimité, le mariage de Marie-Elizabeth fille de M. et de madame Pierre Beaubien, d'Outremont, avec M. Jean-Pierre Cordeau, fils de M. J.-O. Cordeau, décédé et de madame Cordeau de Longueuil. Le choeur était alors décoré de fleurs printanières. M. Yvon Cordeau était le témoin de son frère. Accompagné de son père la mariée portait une robe aux lignes classiques, de satin blanc à encolure et manches festonnées, un voile de tulle illusion légèrement froncé sous un béguin perlé. Elle tenait un livre d'heures, souvenir de son arrière-grand-mère.

Madame Beaubien, mère de la mariée, portait une robe française safran, un chapeau de plumes de même ton et une touffe de rose au corsage. Madame Cordeau, mère du marié, portait une robe de crêpe français bleu paon avec touche de dentelle, un chapeau et des accessoires assortis. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception chez M. et madame Beaubien, avenue Stuart, où les salons étaient décorés de muflers et de jonquilles. M. et madame Cordeau, partirent ensuite pour le Club Seigneural. Pour voyager la mariée portait un costume gris Oxford, une blouse de soie italienne, un manteau d'alpaca noir, des accessoires noirs et un chapeau de plumes corail. M. et madame Cordeau habiteront rue Victoria Longueuil.

FIANÇAILLES

Monsieur et madame Léopold Bourget, de Riverbend, Lac Saint-Jean annoncent les fiançailles de leur fille, Jeanne, à monsieur Jim McGlynn, 16, fils de monsieur et de madame Hugh McGlynn, de Montréal.

NAISSANCE

Richard, enfant de monsieur et de madame Louis Lessard (Fernande Poulin) annonce la naissance de son petit frère, Jean, né à l'hôpital Saint-François d'Assise, le vingt-deux janvier. Parrain et marraine, monsieur et madame Jos. Allard, oncle et tante de l'enfant. Madame Maurice Arian portait son neveu sur les fonts baptismaux.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Elimination de 10,000 autos à Toronto

Toronto, 3. (P.C.) L'inspecteur de la circulation Robert Kerr a déclaré qu'entre 6,000 à 10,000 automobiles, chaque année, seraient retirées des rues de Toronto. Il s'agit d'une nouvelle campagne ayant pour but d'éliminer les automobiles défectueuses. Environ 10 agents s'occuperont constamment de vérifier les véhicules ayant des freins défectueux, des pare-chocs brisés et des roues et carrosseries désalignées.

L'ensemble des Delta Rhythm Boys à la Porte St-Jean

De l'exotisme, du rythme, de la fantaisie, telles sont les qualités essentielles de l'ensemble vocal des "Delta Rhythm Boys", l'un des plus célèbres d'Amérique, qui se produisent pour la première fois à Québec, à "La Porte St-Jean". Dans la vieille capitale, ce quatuor de belles voix chaudes et nuancées, riche de la nostalgia communicative du delta du Mississippi et de la belle terre louisianaise, berceau du jazz et de tant d'artistes de talent applaudis sur toutes les scènes mondiales, connaît, pour sa première hier soir à La Porte St-Jean, un succès flatteur, comparable à l'appréciation que ne lui a pas ménagée le public montréalais, durant un mois entier.

Toute l'exubérance, la joie dynamique des hommes de couleur si simples et "bon enfant" revêt dans leurs chansons, imprégnées de ces effluves mystérieuses, tour à tour alanguies ou trepidantes, qui touchent directement l'âme, la retenant dans un filet de rêve, un sentiment d'oubli que ponctuent les tonalités captivantes de la voix et le charme exquis du geste.

Les quatre artistes (le cinquième étant au piano) conduisent le spectacle "tambour battant" dans l'union parfait de voix caressantes comme la brise d'une nuit d'été ou, l'instant suivant, vibrantes et claires.

Nulla apparence d'effort dans les quatre visages d'une extrême mobilité qui communiquent à l'auditoire un fluide euphorique difficile à analyser !

Le quatuor interprète plusieurs succès nord-américains de l'heure, également deux ou trois chansons françaises données dans un cabaret des Champs-Élysées et adaptées par l'ensemble sous une forme très personnelle.

L'auditoire a menagé hier soir aux "Delta Rhythm Boys" un accueil flatteur et incontestablement mérité. Pierre Olivier présente le spectacle avec brio, racontant de plus quelques "bonnes" histoires du meilleur crû parisien bien aptes à mettre la salle en gaité.

R. B.

Les citoyens de Ste-Claire d'Assise

Les membres de la ligue des Citoyens de Ste-Claire d'Assise se sont réunis hier soir pour leur assemblée annuelle. Les membres sont inégalement de ce que les échelons de Limoulin n'ont pas fait échouer dans le bill de Québec le projet de l'assainissement de la Lairet. Par contre, ils félicitent et appuient unanimement l'attitude de la Chambre de Commerce à ce sujet.

M. Eudore Caron, président du comité d'études de la Lairet, a été mis au courant de ces démarches pour régler la solution de ce problème. En outre, la ligue s'oppose à ce

Nombre effroyable d'accidents de la route au Canada

Au Canada, les accidents de la route ont fait presque deux fois plus de victimes que la guerre durant le dernier conflit mondial. Les pertes canadiennes, morts, blessés et disparus, s'élevèrent à 94,000 alors que les accidents de la route au Canada, durant le même espace de temps, firent 170,000 morts ou blessés.

En 1949, le Canada a enregistré 115,225 accidents de la route. Ils ont coûté la vie à 2,275 personnes et causé des blessures à 43,814 autres. Moyenne hebdomadaire : 44 morts, 843 blessés ! Et depuis, la situation n'a fait qu'empirer.

Dans la seule province de Québec, il y a eu 648 morts, dont 132 dans la métropole.

Quant aux causes de ces accidents, elles sont imputables aux conducteurs dans soixante-dix pour cent des cas.

La Revue Technique Routière du ministère de la Voirie reproduit ces statistiques compilées par M. C. E. Campeau.

que la nomination des quatre contrôleurs se fasse par voix populaire mais plutôt qu'ils soient nommés par des corps publics.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

La Société Telemann au Cercle Debussy

Un remarquable programme d'œuvres du XVIIe au XVIIIe siècle, a été présenté, hier soir, à la Salle des Promotions, par la société Telemann de Québec, sous les auspices du Cercle Debussy.

Ce concert réservait une place d'honneur à la flûte, l'instrument par excellence, pour traduire la musique d'une époque où l'émotion vraie n'est pas recherchée dans la virtuosité ou les accords brillants, mais dans des lignes nettes, simples et arrêtées. Avec le XVIIe siècle, début d'une musique féconde et dans laquelle on a cru trouver en quelque sorte la synthèse des éléments légués par les siècles précédents, apparemment de nouvelles lois musicales, mais cachant toujours d'un voile discret, l'inspiration et le sentiment.

Les artistes de la société Telemann ont su nous en donner une excellente confirmation dans leur interprétation de "Gaillarde" : "Ha Rest" de Farnaby; ainsi que dans quelques madrigaux de Morley Johnson et Gibbons. Avec "Quatre pièces brèves" de Haendel, nous avons retrouvé ce tempérament fougueux du génial musicien et ses généreux élans de passion, toujours contenus dans une forme irréprochable.

Dans la seconde partie du concert, le violon s'est joint aux sons trais et limpides de la flûte dans une

admirable "Sonate Trio" en fa majeur de J.B. L'Oeillet, et dans le "Trio" en sol mineur de Telemann dont la musique éminemment équilibrée, proportionnée et aussi discrète que celle d'un Laïti ou d'un Rameau nous emmène bien loin de l'empêchement romantique ! Il est heureux que depuis quelques années, on ait tendance à faire revivre plus souvent cette musique lointaine mais toujours amoureuse de l'équilibre de la composition, avide de clarté et pratiquant l'art pour l'art. Ce n'est pas un des moindres mérites des artistes de la société Telemann de l'avoir compris.

J. P.

Chez les Patriotes de Charlesbourg

Au cours d'une assemblée régulière tenue le premier février, La Ligue des Patriotes de Charlesbourg a adopté, à l'unanimité, les deux résolutions suivantes :

1- A la suite de la motion de M. E.D. Fulton, député à Ottawa, la Ligue des Patriotes déplore le trop grand nombre d'imprimés immoraux qui se vendent dans presque tous les comptoirs de journaux dans la province de Québec. La ligue demande qu'une censure sévère soit exercée par l'autorité compétente et aussi par les particuliers afin d'enrayer le fleau montant de l'immoralité.

2- La Ligue des Patriotes félicite Radio-Canada pour la qualité supérieure de ses émissions radiophoniques, dans l'ensemble,

Les Echos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains coûtent \$2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant. Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.

est d'avis que les programmes de radio et de télévision doivent être d'origine canadienne, et prie Radio-Canada de conserver le contrôle de ces émissions, pour éviter que notre pays soit inondé par un nombre de programmes peu recommandables venant d'outre frontière. La ligue prie également le gouvernement de la province de Québec d'exercer son droit de censure sur les programmes de radio et de télévision.



Ces demoiselles de la MARINE

ont l'oeil clair... et juste!



Ces "Wrens" de la Réserve navale sont photographiées au cours d'un exercice de tir au revolver au centre naval Montcalm, 39 Avenue Laurier, à Québec.

Ces demoiselles de la Marine remplissent ici une des intéressantes et nombreuses fonctions qui leur sont montrées sous la surveillance d'instructeurs experts de la Marine Royale Canadienne.

Vous auriez vous-même bonne mine en bleu marine! Pourquoi n'entreriez-vous pas dans la Réserve navale, comme ces jeunes filles qui consacrent une soirée par semaine au service du pays?

Pour plus amples renseignements, adressez-vous au centre naval Montcalm, 39 Avenue Laurier, à Québec—téléphone 2-4748.

CONDITIONS

- ★ Age 19 à 25 ans
- ★ Études—7e année
- ★ Santé robuste
- ★ Gagnez jusqu'à 32 jours de solde par année.

H.M.C.S. MONTCALM

39 Avenue Laurier, Québec—Téléphone 2-4748

Si vous avez l'intention de vous enrôler, apportez votre extrait de baptême, deux lettres de référence, un certificat d'études et toute carte de compétence.

VOUS AUREZ FIÈRE MINE EN BLEU MARINE!

HMCS-102P

La Plus Grande Nouvelle depuis des Années en ce qui concerne la Santé!

LA FARINE PURITY ENRICHIÉ DE VITAMINES

SANS EFFET SUR LE GOÛT OU LA COULEUR!

La FARINE PURITY ENRICHIÉ DE VITAMINES est d'un blanc aussi pur que jamais! Son goût et ses propriétés en pâtisserie restent les mêmes. La seule différence est dans l'augmentation d'éléments nutritifs salutaires.

NE CHANGE PAS LES RECETTES!

Avec la FARINE PURITY ENRICHIÉ DE VITAMINES, vous continuez simplement à vous servir de vos recettes préférées pour faire les gâteaux les plus légers, les pâtes les plus feuilletées et le pain et les petits pains les plus délicieux qui soient. Toute la pâtisserie que vous ferez aura les avantages salutaires de la FARINE ENRICHIÉ DE VITAMINES!

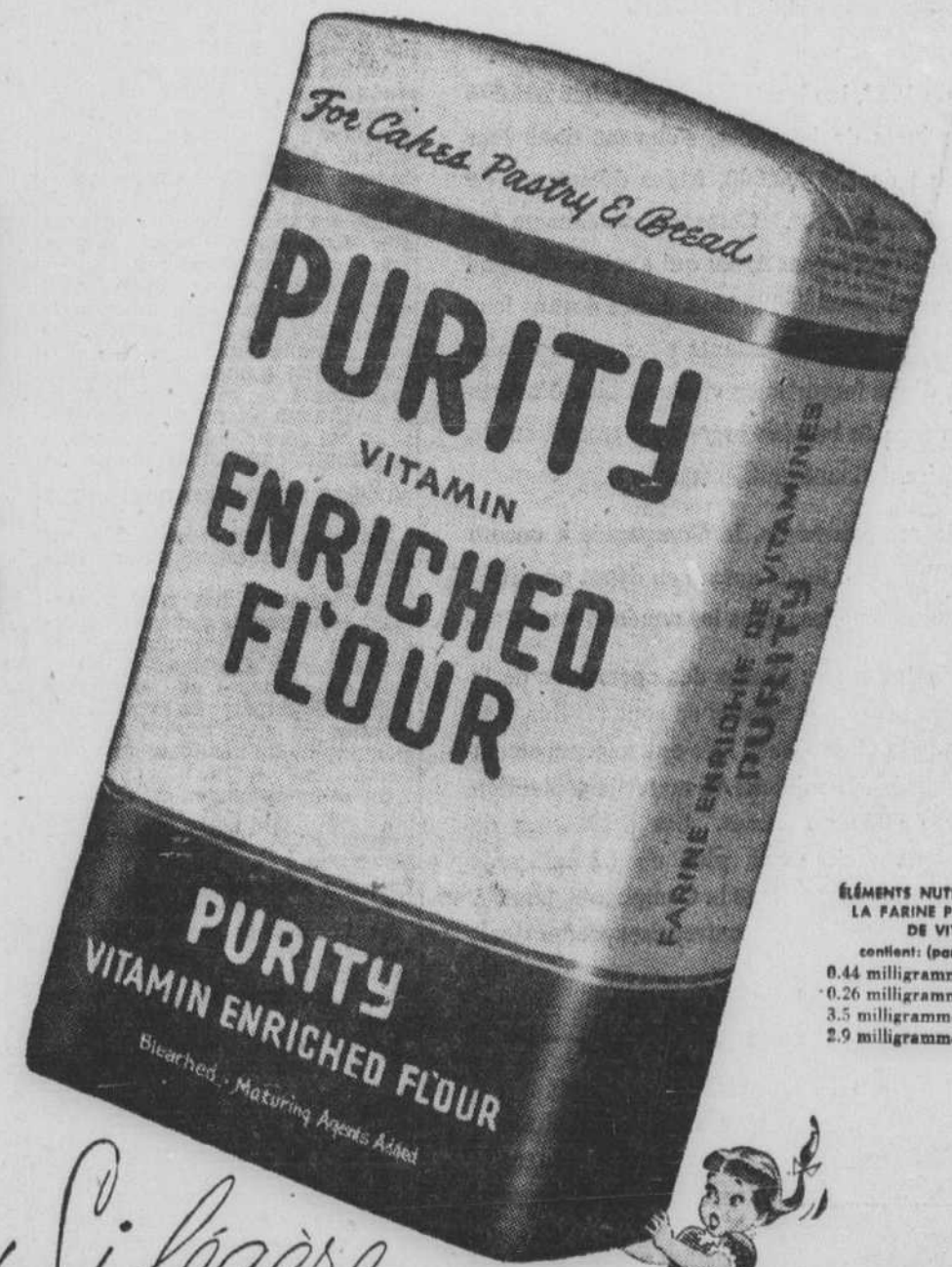
VALEURS NUTRITIVES SUPPLÉMENTAIRES!

Maintenant, la FARINE PURITY ENRICHIÉ DE VITAMINES vous offre plus d'éléments nutritifs, grâce à l'addition de trois importantes vitamines "B"—Riboflavine, Thiamine—Niacine—et de Fer alimentaire.

PAS DE CALORIES D'AJOUTÉES!

Aviez-vous surveillé leur poids? cette farine enrichie ne contient pas de calories supplémentaires.

Nous sommes fiers de présenter la FARINE PURITY ENRICHIÉ DE VITAMINES! Maintenant, la farine enrichie va assurer une meilleure santé aux Canadiens, en apportant des éléments nutritifs importants qui peuvent manquer à notre régime quotidien.



ÉLÉMENTS NUTRITIFS AJOUTÉS—LA FARINE PURITY ENRICHIÉ DE VITAMINES contient (par 100 grammes) 0.44 milligramme de Thiamine 0.26 milligramme de Riboflavine 3.5 milligrammes de Niacine 2.9 milligrammes de Fer

Si légère... quelle semble s'envoler!

La Farine Purity Enrichie de Vitamines vous assure les meilleurs résultats dans toute votre pâtisserie. Spécialement moulue, tamisée à travers des soies, elle a toujours la même consistance fine et si légère qu'elle semble s'envoler!



Un Produit de PURITY FLOUR MILLS LIMITED

PURITY ... pour toute votre pâtisserie

LA COMPAGNIE
PAQUET
LIMITÉE

Nouvelle Collection Printanière
d'un chic distinctif...

CHOIX de 7 MODÈLES tels qu'illustrés :

- a) Deux-pièces en crêpe bleu marine, garni de taffetas rayé blanc et bleu. Tailles : 16½ à 24½. Même modèle dans le noir..... 19⁹⁵
- b) Deux-pièces en crêpe bleu marine avec garniture en soie cordée blanc et bleu. Même modèle dans le noir. Tailles : 14½ à 22½..... 16⁹⁵
- c) Robe genre deux-pièces en crêpe bleu marine garni de faille avec pastilles blanches et bleu marine. Tailles : 18½ à 24½..... 12⁹⁵
- d) Robe en crêpe bleu marine, ornée de blanc. Tailles : 12 à 20. Même modèle dans le noir..... 16⁹⁵
- e) Deux-pièces en faille bleu marine ou noire avec plastron détachable. Ce modèle est aussi disponible en toile grise, noire ou bleu marine. Tailles : 12 à 20..... 19⁹⁵
- f) Robe en crêpe bleu marine avec revers en faille blanche. Tailles : 12 à 20. Aussi disponible dans le noir..... 19⁹⁵
- g) Robe genre redingote en faille bleu marine, noire, aqua ou rose. Tailles : 10 à 16..... 22⁵⁰
- Même modèle en taffetas quadrillé bleu marine et blanc ou noir et blanc. Tailles : 10 à 16..... 16⁹⁵



La mode en Bleu Marine

LA COMPAGNIE
PAQUET
LIMITÉE

Premier étage.

COMMANDEZ
PAR LA POSTE





ELLE AIME LES PLANTES : "Chéri, c'est une plante que je viens d'acheter. Elle se développera beaucoup. Il faut la placer dans la pièce la plus grande de la maison".

Echos mondains

BIENFAISANCE

Madame Léopold Fontaine reçoit son cercle de couture cet après-midi, au bénéfice de la Ligue de la Jeunesse féminine.

DEPLACEMENTS

M. et madame J.-P. St-Laurent font actuellement un séjour à New-York.

Madame Jean Lesage passe la semaine à Ottawa.

M. et madame Henri Clément ont passé la fin de semaine dans la métropole.

Madame Jules Vallée, accompagnée de sa fille Juliette, fait actuellement un séjour à Allentown, Penn., chez son gendre et sa fille. M. et madame John McElroy avant de s'embarquer vendredi, sur l'île de France, pour Londres, où elle sera l'invitée de son fils et de sa belle-fille. M. et madame Florian Vallée, Madame et mademoiselle Vallée se rendront ensuite à Paris, où elles passeront plusieurs mois.

Madame Roger Stanton, de Québec, et sa fille, Françoise, ont passé la fin de semaine à Montréal les invitées de M. et de madame Adolphe Gamache.

Madame Henri Verreault, de notre ville, et sa fille, Ghislaine, font actuellement un séjour de plusieurs semaines à Miami Beach, les invitées de M. et madame Patrick Tremblay.

Le docteur et madame Bertrand Gagnon sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec.

Mesdemoiselles Juliette et Marguerite Lemieux, de Lévis, sont parties pour la Floride, où elles feront un séjour de trois semaines.

Madame Henri Latouche est de retour de Montréal où elle a été l'invitée de M. et madame Paul Bertrand.

M. J.-O.-G. Chamberland, de notre ville, est parti récemment pour la Floride, où il séjournera pendant trois semaines.

LE BOUDIN BLANC
Page-O
C.A. C'EST DU BON BOUDIN
Téléphone : 3-4204



Salon
Marie-Antoinette
SPÉCIAL
de FÉVRIER:
PERMANENTE
à la crème
style
PARISTYLE 5.00
Une magnifique coiffure,
création nouvelle pour le
printemps.
Coupe de cheveux 1.00
Tél.: 4-8481, local 338
Deuxième étage

LA COMPAGNIE
PAQUET

Madame Emilio Marois, de Rimouski, fait actuellement un séjour à Manchester, chez son père.

Mesdemoiselles Thérèse et Jacqueline Gendron, de Sherbrooke, étaient de passage à Québec ces jours derniers.

ST-FRANÇOIS, Montmagny

Va-et-vient

M. et Mme Albert Bonneau, de Joliette, ainsi que leurs enfants, étaient de passage, récemment, chez MM. Adéard Bonneau, A. Prévost, et P.-A. Boulet.

M. et Mme Philippe Bonneau et leurs enfants, de Ste-Foy, ont rendu visite, récemment, à MM. A. Bonneau et P.-A. Boulet.

M. Wilfrid Roy, de Lévis, était de passage, récemment, chez Mme Joseph-M.-Ernest Roy.

M. Lauréat Roy est de retour d'un séjour à Chibougamau.

M. et Mme Maurice Vézina, de St-Michel, ainsi que Rachel, Vézina de Québec ont passé quelques jours chez Mme Vve Georges Vézina, récemment.

M. Georges Boulet, ainsi que son fils, de l'île d'Orléans, étaient de passage, récemment, chez Mme Vve S. Boulet.

Miles D. Lecomte, Constance Morin, Huguette et Agathe Martineau, et Henriette Roy, étudiantes à l'école normale de Lévis, ont passé leurs vacances de Noël dans leur famille.

Mlle Monique Boulet est retournée poursuivre ses études à l'École ménagère de Plattsburgh, après avoir passé les fêtes dans sa famille.

Conrad Gaulin, Roland Leclerc, Roger Montminy et Jacques Boulet, étudiants au collège de Ste-Anne de la Pocatière, sont venus passer les fêtes dans leur famille.

MM. Camille Paré, Raymond Raby, Léonce Roy, et André Martineau sont retournés, récemment, au collège de Lévis où ils poursuivent leurs études.

M. et Mme Daniel ainsi que Mme Armand Martineau et Mlle Lucille Martineau ont rendu visite récemment, à Mme Georges Hébert, hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

M. et Mme Jacques Chabot d'Estcourt, ont passé quelques jours chez M. et Mme A. Garant, récemment.

Mme Armand Martineau et son fils, André, étaient de passage, récemment, à Québec.

Mlle Bernadette Martineau a fait récemment, un voyage à Québec.

Mlle Marie-Anne Martineau, de Montréal, a passé quelque temps chez sa mère, Mme Vve P. Martineau, récemment.

Mme Vve J.-M. Turcotte a fait, récemment, un voyage d'affaires à Québec.

M. et Mme Adjutor Garant, de l'Alberta, ont passé quelque temps dans leur famille, récemment.

M. Eugène Morin, agronome, a fait, récemment, un voyage à Québec.

Mme J.-Paul Bolduc, a passé récemment, quelques jours à St-Cyrille.

M. et Mme Charles-B. Martineau ont passé quelque temps chez Mme Vve Proculus Martineau, récemment.

Mlle Louise Dumas, de Montmagny, était de passage, récemment, dans sa famille.

Mlle Roberta Dumas, de Montréal, ainsi que Mlle Simonne Dumas, g.m., de Québec, ont rendu visite, récemment, à Mme Daniel Garant.

Mlle Pierrette Martineau, g.m., de Montréal, était de passage, récemment, chez sa sœur, Mme Daniel Garant.

M. et Mme J.-Marie Proulx, et leur enfants, ont fait un court séjour, récemment, chez M. Alphonse Garant.

M. et Mme J.-Paul Paré de Québec, étaient de passage, récemment, chez M. et Mme Maurice Paré.

Nos malades

M. Cyrille Paré a été admis, récemment, à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, à la suite d'un malheureux accident. M. Paré s'est fracturé une jambe en faisant une chute.

M. Omer Bilodeau est actuellement retenu au lit par la maladie.

Mme Léo Morin est actuellement sous traitement à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Mme Armand Laflamme a été hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, récemment.

ST-JEAN-PORT-JOLI

Va-et-vient

MM. Jean-Guy Toussaint, étudiant au collège de Lévis, et Jacques Toussaint étudiant au collège de l'Islet, ont passé la période des fêtes dans leur famille.

Mlle Marie-Andrée Toussaint, étudiante au couvent de l'Islet, a passé la période des fêtes chez ses parents.

—MM. Léon Toussaint et Albert Beaulieu, ont assisté à l'exposition

du meuble, tenu à Montréal, la semaine dernière.

—Mlle Gilberte Poitras, institutrice à Ste-Catherine de Portneuf, et Gabrielle Toussaint, institutrice, à Cap-Rouge, sont venues passer la période des fêtes dans leur famille.

—M. et Mme Wilfrid Richard et leurs enfants ont fait un bref voyage, à Rivière-Ouelle, dernièrement.

—Mme Dominique Caron et Mlle Gertrude Laurendeau ont fait un court séjour à Québec, dernièrement.

—Mme Albert Leclerc et Mlle Marielle Leclerc ont passé quelques jours chez M. Maurice Leclerc.

—MM. Roger Leclerc et Marcel Laurendeau ont passé quelques jours, à Québec, la semaine dernière.

—Mlle Annette et Monique Jean, de Montréal, sont venues dans leur famille durant la période des fêtes.

—M. Olivier Bélanger est venu dans sa famille, à l'occasion du Nouvel An.

—Mlle Gisèle Bourgault, de Montréal, a passé quelques jours chez ses parents, à l'occasion des fêtes.

—Mlle Adéla Deschênes, de Montréal, a passé quelques jours chez M. et Mme Eugène Deschênes, à l'occasion des fêtes.

—M. Adrien Dumé et M. Léopold Dubé, navigateurs, passent l'hiver dans leur famille.

Statistiques

Selon les statistiques, il y a eu dans la paroisse, durant l'année écoulée, 71 baptêmes, 24 mariages et 17 sépultures.

Récentement avait lieu au Centre Paroissial, une belle fête enfantine, organisée par les Chambres de Commerce des jeunes de St-Jean-Port-Joli. De jolis cadeaux ont été distribués à tous les enfants présents par M. le curé Joseph Fleury, M. le vicaire Pelletier, le Dr Ferdinand Lizotte et Mme Lizotte, M. et Mme Jean-Baptiste Toussaint, M. Maurice Chouinard, président de la Chambre de Commerce, M. et Mme Laurendeau, Mme Ant. Fournier.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

N.-D. DU MONT-CARMEL

Naissances

On annonce les naissances de : Marie - Reine - Ghislaine, enfant de M. et Mme Léon St-Onge (Frère Rousseau). Parrain et marraine, M. et Mme Paul Roussel, grands-parents de l'enfant.

—Joseph - Gustave - Gilles, enfant de M. et Mme Montcalm St-Onge (Gilberte Barbeau). Parrain et marraine, M. et Mme Gustave Barbeau, grands-parents de l'enfant.

—Joseph - Francis - Jean - Pierre, enfant de M. et Mme Omer Dubé (Eva Drouin). Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Lévesque, cousin et cousine de l'enfant.

—Marie - Aline - Rita, enfant de M. et Mme Alphonse Massé (Angeline Lévesque). Parrain et marraine, M. et Mme Albert Lévesque, oncle et tante de l'enfant.

—Marie - Lise - Rita, enfant de M. et Mme Clément Lebrun (Jeanette Lagacé). Parrain et marraine, M. et Mme Adalbert Roussel, oncle et tante de l'enfant.

—Marie - Lise - Ghislaine, enfant de M. et Mme Gérard Dupéré (M.-Ange Martin). Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Martin, grands-parents de l'enfant.

Décès

M. Napoléon St-Onge, époux de feu dame Marie Plourde, est décédé récemment, à l'âge de 90 ans.

CAUSAPSICAL

Statistiques

Au cours de l'année 1952, il y eut 165 naissances, 22 mariages et 36 décès dont 15 adultes et 21 enfants.

Première naissance de l'année

Le 1er janvier, à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, un enfant à M. et Mme Gérard Tremblay.

Premier décès de l'année

Dame Adèle Laviole, épouse de M. Joseph Rioux, est décédée à sa résidence, à l'âge de 77 ans.

Gratification

Mlle Marie-Anne Dufour, institutrice au couvent du St-Rosaire, vient de recevoir du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur P.-E. Gagnon, une

gratification pour succès dans l'enseignement.

Noël

Grâce à l'initiative et au dévouement des membres du Comité d'Action Catholique et à la générosité des établissements commerciaux, il y eut, à Noël, dépouillement d'un arbre de Noël. Plus de 1,630 cadeaux ont été distribués aux enfants de la paroisse.

Le village était magnifiquement décoré à l'occasion des fêtes. Une campagne de décorations extérieures, organisée par la Chambre de Commerce des Jeunes, a remporté un vif succès. On distinguait plus d'une centaine d'arbres illuminés.

quelques crèches et autres décorations.

M. Aurèle Bouchard, maire du village a remporté le prix pour décoration de résidences privées et M. Alfred Plante s'est vu attribuer le prix pour décoration d'établissements commerciaux.

DERNIER DEPART
FLORIDE - CUBA

22 février

TOURISME ET TRAVAIL

251 St-Joseph
Québec 7-1340

quelques crèches et autres décorations.

M. Aurèle Bouchard, maire du village a remporté le prix pour décoration de résidences privées et M. Alfred Plante s'est vu attribuer le prix pour décoration d'établissements commerciaux.

quelques crèches et autres décorations.

M. Aurèle Bouchard, maire du village a remporté le prix pour décoration de résidences privées et M. Alfred Plante s'est vu attribuer le prix pour décoration d'établissements commerciaux.

quelques crèches et autres décorations.

M. Aurèle Bouchard, maire du village a remporté le prix pour décoration de résidences privées et M. Alfred Plante s'est vu attribuer le prix pour décoration d'établissements commerciaux.

quelques crèches et autres décorations.

M. Aurèle Bouchard, maire du village a remporté le prix pour décoration de résidences privées et M. Alfred Plante s'est vu attribuer le prix pour décoration d'établissements commerciaux.

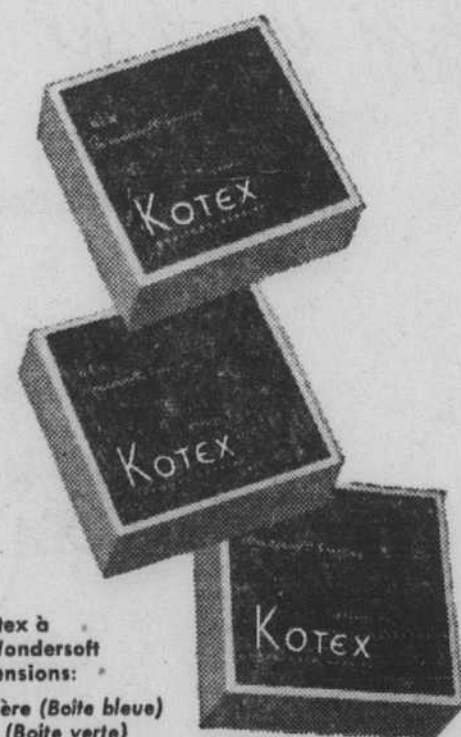
quelques crèches et autres décorations.

M. Aurèle Bouchard, maire du village a remporté le prix pour décoration de résidences privées et M. Alfred Plante s'est vu attribuer le prix pour décoration d'établissements commerciaux.

Vous n'avez jamais
connu une telle douceur!



La Nouvelle Kotex à Couverture Wondersoft



Nouvelle Kotex à
couverture Wondersoft
en trois dimensions:

Régulière (Boîte bleue)
Junior (Boîte verte)
Super (Boîte brune)

vous offre quelque chose de tout à fait
nouveau en fait de confort durable

Plus douce! Beaucoup plus douce—la nouvelle couverture Wondersoft que seule la nouvelle Kotex vous donne. Une douceur de duvet, une douceur incomparable—une force supérieure—et vous n'avez qu'à voir cette couverture pour comprendre comme elle est absorbante!

Elle est tissée à l'air! Un film duveté de coton, soufflé sur une gaze spécialement amolée. Chaque particule floconneuse adhère fermement, et chaque fil solide de la gaze est "aussujetti"—pour assurer une force supérieure. Seule Kotex possède ce procédé exclusif pour accroître votre confort et votre protection.

Une "douceur plus sûre": tenez la couverture Wondersoft en contre-jour. Vous verrez la toile duvet.

teuse de coton::: comme elle est "ouverte" pour admettre toute l'humidité, rapidement (les bords restent secs). Vous vous sentirez en sûreté::: vous serez confortables et d'une propreté impeccable, grâce à la couverture améliorée, à larges mailles, et extra-forte de la Kotex.

Quand vous ferez usage de la nouvelle Kotex, remarquez comme elle se tient fermement dans l'agrafe de votre ceinture périodique. Sans se déchirer, sans glisser, sans vilaines protubérances. Vous savez que seule la Kotex a des bouts plats pressés pour éviter les contours révélateurs.

Ce qu'il y a de mieux, c'est que la Kotex vous donne une absorbivité infailible::: une serviette molle qui conserve sa forme, reste ajustée et confortable des heures durant. Vous conviendrez, que la nouvelle Kotex est plus douce au début et durant l'usage!

*Marque Déposée

La Kotex* compte plus d'usagères que toutes les autres serviettes périodiques

—Le bill de Québec

(Suite de la 1ère page)

Me Wilfrid Bréher, représentants des Marchands Détaillants, etc. On sait aussi que le narrain du bill de Québec à l'Assemblée législative est M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur.

Me BENOIT PELLETIER

Me Benoit Pelletier a commencé à expliquer les raisons de la Cité à demander des pouvoirs d'emprunt pour des pavages permanents (\$300,000), pour des réfections de pavages (\$250,000), pour l'enlèvement des rails de la rue Dalhousie (\$40,000) et \$25,000 pour compléter le plan général d'urbanisme de la Cité. La ligue des Propriétaires s'oppose à ce que la Cité ne soit pas soumise à des emprunts ne soient pas soumis à un référendum. M. Duplessis appuie ce point de vue comme nous le disons plus haut. M. Fontaine explique que le référendum n'apporte pas de solution au problème, car ces pavages sont pour les nouveaux quartiers et les électeurs des vieux quartiers se sont déjà prononcés contre parce qu'ils n'en ont pas besoin, eux. M. Fontaine ajoute que \$300,000 est encore insuffisant devant les besoins de l'heure.

M. CAUMARTIN

L'échevin Urbain Caumartin plaide à lui aussi la cause des quartiers nouveaux qui se sont développés rapidement, comme celui de Limoilou, où l'ouverture des 17e, 18e, 19e rues exigent maintenant des pavages permanents pour ces gens qui ont investi des sommes considérables dans la construction. Le représentant du quartier Limoilou-Est invite les députés à venir faire un tour dans Limoilou au printemps pour se rendre compte de visu de la nécessité de pavages permanents. "Les députés verront qu'on se croirait en pays de colonisation". Et M. Caumartin souligne que l'argent employé pour tenir un référendum serait autant de rues qui seraient privées de pavage.

M. Duplessis soutient de nouveau que le peuple doit être consulté. On pourrait aussi arroser les sources de revenus des municipalités en demandant un peu ailleurs, dit M. Duplessis à M. Caumartin qui qualifie la province de Québec un peu de mère à qui l'on se recommande pour obtenir des faveurs. Duplessis lui répond que si les provinces sont mères, elles ont aussi "une fille, qui s'appelle Ottawa et qui leur coûte bien cher, dans le domaine de taxation".

Me ROGER VEZINA

Me Roger Vézina fait voir le point de vue de la Chambre de Commerce sur l'item des demandes des pouvoirs d'emprunt. La Chambre est en faveur des pavages permanents, mais elle considère que les réfections de pavages devraient être faites à même le budget annuel de la Cité. Deux échevins de la Cité, MM. Joseph Matte et Wilfrid Samson, ont déposé la demande de la Cité sur ce premier article du bill. Les vieux quartiers ont été forcés de consacrer des sommes importantes pour aider au développement rapide des nouveaux quartiers. A ceux qui disent que le taux de la taxe est élevé à Québec comparativement à certaines autres villes, M. Matte fait remarquer qu'à Québec tout est contenu dans le taux : rues, neige, eau, taxes foncières etc. M. Samson reproche à la Chambre de Commerce de ne pas avoir été assez sérieuse pour prévoir en même temps que d'anciens administrateurs de la Cité le développement de la

Ville et il reproche à M. H.-P. Cloutier de ne pas être de la Cité de Québec, mais de Loretteville, quand il est à la tête de la Ligue des Propriétaires et il souhaite que les propriétaires de Québec s'élisent un président de la Cité pour défendre les intérêts québécois.

M. C.-R. Fontaine explique que ces emprunts, au total de \$1,300,000 n'augmenteront pas la dette globale de la Cité puisque l'an prochain on rembourse \$1,500,000. La ville devra \$200,000 de moins. On réduit la dette.

Le comité décide alors de biffer les paragraphes a et b qui concernent les emprunts de \$300,000 pour les pavages permanents et \$250,000 pour la réfection des pavages permanents. Ces emprunts ont été approuvés l'an dernier et la ville n'a qu'à les soumettre au peuple si elle veut les obtenir.

LA RUE DALHOUSIE

Au paragraphe c, la ville demande l'autorisation d'emprunter \$40,000 pour l'enlèvement des rails de la rue Dalhousie et pour paver cette artère.

Le premier ministre : "A qui appartient ces rails ?"

M. W. Samson : "Au Pacifique Canadien !"

M. Duplessis : "Le Pacifique n'a pas les moyens d'enlever ces rails sans faire payer la dépense par la ville ?"

M. Roger Vézina : "Le Pacifique nous donne la permission d'enlever ces rails si nous payons la dépense. Il les posera ensuite sur la rue Prince-Edouard."

M. Antoine Rivard : "A qui appartient le fonds du terrain ?"

Me Benoit Pelletier : "La rue elle-même est propriété de la Cité. Les rails sont là depuis 1881."

L'échevin Samson : "Si vous ne nous donnez pas la permission, nous allons être tenus d'acheter des terrains pour le stationnement. C'est une affaire urgente dans le quartier qui paie le plus de taxes à la ville."

Le premier ministre propose alors que cet article soit accepté et la ville pourra procéder aux travaux et emprunter pour les payer.

L'INCINERATEUR

Me Benoit Pelletier explique que l'incinérateur actuel est insuffisant et qu'il faut lui faire des réparations coûteuses chaque année. Cet emprunt n'augmentera pas les charges des contribuables parce que la taxe des vidanges, actuellement en force, a été fixée pour prendre soin de cet emprunt, à tous les points de vue. C'est une question d'hygiène, et il faut le faire.

M. Rivard : "Combien coûte l'incinérateur par année ?"

M. Roger Vézina : "\$86,000."

M. Duplessis : "Y a-t-il des objections ?"

Me Louis Marceau : "La Ligue des propriétaires, que je représente, mais elle considère que les réfections de pavages devraient être faites à même le budget annuel de la Cité. Deux échevins de la Cité, MM. Joseph Matte et Wilfrid Samson, ont déposé la demande de la Cité sur ce premier article du bill. Les vieux quartiers ont été forcés de consacrer des sommes importantes pour aider au développement rapide des nouveaux quartiers. A ceux qui disent que le taux de la taxe est élevé à Québec comparativement à certaines autres villes, M. Matte fait remarquer qu'à Québec tout est contenu dans le taux : rues, neige, eau, taxes foncières etc. M. Samson reproche à la Chambre de Commerce de ne pas avoir été assez sérieuse pour prévoir en même temps que d'anciens administrateurs de la Cité le développement de la

M. Bouchard : "Dans le quartier St-Roch !"

M. Duplessis : "C'est une amélioration me paraît nécessaire. Il s'agit de la santé publique et l'intérêt public est en jeu. A mon avis, c'est une dépense urgente. En vertu de la loi, le ministère de la Santé pourrait forcer la ville à construire un nou-

veau incinérateur, si celui qui existe est insuffisant."

UN AMENDEMENT

Le premier ministre propose cependant un amendement à cette clause. Tous les revenus provenant de la taxe des vidanges devront être consacrés au remboursement de l'emprunt et au paiement des intérêts et de l'amortissement. "Cela va donner de la valeur à vos débentures", a dit M. Duplessis.

LE COMITÉ ADMINISTRATIF

On passe à l'article 7 qui augmente le nombre des membres au comité administratif, de 8 à 9, et le quorum de 4 à 5. M. Duplessis s'informe du nombre actuel des membres et fait remarquer qu'avec l'amendement proposé, 50 p.c. du conseil menerait l'autre moitié.

M. F. Boudreau : "Cet amendement veut-il dire que toutes les décisions du comité administratif peuvent être renversées par le conseil ?"

Me Pelletier : "Non, car toutes les décisions du comité ne vont pas au conseil."

M. GEORGE MARLER

Le chef de l'opposition libérale croit que cet article enlève beaucoup d'utilité au comité administratif. Au lieu de laisser au comité sa responsabilité, l'amendement la reporte toute au conseil municipal. C'est contre le principe de base d'un comité exécutif. "Je crois, dit M. Marler, que le comité exécutif a plus d'occasions d'étudier les questions importantes que le conseil entier. A mon avis, vous faites un pas en arrière."

L'échevin Edgar Caron s'oppose au changement. Il affirme que le système actuel donne satisfaction, sauf dans le cas de la neige.

L'échevin Joseph Matte est du même avis. "Trop de monde, trop de chicanes", dit-il. Il ajoute que l'amendement divise la ville en quatre quartiers du haut et quatre dans le bas. Ce pourrait être mauvais.

L'échevin Samson : "La cause de toute cette chicane au comité administratif est la question de l'enlèvement de la neige. On a tenté de nous imposer le système de charger la neige sur la taxe foncière au lieu du pied linéaire. Le quartier Champlain est le plus gros payeur de taxes à Québec et avec le système proposé l'édifice Price paierait \$4,500 par année pour 60 pieds de front. Cela n'a aucun bon sens. En fait, le grand mal c'est qu'il y a trop de favoritisme à l'égard de la ville et que les échevins travaillent à leurs élections trois ans d'avance."

M. HENRI BEAUPRE

M. Beaupré s'est prononcé en faveur de l'amendement parce qu'il permet à tous les électeurs d'être représentés au comité administratif. Il ne faut pas oublier que les membres de ce comité ne sont pas choisis par le peuple mais par le conseil. Ils ne sont pas mieux informés que les autres échevins et cependant c'est leur opinion qui prévaut, les autres n'ayant pas droit de vote.

"Le système actuel remonte à 1927 ou 1935, dit M. Beaupré. Les problèmes ont augmenté considérablement et la population a augmenté. Il est temps de voir si le comité administratif répond aux besoins des temps nouveaux. A mon avis, il faut un changement."

M. Duplessis : "Le problème est assez clair. Aux dernières élections municipales, électeurs comme candidats avaient ce qui arrivait. Les élus choisiraient eux-mêmes les membres d'un comité administratif d'après les règles fixées alors. On dit maintenant que ça ne marche pas. On suggère un autre système : envoyer des représentants de tous les quartiers de la ville au comité administratif. A première vue ça ne paraît pas mal. En réalité le problème est compliqué... Vous allez avoir des élections cet automne. Le problème n'a pas été soumis à l'électorat aux dernières élections, mais à tous les électeurs, c'est automatique. On pourra voir alors ce que pense la population ; et l'on pourra agir en conséquence."

Cette remarque coupe court à la discussion sur le projet d'augmenter le nombre des membres du comité administratif.

M. B. Pelletier : Est-ce que le paragraphe 7 de l'article 7 est adopté ?

Ce paragraphe déclare : "Toute matière qui est de la juridiction du conseil doit être soumise au comité administratif pour rapport et, si le comité ne fait pas rapport au conseil ce dernier ne peut agir". Puis ce qui est nouveau : "Cependant lorsqu'il s'agit d'une question qui peut faire l'objet d'un règlement, le conseil pourra exiger que le comité fasse rapport de sa décision majoritaire ou minoritaire, et le conseil aura alors le droit de se prononcer en dernier ressort."

M. Duplessis : Pourquoi procéder de cette manière tortueuse et ne pas donner directement au conseil le pouvoir demandé ?

L'article 7 est biffé en entier.

M. R. Vézina : "Faut-il entendre qu'il y aura à ce sujet un référendum à l'automne ?"

M. Duplessis : "La question n'a pas été abordée aux dernières élections. Il ne convient pas que ce soit nous qui changions le système actuel, mais il appartient au peuple de se prononcer. Vous reviendrez l'an prochain avec votre demande devant le parlement."

M. W. Samson rappelle que pendant vingt ans il n'a pas représenté son quartier au comité administratif. Cette mission était laissée à M. P. Dinan, cet excellent Irlandais, qui faisait ainsi profiter son quartier et sa ville de son expérience. Actuellement c'est encore au conseiller ayant le plus d'expérience de la vie municipale que la mission est confiée. En passant M. W.

Samson fait l'éloge de M. D. Burns.

Le comité des bills privés adopte ensuite l'article 8 qui porte sur la signature de chèques, mandat et bon. La signature du payeur sur les chèques pourra être lithographiée.

Mais le comité biffera bientôt l'article 9 qui vise à porter à \$80,000 le budget annuel de l'office du tourisme et de l'industrie.

M. J. Matte remarque au cours de la discussion qu'il faut pouvoir encourager les étrangers qui viennent en ville par exemple à l'occasion du bouspiel. Ça rapporte, dit-il, aux hommes d'affaires ainsi qu'aux ouvriers. La ville pourrait faire davantage pour les curiers.

M. M. Duplessis : "Qu'est-ce que la ville paie pour le bouspiel ?"

M. J. Matte : "\$500."

M. M. Duplessis : "Nous avons donné, quant à nous, \$2,000. Nous avons donc payé pour vous."

M. M. Cloutier : "Nous avons voté dernièrement \$1,500 pour les raquettes."

M. W. Samson : "Les joueurs de curling laissent dans nos murs plus d'argent qu'on pense."

M. M. Duplessis : "Vos amis donnaient \$500 pour le bouspiel. Nous donnons \$2,000."

M. W. Samson : "Quand j'étais député, j'étais dans l'opposition".

Le comité adopte l'article 10 se rapportant aux obligations émises par la municipalité et leur enregistrement.

On attaque l'article II qui a pour but de permettre aux inspecteurs du service d'hygiène de Québec, d'inspecter et faire appliquer un règlement, même en dehors de la ville de Québec, à l'exception faite cependant des cités et villes où l'inspection est déjà obligatoire, les établissements où l'on fabrique des charcuteries.

M. M. Duplessis : "Ça n'a pas de bon sens."

M. B. Pelletier : "Ça se fait déjà pour le lait."

M. M. Duplessis : "En dehors de Québec ? Voyons ! Après vous, ça n'est tout le même pas la fin du monde". Le conseil municipal de Québec est élu pour occuper des affaires de Québec et non d'ailleurs. Vous même ne tolérerez pas que des étrangers viennent imposer un règlement chez vous.

M. B. Pelletier : "Les municipalités concernées n'ont pas protesté..."

Le comité s'en tient au point de vue du premier ministre et supprime le paragraphe a de l'article II en question.

Me Louis Lesage qui représentait un fabricant de boudin, avait pris part à la discussion pour protester, au nom de son client, contre la partie du paragraphe qui aurait entraîné des dépenses d'environ \$800 à cet homme d'affaire.

A l'article II du bill imprimé en premier lieu et soumis aux membres du comité des bills privés, la ville voulait faire consacrer trois modes de taxation pour l'enlèvement de la neige, soit partie payée au pied linéaire, partie basée sur l'évaluation des immeubles, partie sur l'évaluation des terrains seulement. L'éche-

vin Caron trouve que les échevins n'ont pas assez étudié cette question de l'enlèvement de la neige, tandis que l'échevin Joseph Connellet soumet que l'enlèvement de la neige devrait être considéré comme un service tout comme les services de pompiers, de police, d'eau et d'égout, etc. M. Duplessis trouve que les demandes de la cité pour l'établissement d'un système de taxation suivant les trois principes mentionnés est plutôt extraordinaire. L'échevin Jos Matte est d'avis que chacun doit nettoyer la devanture de sa maison. Mais à la fin des discussions, le comité décide de biffer l'article concernant l'enlèvement de la neige.

Me François Jobin a contesté au nom du syndicat des employés de l'intérieur de l'hôtel de ville la proposition de la Ville de former un comité de compétence chargé de faire subir des examens aux candidats aux différentes fonctions de service intérieur. Me Jobin déclare que les employés ne veulent pas avoir à nommer les employés, mais qu'ils trouvent que l'article rime à rien. "Si l'article rime à rien, dit M. Duplessis, il n'est pas dangereux. Si les échevins ont été élus, ils doivent avoir le droit de nommer les employés municipaux, ajoute M. Duplessis. Et l'article est adopté."

L'article 15 du bill initial est devenu 12e et il permet à la cité de ratifier une anomalie qui existait relativement au statut de la rue Octave. Cette rue a été déplacée de son assiette à une couple de reprises et elle a été ouverte cependant plus loin et l'article est adopté pour régulariser une question de fait.

La ville obtient aussi le droit de charger pas plus de \$0.10 par billet par personne pour l'admission du public aux spectacles présentés par la ville, au Palais Montcalm, au Colisée et au Stade.

Le premier ministre exprime l'opinion que la ville n'a pas les moyens de payer \$30,000 par année pour la bibliothèque municipale. L'amendement est donc biffé.

Avant la fin, Me Roger Gosselin présente un amendement au nom de la Cie Direct Motor Express, qui veut faire prolonger la zone industrielle de 4 jusqu'à la route de la Savanne. La compagnie, établie sur un lot du centre industriel à 97% de son terrain dans la zone mais il lui manque quelques pieds pour pouvoir obtenir une commutation de taxes, tel que promis à ceux qui établissent des industries dans Québec.

L'échevin C.-J. Bédard s'est opposé à cette demande parce que le conseil municipal l'a unanimement refusée. L'échevin Samson a parlé contre le projet parce que c'est contraire aux intérêts des compagnies du même genre qui opèrent dans la ville et qui ne peuvent pas obtenir cette commutation.

L'amendement fut refusé, parce que le conseil de ville n'en veut pas. Avant que le comité ne s'ajourne, l'échevin Samson a demandé que M. Emery Boucher, directeur de l'Exposition, soit nommé officier municipal.

vin Caron trouve que les échevins n'ont pas assez étudié cette question de l'enlèvement de la neige, tandis que l'échevin Joseph Connellet soumet que l'enlèvement de la neige devrait être considéré comme un service tout comme les services de pompiers, de police, d'eau et d'égout, etc. M. Duplessis trouve que les demandes de la cité pour l'établissement d'un système de taxation suivant les trois principes mentionnés est plutôt extraordinaire. L'échevin Jos Matte est d'avis que chacun doit nettoyer la devanture de sa maison. Mais à la fin des discussions, le comité décide de biffer l'article concernant l'enlèvement de la neige.

Me François Jobin a contesté au nom du syndicat des employés de l'intérieur de l'hôtel de ville la proposition de la Ville de former un comité de compétence chargé de faire subir des examens aux candidats aux différentes fonctions de service intérieur. Me Jobin déclare que les employés ne veulent pas avoir à nommer les employés, mais qu'ils trouvent que l'article rime à rien. "Si l'article rime à rien, dit M. Duplessis, il n'est pas dangereux. Si les échevins ont été élus, ils doivent avoir le droit de nommer les employés municipaux, ajoute M. Duplessis. Et l'article est adopté."

L'article 15 du bill initial est devenu 12e et il permet à la cité de ratifier une anomalie qui existait relativement au statut de la rue Octave. Cette rue a été déplacée de son assiette à une couple de reprises et elle a été ouverte cependant plus loin et l'article est adopté pour régulariser une question de fait.

La ville obtient aussi le droit de charger pas plus de \$0.10 par billet par personne pour l'admission du public aux spectacles présentés par la ville, au Palais Montcalm, au Colisée et au Stade.

Le premier ministre exprime l'opinion que la ville n'a pas les moyens de payer \$30,000 par année pour la bibliothèque municipale. L'amendement est donc biffé.

Avant la fin, Me Roger Gosselin présente un amendement au nom de la Cie Direct Motor Express, qui veut faire prolonger la zone industrielle de 4 jusqu'à la route de la Savanne. La compagnie, établie sur un lot du centre industriel à 97% de son terrain dans la zone mais il lui manque quelques pieds pour pouvoir obtenir une commutation de taxes, tel que promis à ceux qui établissent des industries dans Québec.

L'échevin C.-J. Bédard s'est opposé à cette demande parce que le conseil municipal l'a unanimement refusée. L'échevin Samson a parlé contre le projet parce que c'est contraire aux intérêts des compagnies du même genre qui opèrent dans la ville et qui ne peuvent pas obtenir cette commutation.

L'amendement fut refusé, parce que le conseil de ville n'en veut pas. Avant que le comité ne s'ajourne, l'échevin Samson a demandé que M. Emery Boucher, directeur de l'Exposition, soit nommé officier municipal.

cial, avec tous les privilèges que cela comporte. Cette requête a été refusée.

En remerciant le premier ministre et le comité, le pro-maire Gabriel Boucher a demandé au gouvernement de favoriser la ville d'un nouvel octroi de \$250,000, comme l'année dernière, pour aider à boucler le budget. Le premier ministre n'a pas accordé cette demande, en déclarant :

"L'an dernier, nous avons donné un octroi de \$250,000 à la cité parce qu'elle était déficitaire. Il faudrait, cette année, demander de l'aide à ceux qui accaparent les revenus des provinces et des villes."

LE SOLEIL, Québec, mardi 3 février 1953

M. Maurice Roy de St-Zacharie, récemment à Beauveville.

M. Gérard Fortier, de Drummondville, à Beauveville, à l'occasion du jour de l'An.

M. et Mme Benoît Gagnon, de Lampton, chez des parents.

M. et Mme Gaudias Boiduc, de Québec, à Beauveville, en fin de semaine.

M. et Mme Benoît Turgeon, de St-Joseph d'Alma, chez des parents, à Beauveville.

M. Frédéric Roy de Montréal, récemment à Beauveville.

Mlle Jeannine Landry, de Québec, dans sa famille, à l'occasion du jour de l'An.

Mlle D. Bureau, récemment, à Lampton.

Mlle Charlotte Clément, de Québec, dans sa famille, ces jours derniers.

M. et Mme J.-L. Roy, de Montréal, dans sa famille, récemment.

Mlle Berthe Bossé, de Québec et Mme E. Gasgrain, de Montréal, à Beauveville, chez des parents.

Mlle Jeanne Grondin, de Québec, dans sa famille, récemment.

M. Marc Landry, de Québec, récemment à Beauveville.

M. et Mme Louis Jacques, de Québec, ont passé quelques jours à Beauveville.

M. et Mme Damien Veilleux, de St-Germaine, à Beauveville, chez des parents.

Mlle Suzanne Doyon, de Waterville, dans sa famille, récemment.

M. P.-E. Poulin de Montréal, à Beauveville, à l'occasion du jour de l'An.

Mlle Gaétane Mathieu, de Montréal, a passé quelques semaines dans sa famille.

M. et Mme Alphonse Bérubé, de Québec, chez des parents, à Beauveville.

M. et Mme Omer Drouin, de Ste-Marie, en fin de semaine à Beauveville.

M. André Clément de Sorel, dans sa famille, ces jours derniers.

M. et Mme Walter Perkins, de Montréal, récemment.

M. et Mme Gustave Roy de St-Zacharie, à Beauveville, ces jours derniers.

M. Nap Morin, de St-Côme, de

Mlle Antoinette Rancourt, de Québec, dans sa famille, pour quelques jours.

Mme F. Fiset, de St-Ephrem, à Beauveville, récemment.

M. Yves Duval, de Montréal, récemment à Beauveville.

M. Odilon Poulin, de St-Joseph, de passage à Beauveville.

M. et Mme Philias Fortier, de Ste-Germaine, chez des parents, à Beauveville.

Mlle Euchariste Morin, d'Ottawa, dans sa famille, à l'occasion du jour de l'An.

M. et Mme A. Mailhot, de Rivière Bleue, ont passé quelques jours à Beauveville.

M. Louis Gilbert de Sherbrooke, à Beauveville, récemment.

M. P. Laurin, de Montréal, à Beauveville, ces jours derniers.

M. F. Grenier, de St-Georges, de passage à Beauveville.

Mlle Colette Poulin, à Québec, ces jours derniers.

Mlle C. Brousseau, de Sorel, récemment.

M. et Mme Alexandre Landry, de Mégantic, de passage à Beauveville.

passage à Beauveville.

Mlle Jeannette Rodrigue, de Lévis, a passé les vacances dans sa famille.

M. et Mme Lucien Lachance ainsi que Mlle Antoinette et Céline Lachance, à Broughton, récemment.

Mlle Hélène Boiduc, de Drummondville, chez des parents, à Beauveville.

M. Napoléon Roy, de St-Georges, de passage à Beauveville.

M. et Mme Alphonse Poulin, d'Iberville, à Beauveville, ces jours derniers.

M. Viateur Turgeon, de passage à Québec.

M. Maurice Boiduc, de Québec, à Beauveville, récemment.

M. l'abbé Henri Fortin, à St-Jean Port-Joli, dans sa famille.

M. et Mme Marcel Fortier, de Québec, chez ses parents, à Beauveville.

Mlle Gilberte Fortin, en voyage à Sherbrooke.

M. Emmanuel Jolicœur d'Arvida, à Beauveville, dimanche.

Le Dr Eugène Fortin, de St-Victor, de passage à Beauveville.

Mme Philippe Rodrigue, de St-Victor, récemment à Beauveville.

M. J.-A. Veilleux, Mlle Hélène Veilleux, ainsi que M. Hugues Veilleux, à Ste-Marie.

Mme Suzanne Turgeon, de passage à Québec.

M. Ambroise Houle, de St-Victor, récemment à Beauveville.

Mlle Madeleine Pélipin, de Montserrat, à Beauveville, ces jours derniers.

M. et Mme Antonio Bernard de Stratford, chez des parents, à Beauveville.

M. Philippe Bourque de St-Joseph, de passage à Beauveville.

M. Siméon Lessard, de Québec, dans sa famille, à l'occasion des Fêtes.

M. et Mme Lucien Boiduc, de Québec, à Beauveville, récemment.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

LES CAPSULES

WHISTLE

ONT DE LA VALEUR

Commencez à les collectionner, elles seront échangeables contre de la vaisselle (vous faites votre service vous-même).



ÉCOUTEZ!
LA
FAMILLE
PLOUFFE
CE SOIR À 7.45
CBF-CBV-CBJ

Un Rhume Peut
Compromettre
VOTRE TRAVAIL

Maux de tête et maux d'estomac annoncent souvent un rhume. C'est à ce moment qu'il faut aider à neutraliser l'excès d'acidité en prenant du BROMO-SELTZER, qui agit vite. Soulagez les maux d'estomac et maux de tête en tout temps avec BROMO-SELTZER.

Essayez
BROMO-SELTZER

NON-LAXATIF

JOE PALOOKA

Le pacificateur

Par Ham Fischer

Merci.

Bah !

Non. Ça serait stupide.

Je possède un territoire aussi étendu qu'un petit pays.

Je possède cet immense palais et des centaines de serviteurs, sans compter d'innombrables richesses.

Et puis, si je suis pas joyeux.

Une araignée m'a trotté dans le nez.

MANDRAKE, le magicien

Par Lee Falk et Phil. Davis

Je possède un territoire aussi étendu qu'un petit pays.

Je possède cet immense palais et des centaines

Un témoignage

(Suite de la 1ère page)
connaissance du rapport avant sa
préparation définitive.

M. George S. Currie a dit au com-
ité parlementaire des crédits pour
la défense, aujourd'hui, que ses re-
commandations sur les services des
travaux de l'armée, "furent faites
dans un but constructif".

On l'a convoqué comme témoin
principal dans l'enquête du com-
ité sur son rapport spectaculaire. Il
s'est présenté avec une déclaration
de trois pages, rédigée à l'avance,
où il dit qu'il se rendit vite compte,
après le début de l'enquête en
avril dernier, que le ministère de la
Défense prenait déjà des mesures
pour "améliorer les conditions".

Son rapport a décrit un "relâche-
ment général" dans la règle des ser-
vices des travaux et a attaqué le
manque d'efficacité, disant qu'elle
pourrait s'avérer plus coûteuse que
les vols et autres irrégularités.

M. Currie a déclaré que son rôle
dans cette enquête a consisté à re-
chercher les causes des irrégularités
commises au camp de Petawawa.

Il a dit que la police avait enquê-
té sur ces causes d'irrégularités avec
une telle compétence que la plupart
d'entre elles avaient été décelées et
la majeure partie du butin volé
avait été retrouvé.

Il a même songé sérieusement à
ne pas mentionner les irrégularités
en question dans son rapport mais
a changé d'idée parce qu'il savait
qu'on attendait leur mention d'une
façon ou d'une autre.

C'est la gendarmérie canadienne
et la police militaire qui lui ont ap-

porté ses renseignements sur les ir-
régularités mais son rôle personnel
consistait surtout à en découvrir les
causes.

Centaines

(Suite de la 1ère page)
nouvelles marées de printemps se
poursuivent sans relâche, et les équipes
de secours continuent à recueillir
des survivants réfugiés sur les toits,
dans des greniers, sur des digues et
des promontoires où ils ont grelotté
pendant deux jours sous la neige,
la grêle et les vents glacés.

La reine Juliana de Hollande, at-
tristée par le désastre qui s'est
abattu sur son pays, hier, a fait une
autre visite des régions sinistrées au-
jourd'hui, par avion.

Avant d'envoyer pour cette
deuxième tournée en deux jours, elle
a ordonné que le yacht royal, don
du peuple hollandais lors de son ma-
riage, soit transformé en navire-hôpital.

La princesse Béatrice, âgée de 15
ans a fait cadeau de sa nouvelle bi-
cyclote à la Croix-Rouge des Pays-
Bas. Elle l'avait reçue samedi, à
l'occasion de son anniversaire de
naissance.

Les premières funérailles ont
commencé en Hollande.

Un jeune cultivateur hollandais,
emprisonné par les eaux déborda-
ntes, a transporté sa femme malade
dans le grenier de la maison, mais
a trébuché juste avant d'atteindre le
haut de l'escalier. La jeune femme
s'est noyée en retombant. On a se-
couru un père qui étreignait son
nouveau-né prématuré de deux mois
dans le grenier menacé par l'inonda-
tion. Deux volontaires tentant de
sauver un troupeau de bestiaux se
sont noyés lorsque leur charrette a

chaviré dans les eaux.

LA REINE OBEIT

Shettisham Beach, Angleterre, 3.
(PA). "Éloignez-vous, ce n'est un
endroit pour les touristes", a déclaré
un gardien en arrêtant une petite
camionnette qui arrivait à
Shettisham Beach, ravagé par l'in-
ondation.

La reine Elizabeth d'Angleterre et
son mari, le duc d'Edimbourg, qui
occupaient la camionnette, ont or-
donné au chauffeur de rebrousser
chemin et quitter les lieux.

Le gendarme n'a pas reconnu la
jeune reine et il était tout éberlé
lorsqu'il lui a dit, aujourd'hui, qu'il
avait fait rebrousser chemin à la
reine.

Cette dernière a fait une tournée
des régions dévastées, hier, et a ap-
pris sur les lieux que le plus grand
besoin des victimes de l'inondation
est du bois de chauffage. Elle a
ordonné que des provisions de bois
soient expédiées de son domaine de
Sandringham. De nombreux char-
gements arrivaient aujourd'hui à
Kings Lynn.

Plusieurs victimes ont reçu un en-
couragement personnel des souve-
rains.

Aujourd'hui, la reine et la reine-
mère Marie se sont rendues en au-
to du Palais de Buckingham à
Benfleet afin de visiter les centres
de repos aménagés pour les milliers
de sans foyer.

Londres, 3 (PC) — La Société bri-
tannique de la Croix-Rouge a cour-
toisement refusé l'office de secours
aux victimes de l'inondation faite
par la Croix-Rouge canadienne.

Un porte-parole de la Société bri-
tannique a déclaré qu'il avisera la
Société canadienne que, pour le mo-
ment, il n'en tentera de se tirer d'affaires avec les réserves
existentes.

La Croix-Rouge canadienne a en-
voyé un câblegramme dimanche of-
frant ses services et mettant à la
disposition des Britanniques les ré-
serves canadiennes de vêtements et
de literie à Genève.

Plusieurs autres offres sont par-
venues à la Société britannique à
mesure que les nouvelles du désas-
tre atteignent toutes les parties du
monde.

Possiblement 300 des disparus bri-
tanniques habitaient l'île de Canvey,
dans l'estuaire de la Tamise. Les 25
milles carrés de Canvey ont subi le
plus dur coup dans tout le pays
quand les digues antiques ont cé-
dé, tôt dimanche matin, et que la
mer s'engouffra sur les brèches.

La police dit qu'au moins 130
personnes sont mortes à cet endroit.
Tôt aujourd'hui, il y avait encore
3,800 personnes sur l'île. Plusieurs
d'entre elles probablement hystéri-
ques, refusaient d'abandonner leurs
foyers. Une flotte de petits bâti-
ments, rapidement groupée, a sauvé
les 7,000 autres habitants.

Alors que la nation se mobilisait
pour porter au secours des ré-
gions inondées, on continuait de
consolider les digues contre les inon-
dations futures. L'armée a distribué
quatre millions de sacs de sable pour
entreprendre la "bataille des brèches".
Les milliers d'ingénieurs
de l'armée, des aviateurs et des
marins dirigeaient les travaux.

Le conseil municipal du grand
Yarmouth, presque dans le centre
de la région dévastée, a décrété des
mesures d'urgence "sur une base
de temps de guerre", alors qu'une
digue de quatre milles menaçait de
céder sous la pression. On a déjà
bouché plusieurs petites brèches a-
vant de 20,000 sacs de sable.

A Great Wakering, dans l'Essex,
250 sapeurs de l'armée qui avaient
reçu ordre de travailler jusqu'à ce
qu'on leur ordonne d'arrêter ont
entassé des sacs de sable toute la
nuit pour réparer une digue haute
de 20 pieds, et longue de deux mil-
les.

Le long des rives de la Tamise, à
Londres, la police croit que les
eaux, dans leur retraite, transpor-
tent dix boîtes de cyanure d'hydro-
gène qui est un poison. Toute per-
sonne qui en ouvrirait une pour-
rait en mourir. On a trouvé dix
autres boîtes coincées sous des fe-
nêtres dans l'est de Londres.

A la station expérimentale de l'ar-
mée à Foulness, une autre île de
la Tamise, on essaie de sauver de
l'équipement secret dont on refuse
de spécifier la nature.

On estime officiellement à un

million de livres sterling les dom-
mages à deux navires de la Marine
royale à Sheerness, dans l'estuaire
de la Tamise. Ce sont : la frégate
"Berkeley Castle" et le sous-marin
"Sirdar", qui ont tous deux chaviré.

Les 16,000 habitants de Sheerness
manquent d'électricité et souffrent
aussi d'une pénurie aiguë d'eau po-
table. Le système des égouts est
bloqué.

La reine et son mari, le duc
d'Edimbourg, ont visité le Norfolk
et ont causé avec les réfugiés. A
Londres, le comité gouvernemental
de coordination des secours fonc-
tionne déjà sous la direction de sir
David Maxwell-Fyfe. L'un des prin-
cipaux problèmes est de savoir
comment reconstruire les digues
dans l'East Anglia et où on prendra
l'argent nécessaire.

CATASTROPHES NATIONALES

Les membres des familles royales
des trois pays ont visité les sinis-
trés et leur ont fait parvenir des
provisions.

Le premier ministre Churchill a
déclaré les inondations de la Grande-
Bretagne comme "une responsabilité
nationale". Le premier ministre
hollandais, M. Willem Drees a dé-
claré les inondations de son pays
comme une catastrophe nationale,
citant le mot de la province
éprouvée de Zélande : "Je lutte
mais je survis".

Le ministre de l'Agriculture, en
Angleterre, sir Thomas Dugdale, a
déclaré en Chambre des Communes,
hier, que la reconstruction des ram-
parts contre la mer "présentera
l'un des plus grands problèmes de
génie que nous ayons eu à affron-
ter".

Il a dit qu'on avait trouvé 280
brèches dans les seules digues de
l'Essex.

SUR LE CONTINENT

Bruxelles, 3 — (PA) — Le haut
commissaire du tourisme de la Bel-
gique, M. Arthur Haulet, évalué à
\$10,000,000 les dommages causés par
l'inondation aux stations balnéaires.

La plupart des 23 îles du sud-
ouest de la Hollande ont été sub-
mergées. Les gens qui s'étaient mis
au lit calmement samedi soir se sont
éveillés pour trouver leurs demeures
inondées. Plusieurs ont été noyés
avant de gagner l'extérieur.

En Belgique, l'onde a lavé digues,
dunes et routes, surtout dans la
région d'Ostende, où elle a fait huit
victimes. D'autres personnes ont
 péri à Anvers, où plusieurs navires
ont chaviré dans le port, à Ter-
monde, Hamme et Malines.

A Ostende, on a même craint une
épidémie et les autorités ont com-
mandé 20 tonnes de désinfectant.
En France, dans la région de
Dunkerque, les dommages se chif-
frent par plusieurs millions de
francs.

SECOURS DES CANADIENS

(Par la Presse Canadienne)

Les Canadiens ont promis, hier,
d'aider les victimes de l'inondation
de la Grande-Bretagne, de la Hol-
lande et de la Belgique.

A mesure que les rapports conti-
nuent d'arriver au Canada au sujet
de la tragédie de fin de semai-
ne, les députés au Parlement à
Ottawa ont exprimé, à l'unanimité,
"le grand désir du peuple canadien"
de faire parvenir des secours aussi-
tôt que les pays éprouvés pourront
indiquer la nature de leurs besoins.
D'autres volontaires se préoccu-
pent déjà de recueillir des fonds
dans tout le pays.

Les chefs des minorités hollan-
daises qui ont immigré au Canada
ont constitué un comité de secours
spécial afin de recueillir des fonds
parmi leurs compatriotes de tout le
pays. L'argent sera transmis im-
médiatement au fonds national du désastre
en Hollande.

La campagne de souscription a
été inaugurée à Ottawa par la So-
cété canado-hollandaise, sous la
présidence de M. J. Auer, s'est
propagée à Vancouver par la même
société de cet endroit.

On anticipe que l'aide fournie
par tous les Canadiens sera ache-
minée à la Croix-Rouge canadienne
qui a déjà offert ses réserves de
vêtements, de literie et son outi-
lage pour la lutte contre l'inonda-
tion, emmagasinées à Genève, Suisse.
Des villes comme Oshawa, Onta-

rio, et Victoria ont proposé de cons-
tituer des fonds de secours.

Le premier ministre de la Colom-
bie-Britannique, M. Bennett, a of-
fert les secours de sa province à la
Grande-Bretagne. Le Vancouver
Province a proposé, dans un article
éditorial, qu'une "portion généreuse"
de \$500,000 qui restent dans le
fonds de secours constitué en 1948
pour aider les victimes des inonda-
tions de la vallée Fraser soit en-
voyée aux victimes de la Grande-
Bretagne et des Pays-Bas.

Les citoyens du Manitoba qui ont
recu de l'aide de partout durant
les inondations de la rivière Rouge
en 1950 se préparent à retourner
cette aide de quelque façon. Le pre-
mier ministre Campbell a téléphoné
au Foreign Office de Londres pour
exprimer la sympathie de sa pro-
vince et lui faire les détails de pre-
mier main de la tragédie.

Tous les députés aux Communes
à Ottawa ont appuyé une motion
de sympathie et de secours, propo-
sée par le premier ministre, le très
hon. M. Louis St-Laurent, et ap-
puyée par l'hon. George Drew, leader
conservateur de l'opposition.

On exprime, dans cette motion,
"le grand désir du peuple canadien"
de manifester sa sympathie aux
victimes d'une manière qui s'avè-
rera la plus utile une fois la nature
de l'aide déterminée.

Par l'intermédiaire des souverains
de la Grande-Bretagne, de la Bel-
gique et de la Hollande, on ex-
prime à ceux qui ont directement
souffert "de cette effroyable tragé-
die" la sympathie du peuple cana-
dien.

Un porte-parole de tous les partis
ont appelé l'aide apportée par
ces pays au Canada à l'époque des
inondations de la rivière Rouge et
d'autres catastrophes nationales.

M. Drew a proposé que l'Orateur
des Communes, l'hon. Ross Macdonald
soit nommé à l'immediat président
d'un comité chargé de
coordonner les campagnes de secours
organisées aux pays.

CANADIENS A L'OEUVRE

Hamelin, Allemagne, 3 (PC) Qua-
rante-cinq sapeurs canadiens se di-
rigent vers les Pays-Bas, aujour-
d'hui, à bord de puissantes barques
d'assaut à moteur afin de prêter
main forte à la lutte contre l'inon-
dation.

Un détachement commandé par
le capitaine Fred Huxtable, âgé de
31 ans, de Toronto est parti pour
Hamelin afin de se joindre à un
groupe de sapeurs britanniques. Le
groupe mixte s'est alors dirigé en
convoi vers les terres basses éprou-
vées des Pays-Bas.

Les Canadiens utiliseront leurs
barques d'assaut pour touter les
barges transportant les matériaux
nécessaires à la construction de
ponts à bascule. Ils répareront
également les installations d'aqueduc
dans les régions où l'eau fait
sérieusement défaut.

Les Canadiens font partie du 58e
régiment indépendant des Royal
Canadian Engineers. Ils se tenaient
prêts au départ depuis que le bri-
gadier J. E. C. Pangman, comman-
dant de la 27e brigade canadienne
en Allemagne, leur a demandé au
gouvernement hollandais. Les grou-
ps de la 27e brigade est cantonné à Ha-
novre.

SAUVETAGES HEROIQUES

Canning Town, Essex, 3. (PA) Une
femme âgée de 67 ans, Mme Annie
Shepherd, vêtue seulement
d'une chemise de nuit et les pieds
baignant dans l'eau froide, a donné
l'alerte à ses voisins. L'un d'entre
eux a déclaré : "Sans l'intervention
d'Annie, nombre d'entre nous se-
raient morts dans l'inondation".

Canvey Island, 3. (PA) Une flotte
de petits bateaux de toutes sortes
est allée au secours des 13,000 ha-
bitants de l'île. Les journaux de
Londres ont rappelé une autre évacua-
tion, en l'appellant "une flotte de
Dunkerque".

L'île de Canvey, longue de sept
milles, a été reprise sur la mer en
1622, elle est très populaire auprès
des Londoniens qui vont y passer
leurs fins de semaine en été. Des
milliers de personnes vivent tout
l'année sur l'île. Les conditions d'in-
ter et une odeur épouvantable règne
partout.

Hunstanton, Norfolk, 3. (PA) Parmi
les 400 aviateurs américains, qui
ont participé aux sauvetages, sept ont
officiellement disparus.

Whitstable, Kent, 3. (PA) Un mé-
nage de vieillards, dans leur cuisine
inondée, n'avaient plus que le mien-
hors de l'eau quand les sauveteurs
sont parvenus jusqu'à eux. Égale-
ment dans une cuisine inondée un
garçon de sept ans, avait de l'eau
jusqu'aux oreilles, quand il a été
sauvé. Les vieillards tout comme
l'enfant se tenaient debout dans un
évier.

FAITS DIVERS

Hunstanton, Norfolk, 3. (P. A.) —
mère a donné naissance à un enfant
pendant que les pompiers grim-
paient aux murs de la maison inon-
dée pour la transporter à l'hôpital.

Beverly Brook, 3 (PA) — Un vieil-
lard, âgé de 70 ans avait pris l'ha-
bitude de dormir dans un abri anti-
aérien depuis dix ans, parce qu'il y
était plus tranquille qu'à la maison.
Il a été surpris et noyé dans son abri.

King's Lynn, Norfolk, 3 (PA) —
Dans l'église St. Nicholas, envahie
par l'eau, un sacristain a attrapé
deux poissons sous la chaire.

Sandringham, 3 (PA) — Les 500
acres de bié appartenant à la reine,
au domaine royal de Sandringham,
ont été complètement ravagés par
l'inondation.

Prix réduits

Montréal, 3. (PC) La Commission
des Liqueurs du Québec annonce
aujourd'hui une réduction du prix
du scotch importé. Une bouteille de
26 onces coûtera 20 cents de moins
à \$5.25, et une bouteille de 40 onces,
30 cents de moins à \$7.90.

Tache d'huile

(Suite de la 1ère page)

teinture" sur l'Atlantique-Nord, à
environ 120 milles au sud-ouest
de la position d'où l'avion avait en-
voyé un message de détresse, tôt
hier. Le garde-côte a estimé qu'il
se trouvait alors entre 250 à 300 mil-
les à l'est d'Argentina, Terre-Neuve.

L'avion, un appareil quadrimoteur
de type York appartenant à Sky-
ways, Ltd., de Londres, se dirigeait
vers Gander, Terre-Neuve, venant
des Açores.

Le Campbell a laissé savoir qu'il
fouillait la région, en dépit de bour-
rasques de neige.

On avait reçu le dernier messa-
ge de l'avion à Gander à 12:35 a-
h., heure normale de l'est, lundi.
Peu après, Gander perçut un signal
de détresse.

L'avion transportait des troupes
anglaises entre Londres et la Ja-
maïque.

Hallifax, 3 (PC) — Un temps plus
clair aujourd'hui, apporte un nou-
vel espoir aux chercheurs aériens
et maritimes qui essaient de retracer
trois avions disparus et leurs 50 oc-
cupants.

Le bureau météorologique de Hal-
ifax prédit un temps idéal pour des
envoies au-dessus du Labrador où
un "Lancaster" du CARG s'est écaré,
dimanche soir, dans le désert de
neige au sud-est de Goose Bay. Il
y avait neuf hommes à bord.

Un cargo britannique a sillonné
les eaux glacées sans succès, et trois
avions de la garde-côte américaine
ont continué leurs recherches
toute la nuit.

Onze Dakota de l'école de naviga-
tion aérienne à Summerside, Tie du
Prince-Édouard, ont sillonné les
cieux du Labrador dans la nuit à la
recherche du "Lancaster" disparu
aujourd'hui, 12 "Lancaster" de
Greenwood, Nouvelle-Écosse, et de
Goose Bay se sont joints à eux.

Une neige aveuglante avait han-
dicapé les chercheurs, lundi.

Le "Lancaster" revenait vers la
base de Goose Bay, avec deux oc-
cupants en panne, quand il est dispa-
ru. Il avait interrompu une envolée
routinière pour rechercher un avion
civil américain, de Philadelphie, qui
n'avait pas donné de ses nouvelles
depuis vendredi.

On n'a trouvé aucune trace de ce
dernier appareil et de ses deux oc-
cupants.

Les recherches se poursuivent éga-
lement en Colombie-Britannique où
3 avions sont disparus depuis 6
jours.

AUTRES TRAGÉDIES

Tripoli, Libye, 3 (PA) — Un qua-
drimoteur de l'aviation américaine
s'est écaré hier à l'extrémité de
l'aéroport de Wheelus, près de Tripoli.
Les 15 personnes qui se trou-
vaient à bord ont été tuées instan-
tément. L'avion décollait juste-
ment pour entreprendre une envolée
d'entraînement. On ne connaît pas
encore la cause de l'accident.

Big Spring, Texas, 3 (PA) — Deux
avions réactés filant à toute vitesse
se sont heurtés à l'extrémité d'une
piste d'atterrissage au moment où
les pilotes s'apprêtaient à contourner
de nouveau l'aéroport. Trois avia-
teurs ont été tués. Un avion s'est
écaré sur une maison vacante près
de la base Webb, mais n'a pas pris
feu. L'autre s'est arrêté près d'une
route.

A la recherche

de la bête noire

Sherbrooke, 3 (PC) L'hon. Alcide
Côté, ministre des Postes, a déclaré,
hier soir, à Sherbrooke, que le parti
progressiste-conservateur cherche
continuellement la bête noire dans
l'administration libérale qui a as-
suré la prospérité et la sécurité à
toute la nation canadienne.

M. Côté a accusé les conservateurs
de tenter de se faire du capital po-
litique en invoquant des arguments
comme 1) l'extravagance de l'admi-
nistration, 2) la surtaxation, 3) le
rapport Currie et 4) la nécessité
d'un changement de pouvoir en se
basant sur des demi-vérités et sou-
vent des mensonges.

Le ministre adressait la parole à
l'assemblée annuelle de l'Associa-
tion libérale du comté, dans la salle
publique de l'hôtel de ville.

Victime du froid

à Trois-Rivières

Trois-Rivières, 3. (PC) La vague
de froid qui s'est continuée hier à
Trois-Rivières a causé au moins une
mort. Le Dr. Marc-André
Marchand a attribué à une crise
cardiaque causée par le froid la
mort subite de M. Jean-Baptiste
Durand, un septuagénaire. M. Du-
rand s'est affaissé alors qu'il mar-
chait sur la rue. A ce moment, le
mercure marquait un degré sous
zéro.

Le Dr. Marchand, appelé sur les
lieux, n'a pu que constater la mort
et le Dr. Philippe Bellefeuille, co-

Chefs communistes

américains condamnés

New-York, 3. (PA) Sept leaders
communistes ont été condamnés,
aujourd'hui, à trois ans d'emprison-
nement après avoir préteré ce
sort à l'exil en Russie soviétique.

Ils ont également écopé de \$6,000
d'amende chacun.

Cinq autres chefs communistes,
trouvés coupables, ont été condam-
nés à deux ans d'emprisonnement
et à des amendes de \$4,000 chacun.
L'autre prévenu a reçu une sen-
tence d'un an de prison et une
amende de \$2,000.

Les 13 prévenus communistes ont
été reconnus coupables de conspi-
ration pour renverser, par la force,
le gouvernement des États-Unis. La
peine maximum pour ce crime est
de cinq ans d'emprisonnement et de
\$10,000 d'amende.

Montréal, 3 (PC) Pendant com-
bien de temps peut-on détenir une
personne, sur l'ordre d'un coroner,
en rapport avec une cause de meur-
tre? Telle est la question posée hier,
à la Cour supérieure, au cours de
la requête pour un bref d'habeas
corpus en faveur de Gertrude Cer-
vant, âgée de 24 ans, détenue depuis
le 21 janvier par la police.

C'est le coroner R.-L. Duckett qui
avait ordonné la détention de Mile
Cervant, par suite de la mort de
M. B.-J. McAbbie, propriétaire du
café "Au Lutin Qui Bouffe".

M. le juge André Demers a pris
en délibéré la question d'un caution-
nement. Le cas est assez inusité
puisque l'inculpée n'est pas accusée
et n'est pas détenue comme témoin
important à l'enquête qui se dé-
roulera plus tard.

Quoi qu'il advienne, le chef des
détectives, M. Wilfrid Bourdon, a
annoncé que quatre de ses hommes
ont quitté la métropole, à la recher-
che de ceux qui ont battu M. Mc-
Abbie et lui ont volé son argent. La
police a déjà annoncé qu'elle con-
naît l'identité des quatre hommes
et de la femme qui seraient respon-
sables du meurtre et que leur arres-
tation n'est qu'une question de
temps.

ST-GILLES, Lobinière

Va-et-vient
M. et Mme Samuel Veilleux, leur
fille, Yolande, M. et Mme Edouard
Veilleux, leurs filles, Micheline et
Jocelyne, de Drummondville, de pas-

roner du district, a rendu plus tard
un verdict de mort naturelle.

Bébés dort bien

Les coliques, la dentition douloureuse,
les rhumes sont soulagés avec le
SIROP D'ANIS GAUVIN

Formule Médicamenteuse
Scientifique

ECLAIRCIT
LES
BOUTONS

COULEUR D'ÉPIDERME CAMOUFLÉ LES BOUTONS
TANDIS QU'IL FAIT SON
OEUVRE.

DES MILLIERS DE GENS ACCLAMENT LE MÉDICAMENT
CLEARASIL. Un si grand nombre de
garçons, de jeunes filles et d'adultes ont
constaté que CLEARASIL est un médicament
efficace dans le traitement de leurs boutons
qu'il est à présent un des médicaments
contre les boutons les plus en demande
en Amérique.

Sélection du Reader's Digest a rapporté sur
des expériences de clinique où on a employé
le médicament genre CLEARASIL.

DOIT RÉUSSIR VOUS ARGENT SERA REMBOURSÉ
Procurez-vous le Médicament Non-
Gratuit CLEARASIL à tous comptoirs de
produits pharmaceutiques.

69c SEULEMENT
Sur enquête faite dans les magasins.

YEUX FATIGUÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux irrités par la lumière, le
vent, l'excès

Le courrier de Pascale France

JE VOUDRAIS SAVOIR. — Puis-je, en somme, madame, c'est votre mari et non pas les enfants qui sont fautifs dans cette affaire d'héritage, je crois que vous auriez tort de ne plus jamais avoir un geste amical pour ces mêmes enfants. Croyez-moi, la vie est trop courte pour en gaspiller une bonne partie en querelle avec ses parents, et c'est toujours aux plus généreux et aux plus intelligents à témoigner d'assez de grandeur d'âme pour passer l'éponge sur ces schismes de famille qui surgissent presque toujours autour de questions d'héritage. Personnelle-



POÈME. — Sincère merci pour vos mots très aimables qui m'attendaient à mon retour de vacances. Merci aussi pour vos vœux et puis, vous auriez tort de ne pas courir votre chance, une autre année, surtout que le succès veut bien continuer fidèlement de vous sourire.

PASCALÈNE. — Le mouton de Perse n'est sûrement un peu plus vieux que le rat musqué pour une jeune fille de votre âge, mais il est des minois et des silhouettes de vingt ans que cette fourrure ne dépare nullement.

FRANCINE. — Il est certain que la température de New-York est particulièrement chaude à la fin de juillet et que si vous ne supportez pas très bien la chaleur, vous feriez mieux de vous y rendre à une autre saison de l'année ou encore d'aller séjourner à Atlantic City, comme vous en avez l'idée, puisque là vous pouvez profiter de la fraîcheur qui vient du voisinage de la mer. De toute façon, à la fin de juillet, ce sont des robes légères

LE COURRIER

Le Courrier étant un service gratuit que le "Soleil" offre "par écrit" à ses lecteurs et lectrices, ceux-ci sont priés de prendre note qu'il est contraire aux règlements d'appeler la directrice au téléphone. Il est donc tout à fait inutile de vouloir relancer Pascale France à son bureau, ou chez elle, en fin de semaine et à l'heure des repas, les réponses aux demandes qui lui sont adressées paraissent chaque jour dans le courrier quotidien et chaque samedi dans les deux pages du supplément réservées à cette fin. Lecteurs et lectrices voudront bien tenir compte de cet avis.

La Direction.

qui conviennent et si vous avez la chance d'en avoir une couple à la fois foncées et fraîches, vous les trouverez infiniment pratiques.

JE L'AI ME. — Vous devriez, en effet, être tout à fait chic dans la toilette que vous avez l'intention de porter et pour votre mariage et pour votre voyage de noces. La garniture de plumes dont vous parlez conviendrait mieux, à mon avis, pour la cérémonie religieuse, et vous pourriez la remplacer par un petit feutre léger, brun, pour le voyage. Et avez des gants bruns comme votre chapeau et votre blouse.

MIGNONNE. — Toutes les crèmes nettoyantes (cold cream) de bonne qualité peuvent être employées pour le démaquillage et si vous employez une lotion astringente pour finir ce nettoyage de la peau, vous pouvez très souvent remplacer l'eau et au savoir qui ne sont pas à conseiller régulièrement. L'huile d'olive est censée activer la pousse de cheveux mais non des dents, et pour ceux-ci aient une belle apparence, il faut les brosser avec une petite brosse et les traiter au mastic.

2. — Une jeune fille de 17 ans mesurant 5 pieds et 3 pouces doit peser environ 115 livres. Vous êtes donc beaucoup trop maigre pour votre âge et votre grandeur. Pour votre rouge à lèvres, servez-vous d'une nuance de carmin ou cyclamen. Votre orthographe n'est pas mauvaise du tout.

Pascale France

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.



Votre patron, Madame

par Anne Adams

4639

La sobriété peut très bien aller de pair avec l'élégance et l'on en veut pour preuve la robe tout à fait gentille que l'on illustre ici. Vous la ferez vous-même en un rien de temps même si vous n'êtes pas une experte couturière car le patron vous facilitera grandement la tâche.

Vous obtiendrez ce patron dans les grands magasins. 14 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2, 24 1/2. Grand 16 1/2, requiert 4 1/2 verges d'un matériel d'une largeur de 39 pouces.

Écrivez librement votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS,
LE SOLEIL
QUÉBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques payables AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne se trouvent pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.B. — Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

ST-RAYMOND

Naissances

On annonce les naissances de :

— Joseph-Georges-Jacques, enfant de M. et Mme Joseph Voyer (Jeanette Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Georges Cantin (Rosalie Voyer), oncle et tante de l'enfant.

— Joseph-Conrad Florent, enfant de M. et Mme Maurice Drolet (Adrienne Voyer). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Gendron (Emilie Drolet), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Blanche-Julienne-Henriette, enfant de M. et Mme Georges Martel (Emilia Huot). Parrain et marraine : M. et Mme Edmond Gignas (M.-Blanche Beland). Cousins et cousines de l'enfant.

— Joseph-Richard-Denis, enfant de M. et Mme Pierre-E. Imbeau (Lorraine Moisan). Parrain et marraine : M. et Mme Delphis Moisan (Bertha Godin), grands-parents de l'enfant.

— Joseph-Armand-Richard, enfant de M. et Mme Armand Langevin (Gertrude Dubuc). Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Langevin (M.-Louise Paquet), grands-parents de l'enfant.

— Joseph-Albert-Luc, enfant de M. et Mme Willie Barrette (Georgette Gignas). Parrain et marraine : M. et Mme Albert Moisan (Fernand Gignas), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Rose-Diane, enfant de M. et Mme Willie Barrette (Georgette Gignas). Parrain et marraine : M. et Mme Albert Moisan (Fernand Gignas), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Irène-Louise, enfant de M. et Mme Roger Drolet (Pablo Cantin). Parrain et marraine : M. et Mme Apollinaire Cantin (M.-Louise Beaulieu), grands-parents de l'enfant.

— Marie-Reine-Eveline, enfant de M. et Mme Roger Drolet (Pablo Cantin). Parrain et marraine : M. et Mme Apollinaire Cantin (M.-Louise Beaulieu), grands-parents de l'enfant.

— Marie-Yolande, enfant de M. et Mme Marcel Lirette (Lucienne Paradis). Parrain et marraine : M. et Mme Adrien Paradis (Gracie Bureau), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Francine-Pierrette, enfant de M. et Mme Jules-L. Moisan (Françoise Gignas). Parrain et marraine : M. et Mme Pierre Gignas (Maria Plamondon), grands-parents de l'enfant.

— Joseph-Roland-Pierre, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Bernadette-Hélène, enfant de M. et Mme Armand Guyon (Thérèse Clermont). Parrain et marraine : M. et Mme Roland Armand (Thérèse Guyon), oncle et tante de l'enfant.

ST-ISIDORE

Statistiques

Les registres de la Fabrique révèlent qu'il y a eu, au cours de l'année écoulée, 60 baptêmes, 17 mariages et 25 sépultures.

La fête de Noël. — La grande fête de Noël a été célébrée avec grande solennité, en notre église, cette année. Aux messes de minuit et du jour une foule pieuse et recueillie remplissait notre vaste temple et grand fut le nombre des paroissiens qui se sont approchés de la Table Sainte.

Durant la messe un programme de chant fut exécuté par la chorale paroissiale, sous la direction de M. L. Barret, instituteur, et par la petite chorale. Les vieux airs de Noël furent à l'honneur à la messe de l'aurore.

Fiançailles. — Le soir de Noël, avaient lieu les fiançailles de M. Léonard Boutin, fils de M. et Mme Arthur Boutin, à Mlle Blanche Nadeau, de St-Isidore, fille de M. et Mme Philippe Nadeau.

Va-et-vient. — M. Paul Bouffard, de Toronto, était de passage chez ses parents, M. et Mme Napoléon Bouffard, à l'occasion de Noël.

M. et Mme Edouard Meighen, d'Arvida, en promenade dans leur famille, à l'occasion des fêtes.

M. et Mme Arthur Laliberté, de Charlemagne, chez ses parents, dernièrement.

M. et Mme Louis Drapeau et leur fils, Mario, de Montréal, chez M. et Mme Anaclet Giguère, à l'occasion de Noël.

M. et Mme S. Baillargeon, de Montréal, chez leurs parents, M. et Mme Wilfrid Labonté.

M. Jean-Thomas Larochelle a passé les vacances du jour de l'an chez son père, M. Gédéon Larochelle.

M. et Mme Rosaire Guillemette, de Toronto, de passage chez leurs parents, M. et Mme Jos.-E. Guillemette, à l'occasion du jour de l'an.

M. et Mme Léo Gilbert, de Scott, chez M. et Mme Arthur Laliberté, dernièrement.

Mlle Cécile Guillemette, de Québec, dans les vacances de Noël et du jour de l'an dans sa famille.

Mme Roger Forget, de Montréal, en promenade chez ses parents, M. et Mme Philippe Bussières, de St-Henri, et M. et Mme Théo Beaudoin, de St-Isidore.

M. et Mme Damien Parent et leur famille en promenade chez M. et Mme Jean Lemeux, de St-Bernard, à l'occasion du jour de l'an.

Mlle Rose Boutin, de Montréal, M. Alphonse Gagné, récemment.

M. et Mme Cécile Parent chez leurs parents, M. et Mme J.-L. Parent.

M. Paul-Emile Bégin, de Montréal, chez sa mère, Mme Vve J. Bégin.

Mlle Gemma Nadeau, de Montréal, chez ses parents, M. et Mme Louis Nadeau, à l'occasion des fêtes.

Mlle Yolande Nadeau, s.m.g., a passé ses vacances de Noël dans sa famille.

Mme Paul-Aimé Roy, de St-Anselme, chez M. et Mme Alfred Nadeau, dernièrement.

M. et Mme Florian Dumont chez M. et Mme Arthur Turcotte et M. et Mme Delphis Turcotte, à l'occasion des fêtes.

M. Donat Couture et Mlle Marie-Laurie Couture, de Scott, chez des parents à St-Isidore.

M. et Mme Fernand Poulin et leurs enfants, de Scott et M. et

Mme Marc Parent, de Scott également, chez M. et Mme Alexandre Parent.

M. et Mme Simon Fortier ont passé les vacances de Noël chez leurs filles, à Québec.

M. et Mme Théo Beaudoin et M. et Mme Rosaire Bégin, de Louis-Marie Guillemette et Mlle J. Beaudoin, tous de passage chez M. et Mme Charles-Henri Beaudoin et M. et Mme Georges Laliberté, de Québec, à l'occasion des fêtes.

M. et Mme Alfred Nadeau et M. et Mme Raymond Couture, de passage chez M. et Mme Alyre Gosselin, de Québec, à l'occasion des fêtes.

Mlle Thérèse Parent et M. Benoit Parent, de Québec, de passage chez leurs parents, M. et Mme Damien Parent.

LAC-MEGANTIC

Va-et-vient. — Mlle Claudette Cousineau, étudiante au Mont Notre-Dame de Sherbrooke, et M. André Cousineau, du collège Laval, de St-Vincent-de-Paul ont passé les vacances de fêtes chez leurs parents, M. et Mme Julien Cousineau.

— M. et Mme Emile Bellemare, de Cookshire, visitaient M. et Mme Donat St-Jean et Julien Cousineau, à l'occasion des fêtes.

Laurierville

Va - et - vient. — MM. les abbés G.-E. Demers et Jean-Paul Labrie de même que plusieurs étudiants étaient de passage

GRATIS POLES À DRAPERIES AVEC NOS NOUVEAUX "KLOSTOP APEX" STORES VÉNITIENS

LES MEILLEURS AU CANADA, FINIS TOUT METAL

Vous pouvez obtenir des magnifiques stores en métal pour draperies avec chacun de nos stores vénitiens modèles "Klostop Apex". Economies de \$3.00 à \$4.00 par fenêtre en prenant avantage de cette offre extraordinaire. Elles sont fabriquées spécialement pour s'ajuster sur nos stores, et éliminer les trous dans vos murs.

le seul modèle de stores vénitiens avec garantie de 5 ans.

Solide boîte de métal, dissimulant le mécanisme tout en interdisant la poussière. Mécanisme d'inclinaison à opération douce et facile. Mécanisme de précision. Rouleaux d'inclinaison à mouvement de tige exclusif, pour un meilleur rendement.

Frein d'arrêt automatique pour retenir la corde d'élévation bien en place, à tous les niveaux. La charge de la boîte est 20% plus solide que celle de tous les autres stores. Base monopie en métal avec cordes d'attachement. Plus de crasse, plus de saletés. Lattes amovibles pour faciliter l'entretien lors de nettoyage. La pignone de base est munie de bords en plastique afin de prévenir les égratignures sur vos meubles et boîtiers.

FAITS SUR MESURES
Prix de vente : 59c et plus le pied carré.
Prix régulier : 85c et plus le pied carré.

• Aluminium flexible
• Email euit
• Fini plastique
• Facile d'entretien

W. MORRIS & FILS
"LE PLUS GRAND NOM EN STORES VÉNITIENS"

36, RUE ST-ANSELME — QUÉBEC — Tél.: 2-5763 ou 2-5919
Prix spéciaux aux contracteurs, maisons d'enseignement, hôpitaux, etc.

Oh! Les MERVEILLEUSES choses que les POUDINGS JELL-O peuvent faire...



en imposer à un espion... — aider une maman affairée... — satisfaire une tirelire...

Vous désirez transformer un petit espion en ange — rien qu'en 5 minutes? Donnez à votre cheri du Pouding Jell-O au Chocolat — sa constance lisse et sa plus vraie saveur de chocolat le rendront heureux. Et les Poudings Jell-O fournissent des substances énergétiques — plus les éléments nutritifs d'environ 1/2 tasse de lait par portion.

Avec le ménage à faire, les enfants dont il faut occuper, les emplettes — qui à le temps de préparer un dessert de fantaisie? Vous! Le Pouding au Tapioca Jell-O est la solution — n'importe laquelle des trois saveurs délicieuses. Pas besoin de bain-marie. Et qu'il soit servi simple ou "garni", une co-sistance plus parfaitement lisse.

POUDINGS JELL-O
Jell-O est une marque déposée appartenant au Canada, à General Foods, Limited

QUATRE POUDINGS JELL-O — Vanille, Chocolat, Caramel, Butterscotch

TROIS POUDINGS AU TAPIOCA JELL-O — Vanille, Chocolat, Orange-Noix de Coco

Par William Ritt et Clarence Gray



Non!

Non!

Profitez de notre expérience...

LAISSEZ-NOUS RESOUDRE VOS PROBLÈMES DE VOYAGES

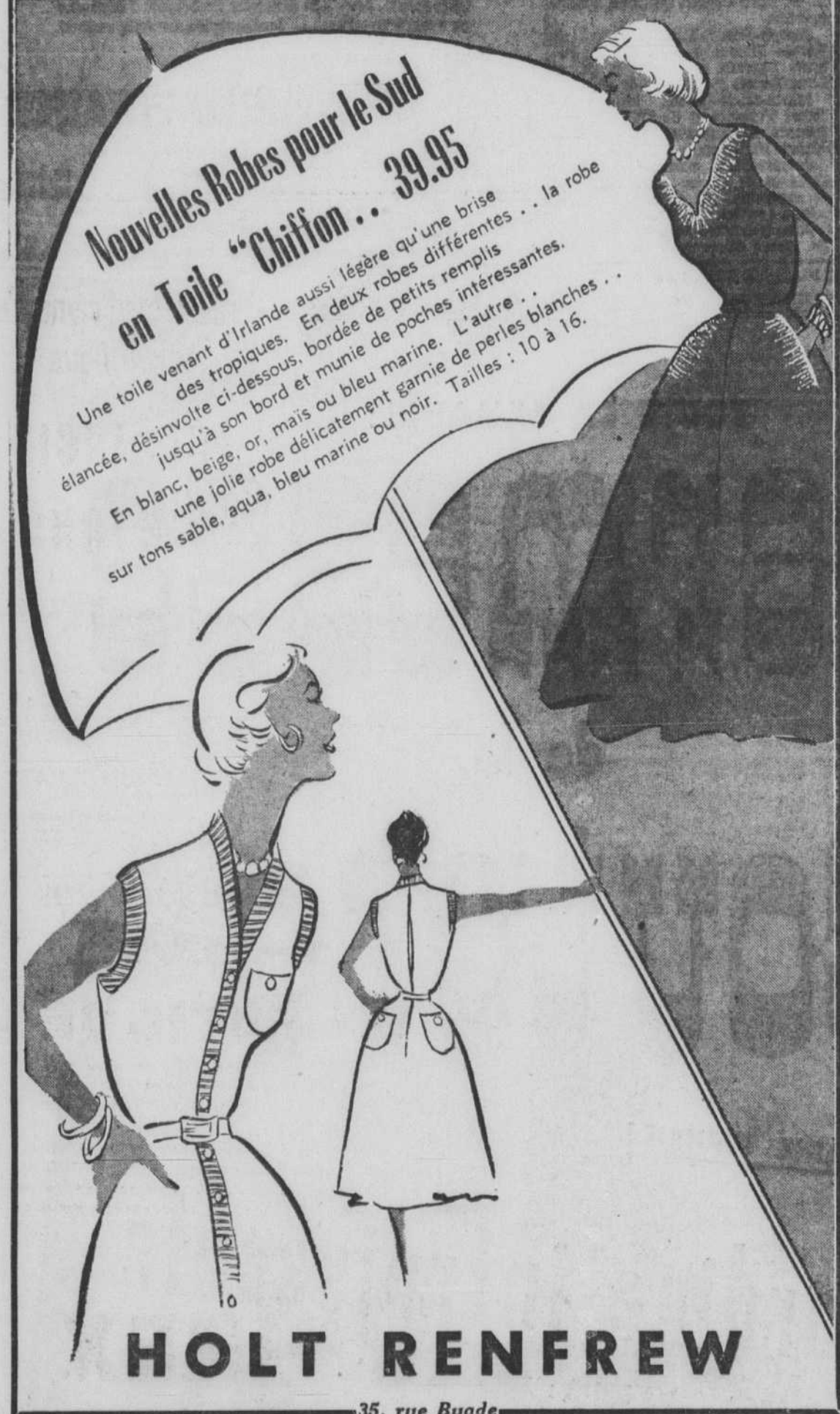
Mille et une suggestions vous seront fournies en un rien de temps et gratuitement.

Aucune charge pour vos réservations

Une agence reconnue de toutes les compagnies de transport.

AVION. BATEAU. CHEMIN de FER. AUTOBUS

Votre Agence de Voyage
QUEBEC TRAVEL BUREAU
18, RUE STE-ANNE QUÉBEC. TEL. 4-4692
18 rue STE-ANNE — QUÉBEC — TEL. : 5-6188



35, rue Buade

MARISE DUCLAU et sa famille

Affaire de choix

Par McEvoy et Striebel



Non!

Non!

IE ADA"

*Faites-en
l'essai*



E PLUS MODERNE ET LE PLUS PR



Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint André Corsini, évêque. Elle honore aussi la mémoire de saint Gilbert, Confesseur, et de saint Philéas, évêque, martyr.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 7 h. 09; coucher: 4 h. 50. Longueur du jour: 9 h. 41 m.
La marée — Haute marée: 9 h. 03 et 9 h. 16; basse marée: 4 h. 05 et 4 h. 16.

Les conditions atmosphériques

Montréal, 3. (PC). Prévisions atmosphériques officielles selon l'observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit mercredi.
Synthèse. Une légère dépression se dirigeant rapidement vers l'est est précédée d'une forte bande de nuages. Cette perturbation s'est dirigée vers l'est des régions occidentales ce matin. A sa suite, venant diverses formations nuageuses. On prévoit peu de changement dans la température durant la nuit, mais demain, le temps sera un peu plus doux dans les régions de l'ouest.
Régions de Montréal, de l'Ontario, des Laurentides, de Québec, de Chicoutimi et du Lac St-Jean, de la Baie Comau et de la Mauricie. Nuageux avec quelques périodes claires aujourd'hui et mercredi. Peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum ce soir et demain: -10 à -15 au-dessous, à Québec, -5 au-dessous et -10 au-dessus, à Chicoutimi. 10 au-dessus, à La Tuque. Sommaire pour mercredi: Partiellement nuageux et froid.
Cantons de l'est. Nuageux avec neige dévalant aujourd'hui. Mercredi, nuageux avec quelques périodes ensoleillées et quelques légères chutes de neige et quelques légères pluies. Minimum cette nuit et demain: -10 à -15 au-dessus, à La Tuque. Sommaire pour mercredi: Partiellement nuageux et froid.

L'Agriculture

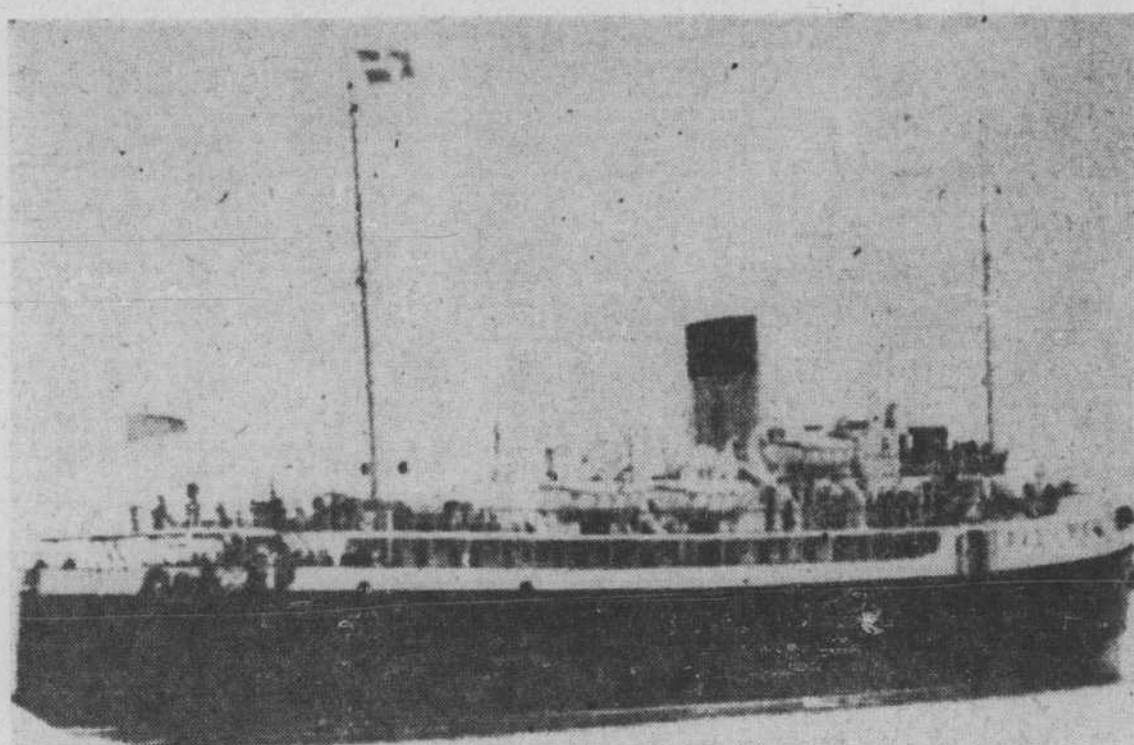
EST-IL POSSIBLE D'AUGMENTER LA CONSOMMATION DE LA DINDE ?

par J. R. Proulx
Le marché de la dinde est très sensible à l'excédent des approvisionnements. Les éleveurs de dindons l'ont expérimenté, alors que les prix de "l'oiseau de Noël" permirent à peine aux producteurs les plus efficaces de rencontrer leurs frais de production.
Pourtant, la dinde du Québec des deux premières catégories est un produit d'une qualité incomparable qu'il y aurait lieu d'offrir sous l'étiquette de la province de Québec. Son engraissement en réclusion assure la tendreté de la chair, laquelle qu'il est impossible d'obtenir dans les provinces où ces oiseaux sont développés en gisant, les grains laissés sur le champ après la récolte.
Si rien n'égale la dinde pour un plat de Noël, d'où vient qu'à la fin de 1952 son prix était inférieur à celui du poulet ? C'est que la dinde est considérée comme un met de luxe. La monde veut qu'on ne la serve que durant la période des Fêtes. Il en était de même autrefois pour le poulet. Mais la mentalité est bien changée et aujourd'hui le poulet et la poule se consomment à l'année longue.
Pourrait-il en être ainsi de la dinde ? Oui, nous répondent les experts en la matière, mais à condition d'améliorer nos méthodes de vente. Lors de l'assemblée annuelle des éleveurs de dindons, tenue à Québec, le 25 novembre dernier, M. Noël Hébert, du Service Fédéral des Marchés, insista sur les possibilités d'expansion des marchés par la vente de dindes débitées en demi et en quartiers. Le résultat net d'une telle présentation serait une consommation accrue et répartie sur tous les mois de l'année. Les magasins à chaîne ont été approchés à ce sujet et se sont montrés très favorables à une telle initiative.
Sur cette question de marché, une intéressante brochure, publiée par le ministère de l'Agriculture de l'Ontario, vient de nous être signalée. Elle contient d'intéressantes suggestions aux producteurs de dindons, ainsi qu'à leurs clients, les citadins. Nous avons traduit à l'intention de nos lecteurs les passages qui nous ont paru les plus intéressants.
"Les producteurs de dindes du Canada achètent les experts en vente au Collège Agricole de Guelph. (1) ont démontré leur habileté à développer des dindons de choix, soit des mâles lourds, d'un bon fini, à poitrine large et charnus, soit des femelles d'un poids moyen ou léger ou encore des dindonneaux à griller, d'une saveur délicate, âgés de 10 à 15 semaines, un produit relativement nouveau dont la popularité s'accroît graduellement.
"Les consommateurs canadiens apprécient la dinde. C'est une viande de nourriture et délicate et les oiseaux améliorés sont économiques d'achat à cause de leur épais tissu musculaire. Pour les repas de famille, à la Noël ou au Jour d'Action de Grâce, rien ne saurait rivaliser avec la dinde rôtie — encore moins la sur-asser.
"Si rien n'égale la dinde pour ces occasions, il y a cependant plusieurs bonnes façons de l'apprêter. Toutefois, quand la table est moins nombreuse, on aurait trop d'une dinde entière. C'est le temps d'en servir une demi ou peut-être un quartier, ou encore un dindonneau à griller. Les morceaux braisés, tels que les ailes, les cuisses roulées et les jambes sont excellents et peu coûteux.
"Ouvrons ici une parenthèse pour expliquer certaines expressions. On mentionne ici comme deux morceaux distincts les cuisses et les jambes de volailles. Ce que les amateurs du poulet rôti appellent communément cuisse est en réalité constitué de deux parties, la véritable cuisse qui semble soudée au tibia et la jambe qui est arrondie en forme de molette. Etant donné leurs fortes dimensions ces parties sont séparées dans la dinde débitée.
"Comme autres façons de consommer la dinde, tout en variant le menu, les auteurs mentionnent les steaks minces qui peuvent être consommés de la main à la bouche, une fois roulés; la dinde désossée,

Une visite du Commonwealth

Le couple royal quittera Londres, le 23 novembre

Londres, 3. (Reuters) Pour entreprendre une tournée dans divers pays du Commonwealth, la reine et le duc d'Edimbourg quitteront Londres le 23 novembre prochain, à l'annonce hier soir au palais de Buckingham.
Ils se rendront en avion aux Bermudes et aux Antilles, puis s'embarqueront à la Jamaïque pour se rendre, en passant par le canal de Panama, à Fiji, en Nouvelle-Zélande et en Australie.
Au retour, la reine célébrera son 28e anniversaire de naissance à Ceylan, le 21 avril.
Cette tournée mondiale par air et par mer continuera la visite interrompue il y a un an quand la princesse Elizabeth apprit au Kenya la mort de son père, le roi George VI. L'itinéraire ne prévoit pas d'arrêt au Canada, bien que le couple royal fera probablement une courte escale à Gander, Terre-Neuve, durant le voyage de 3,000 milles entre Londres et les Bermudes.
La reine, alors la princesse Elizabeth, a visité le Canada en 1951 avec le duc.
Seule la partie Londres-Antilles du voyage s'accomplira par avion.
De la Jamaïque, ils voyageront à bord du paquebot Gothick pour le reste de la tournée.
La reine prononcera son message de Noël 1953 à Auckland et il sera transmis à tout le Commonwealth par la radio.
Voici l'itinéraire annoncé au palais de Buckingham:
23 novembre — départ de Londres.
24 novembre — arrivée aux Bermudes.
25 novembre — départ des Bermudes.
26 novembre — arrivée à la Jamaïque (Montego Bay).
27 novembre — départ de la Jamaïque (Kingston).
29 novembre — arrivée à Cristobal (côté atlantique du canal).
30 novembre — départ de Balboa (côté pacifique du canal).
17 décembre — arrivée à Fiji (Suva).
19 décembre — départ de Fiji (Suva).
20 décembre — visite à Tonga.
23 décembre — arrivée à Auckland, N.-Z.
30 janvier 1954 — départ de Bluff, N.-Z.
3 février — arrivée à Sydney, Australie.
1er avril — départ de Freemantle, Australie.
5 avril — arrivée aux îles Cocos.
5 avril — départ des îles Cocos.
10 au 21 avril — visite à Ceylan.



DESASTRE MARITIME EN GRANDE-BRETAGNE: Le traversier "Princess Victoria", que l'on voit ci-dessus, a péri dans la tempête qui a ravagé le nord-ouest de l'Europe en fin de semaine, entraînant la mort de 132 de ses 176 passagers. Le navire assurait le service entre l'Irlande du Nord et l'Ecosse. La tempête qui a surpris le traversier dans la mer d'Irlande a battu le "Princess Victoria" pendant sept heures avant que ce dernier ne coule près de la côte.

De présumés complices s'accusent d'une tentative de vol de banque

Les présumés complices dans la tentative de vol de coffre-fort à la succursale de la Banque Canadienne Nationale, à St-Prospère de Dorchester, ont continué à s'incriminer les uns les autres, ce matin, en Cour des Sessions de la Paix.
Regal Marleau, 38 ans, de Montréal, l'un des cinq accusés dans cette affaire qui remonte au mois d'août dernier, a déposé contre Ovide Roy, 40 ans, de 153 de la Couronne, pour raconter comment, à deux reprises, en compagnie de Alfred Méteyer, ils s'étaient rendus à St-Prospère, sans succès à défoncer le coffre de sûreté de la Banque.
Méteyer et Marleau étaient entrés dans la banque avec un chalumeau à l'acétylène. Boulette, qui les avait accompagné de Québec à St-Prospère, les attendait dans une automobile.
Le chalumeau provenait du garage de Joseph Veilleux, de Ste-Rose, un autre accusé.
— Avez-vous parlé à Veilleux de l'usage que vous alliez faire de ce chalumeau-là ? a demandé le procureur de la Couronne.
— Oui, a répondu le témoin. Veilleux nous a dit: vous n'avez pas besoin d'avoir peur; tout est bien tranquille dans le village.
Et Veilleux aurait d'autre part répondu à Marleau qu'il voulait savoir comment se servir du chalumeau: — Si tu n'es pas certain de ton coup, je peux monter avec vous autres.
Marleau répondit. On est assez des trois.
Le témoin Marleau a par ailleurs identifié Paul Julien, comme étant ce constable municipal que Méteyer aurait abordé un soir, dans la rue St-Paul, alors qu'il cherchait une arme avant de partir pour Carleton ou un autre vol de banque allait être commis.
Julien aurait amené le groupe près du poste de police, au carré Jacques-Cartier, et après avoir dit de l'attendre, serait revenu en disant: — Je l'ai, le voilà.
Le témoin dit qu'il ne vit pas Julien remettre un revolver à Méteyer, mais que tout de suite après, celui-ci lui montra un revolver "38".
La Couronne a demandé: — A-t-il été question en présence de Julien que vous alliez faire un vol ?
— Oui.
Et Julien aurait quitté le groupe en disant: — Bonsoir, bonne chance. L'enquête continue.

Pénurie de beurre et hausse des prix

Ottawa, 3. (PC) — L'Office de soutien des prix agricoles a été blâmé pour "une inévitable pénurie de beurre en plusieurs parties du Canada qui entraîne des augmentations considérables dans le prix au consommateur".
M. W.-K. St. John, secrétaire-trésorier du Conseil national de l'industrie laitière, a dit qu'une pénurie et des hausses de prix sont inévitables à moins que l'Office de soutien des prix ne reprenne immédiatement la distribution des réserves de beurre détenues par le gouvernement.
M. St. John a dit que l'Office, "pour quelque raison officiellement inexplicable" a interrompu les ventes de ce beurre il y a une semaine.
Il a dit que les distributeurs responsables sont d'avis qu'il n'y a pas suffisamment de beurre en circulation aujourd'hui pour permettre à la production de parvenir au consommateur.
"L'offre et la demande entraînent, au cours des prochains jours, une hausse de prix à moins que les réserves du gouvernement ne deviennent disponibles".

Le cardinal Léger fait don de la bourse qu'on lui a remise

Montréal, 3. (PC) Le cardinal Paul-Émile Léger, qui a reçu une bourse de fidèles de son archidiocèse à son retour de Rome, la semaine dernière, dit qu'il a l'intention de remettre cet argent aux œuvres de charité. On n'a pas spécifié le montant.
Il a annoncé sa décision hier, dans une causerie à une réunion du Club Richelieu et a invité son auditoire à aider les nécessiteux. Il a dit qu'on doit aider les pauvres spirituellement et moralement, aussi bien que financièrement.
On a recueilli l'argent de la bourse par des quêtes dans les églises de Montréal.

LA FLOTTE MARCHANDE MONDIALE	
ETATS UNIS	11,4 millions de tonnes
GR BRETAGNE	1,4 millions de tonnes
NORVÈGE	1,4 millions de tonnes
PANAMA	1,4 millions de tonnes
FRANCE	1,4 millions de tonnes
ITALIE	1,4 millions de tonnes
PAYS BAS	1,4 millions de tonnes
JAPON	1,4 millions de tonnes
SUÈDE	1,4 millions de tonnes
URSS	1,4 millions de tonnes
CANADA	1,4 millions de tonnes
ALLEMAGNE	1,4 millions de tonnes
DANEMARK	1,4 millions de tonnes
GRÈCE	1,4 millions de tonnes
BELGIQUE	1,4 millions de tonnes

LA FLOTTE MARCHANDE MONDIALE: Ce graphique de la flotte marchande mondiale est en majeure partie basé sur les données publiées récemment par le Lloyd's Register of Shipping. Les Etats-Unis se trouvent en tête de liste avec plus de 27 millions de tonnes. Le Japon, l'Allemagne et l'Italie sont les pays qui ont le mieux augmenté le tonnage de leurs flottes marchandes durant la période juillet 1951-juliet 1952, à savoir: le Japon avec 695,000 tonnes; l'Allemagne avec 357,000 tonnes, et l'Italie avec 271,000 tonnes. Sauf aux Etats-Unis, le tonnage de la flotte marchande a augmenté dans tous les pays.



BOURSIER: M. Guy Lepage, boursier du gouvernement de la province, partira bientôt pour l'Europe, afin de poursuivre ses études de chant. Il s'embarkera en Italie. M. Lepage s'embarkera le 26 février, à New-York, à bord de "l'île de France".

Mort de monsieur Ovide Roy

M. Ovide Roy, fils de feu Josephine Cloutier et de Louis-A. Roy, est décédé, ce matin, à l'âge de 64 ans et trois mois.
Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Gracia Beaumont, ses fils: Gérard, Jean-Paul, Donat et Maurice, tous de Québec; ses filles, Mmes Gérard Lemelin



(Simonne), Arthur Vézina (Cécile), P.-G. Beland (Jeannette), Raymond Levesque (Irene), Clermont Vézina (Marcelle), de Québec, et Léopold Drolet (Estelle), de Montréal; ses sœurs, Mmes Gérard Lemelin, Arthur Vézina, P.-G. Beland, Léopold Drolet, Raymond Levesque et Clermont Vézina; ses belles-filles, Mmes Gérard Roy (Beatrice Simard, Jean-Paul Roy (Jeanne d'Arc Drolet), Donat Roy (Marie-Paule Guay) et Maurice Roy (Maureen Arkison); ses frères, M. Léon Roy de Québec, et M. Alexandre Roy de St-Vallier; ses sœurs, Mmes James Kenny (Albertine), de St-Norbert, Manitoba, et Adèle Brochu (Régina), de Québec; ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mmes Ernest Roy, de St-Vallier; Wellie Paquet et Napoléon Beaudoin, de Montmagny; Wilfrid Hamel, de Barry's Bay, Ontario; Laureat Boudard, de Québec; Mme Henri Beaumont, de St-Pierre, M. James Kenny de St-Norbert, Manitoba; M. et Mme Gaudios Dubé, de Montmagny; ses petits-enfants: Micheline, Jean-Pierre et Suzanne Lemelin, Gilles, Hugues, France, Jacques, Claude, Nicole, Yvon, Louise, Denyse, André, Linda et Gerry Roy; Jean-Yves Drolet; Denis et Yvan Lévesque.
Il était l'oncle de l'abbé Louis Dubé, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et du R. P. Roland Beaudoin, des Pères du St-Sacrement, de Québec, le cousin de l'abbé Léon Lévesque, curé de St-Esprit, Québec, de l'abbé Alfred Roy, du Séminaire de Québec, ainsi que du R. F. Lamonde, des Frères St-Vincent le Paul. Il était, aussi, l'oncle de Mère St-Camille, Franciscaire Missionnaire, de Mère Ste-Celine des Anges et de Mère Ste-Marguerite, des Soeurs de St-Norbert, Manitoba; M. et Mme Gaudios Dubé, de Montmagny; ses petits-enfants: Micheline, Jean-Pierre et Suzanne Lemelin, Gilles, Hugues, France, Jacques, Claude, Nicole, Yvon, Louise, Denyse, André, Linda et Gerry Roy; Jean-Yves Drolet; Denis et Yvan Lévesque.
Il laisse aussi dans le deuil plusieurs autres neveux et nièces et de nombreux cousins et cousines.

Dans le port de New-York De gros océaniques accostent sans aide

New-York, 3. (PA). Les gros océaniques accomplissent les difficiles manœuvres d'accoster et de quitter les quais sans aide, tandis que la grève des équipages de remorqueurs resserre graduellement son étreinte sur le port de New-York.
La grève de 4,300 ouvriers avait débuté à minuit, samedi. Elle affecte également la navigation à Philadelphie et à Norfolk, Virginie. 3,500 hommes sont en grève à New-York, 450 à Philadelphie et 350 à Norfolk.
Entre minuit samedi et midi hier, 25 navires ont accosté et 16 sont partis sans l'aide de remorqueurs dans le port de New-York.
Le plus gros des navires arrivés dans le port fut le paquebot Uruguay, de 20,237 tonnes. Le navire de 524 pieds a réussi à accoster sans encombre, en dépit d'un fort vent.
A Philadelphie, cinq des 10 navires qui avaient jeté l'ancre à cause de la grève sont entrés dans le port sous leur propre pouvoir.
La menace d'une pénurie de combustible est suspendue sur New-York par suite de la grève. Les services publics de la ville ont besoin du charbon transporté sur des barges et de pétrole déchargé par les pétroliers.
Mais le maire Vincent Impellitteri a dit qu'il n'y a pas de danger immédiat de pénurie de combustible.
La grève a été déclenchée par divers locaux de la division maritime de l'Association internationale des débardeurs (PAT) contre 95 compagnies représentées par la "Maritime Towing and Transportation Association".
L'union réclame des hausses de salaires allant de 30 à 50 pour cent. Les compagnies ont offert une hausse de cinq pour cent.

Des navires peuvent parvenir à bon port

La Mer du Nord se calme légèrement et des navires endommagés en profitent pour gagner les ports — Nouvelles attendues de 230 chalutiers britanniques.

Londres, 3. (Reuters) Les ouragans et les vagues géantes qui ont fait rage dans la Mer du Nord au cours de la fin de semaine se sont calmés légèrement aujourd'hui et ont permis à plusieurs navires endommagés de se rendre aux ports.
Le vapeur "City of Dundee", de 5,316 tonnes, a envoyé un message pour demander de l'aide, alors qu'il se trouvait à un mille de Flamborough et subissait une panne de moteur. Le capitaine a demandé aux remorqueurs de l'aider à s'échouer et a demandé aux navires voisins de se tenir prêts à l'aider. Le navire s'est rendu au port.
Le paquebot norvégien "Blenheim" a subi en mer le pire de la tempête pendant 12 heures et affronté encore des ouragans de 25 milles à l'heure pour se rendre de Newcastle à Oslo. Il doit arriver à destination cet après-midi, 36 heures en retard.
Le "Blenheim" a annoncé qu'une vague géante avait brisé des hublots du fumoir et endommagé des meubles, mais que personne n'avait été blessé.
Le vapeur suédois "Siene", 1,312 tonnes, a atteint Grimby, sur la côte anglaise, après s'être laissé aller impuissamment à la dérive hier. Le gouvernail était endommagé.
Les propriétaires britanniques de chalutiers attendent impatiemment des nouvelles de plus de 230 navires de pêche pris en mer au cours de la fin de semaine. Plusieurs couraient la pêche dans les eaux au

Désordre dans un autobus

Un jeune homme a été condamné à \$10 d'amende ou à huit jours de prison ce matin par le juge Morin pour avoir causé du désordre hier soir dans un autobus du Québec Railway. L'inculpé a été appréhendé par le sergent Lucien Racine.

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN
PRETS
SUR HYPOTHEQUE
72 Côte de la Montagne
Tél.: 4-2468

AUX FERVENTS DE LA PECHE
Il est temps de penser à la réparation et à la fabrication de votre canne à pêche. Nous avons en magasin un vaste assortiment de bouts de bambou, d'osier, d'agates, fil, vernis, etc., etc.
Si vous venez choisir votre canne à pêche durant le mois de février vous bénéficiez des prix spéciaux que nous avons durant l'hiver, 20 à 30% d'escompte. Avons au-delà de 50 modèles de cannes à pêche en magasin, soit: split bambou, fibre de verre, télescopiques, etc. 20% de réduction sur toutes les armes à feu.
Avec compte nous plaçons de côté la marchandise de votre choix. Raquettes et souliers mous de toutes sortes.

LORENZO ALAIN
8 1/2 ST-JOSEPH — TEL.: 2-3006
LE ROYAUME DES AMATEURS DE PECHE ET DE CHASSE.
OUVERT LE VENDREDI SOIR.

ORDONNANCES MÉDICALES
PREPAREES SOUS LA SURVEILLANCE DE 3 PHARMACIENS DIPLOMES
Jolicœur
DEPUIS 1905
338 RUE ST-JEAN ET 29 RUE BUADE
Tél.: 2-8181
Vous ne pouvez être TROP prudent en choisissant la pharmacie qui préparera vos prescriptions. Nos pharmaciens diplômés composeront votre prescription avec précision et compétence — immédiatement. Pour tout cas d'urgence, venez nous voir.

Pièces de rechange Autos Usagées

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES
A VENDRE parties automobiles neuves, usagées, LUDORF PERLAND, 661, 1ère Avenue, 4-2920

KING AUTO PARTS REC'D
CHARGES ou PIÈCES neuves et usagées, carrosserie, moteur, outillage, batterie, tout, 337, 3e Rue, 3-1587.

CARRIER AUTO PARTS LTD
PIÈCES D'AUTO neuves et usagées, Gros et détail, 475 1ère Avenue, TEL: 4-1533

MAURICE POIRIER
PIÈCES neuves, usagées, toute marque d'automobile, tout outillage, grille, différentiel, radiateur, 389 1ère Avenue, 2-4483

CHARRUE A NEIGE
REPARATION — FABRICATION
Réservoir à l'eau, et à l'huile
Radiateur d'Auto — Bull Dozer — Frame.

J.-E. AUDET
BOUDURES — MACHINE SHIP
465, 1ère Ave. TEL: 4-2317

17 AUTOMOBILES DEMANDEES
PAUL MAHEUX
ACHETONS AUTO
POUR ARGENT comptant, 597 BOULEVARD CHAREST, TEL: 3-4167.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUGON AUTO
545, 1ère Ave TEL: 4-9769

18 AUTOMOBILES A LOUER
CHARGES NEUDES 1950, \$5 par jour, \$50.00 mille, assurance \$30.00 et \$40.00 gratuits, COMPRENDREZ Drive Yourself, 1272 MAGUENEAU, 7-8575.

Accessoires de tous genres

SPECIAL!
PLYMOUTH \$750.
sedan 1946
CONDITIONS FACILES
Visitez à votre aise dans un ENTREPRISE CHAUFFE nos autos usagées. Un dépôt assurera la livraison à votre choix.

Montcalm Automobiles
"Votre garage de confiance"
901, 1ère Avenue TEL: 2-5676

AUTO MODERNE, Ltée
VERITABLES OCCASIONS
PACKARD sedan 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693, 2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2708, 2709, 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723, 2724, 2725, 2726, 2727, 2728, 2729, 2730, 2731, 2732, 2733, 2734, 2735, 2736, 2737, 2738, 2739, 2740, 2741, 2742, 2743, 2744, 2745, 2746, 2747, 2748, 2749, 2750, 2751, 2752, 2753, 2754, 2755, 2756, 2757, 2758, 2759, 2760, 2761, 2762, 2763, 2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773, 2774, 2775, 2776, 2777, 2778, 2779, 2780, 2781, 2782, 2783, 2784, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789, 2790, 2791, 2792, 2793, 2794, 2795, 2796, 2797, 2798, 2799, 2800, 2801, 2802, 2803, 2804, 2805, 2806, 2807, 2808, 2809, 2810, 2811, 2812, 2813, 2814, 2815, 2816, 2817, 2818, 2819, 2820, 2821, 2822, 2823, 2824, 2825, 2826, 2827, 2828, 2829, 2830, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2838, 2839, 2840, 2841, 2842, 2843, 2844, 2845, 2846, 2847, 2848, 2849, 2850, 2851, 2852, 2853, 2854, 2855, 2856, 2857, 2858, 2859, 2860, 2861, 2862, 2863, 2864, 2865, 2866, 2867, 2868, 2869, 2870, 2871, 2872, 2873, 2874, 2875, 2876, 2877, 2878, 2879, 2880, 2881, 2882, 2883, 2884, 2885, 2886, 2887, 2888, 2889, 2890, 2891, 2892, 2893, 2894, 2895, 2896, 2897, 2898, 2899, 2900, 2901, 2902, 2903, 2904, 2905, 2906, 2907, 2908, 2909, 2910, 2911, 2912, 2913, 2914, 2915, 2916, 2917, 2918, 2919, 2920, 2921, 2922, 2923, 2924, 2925, 2926, 2927, 2928, 2929, 2930, 2931, 2932, 2933, 2934, 2935, 2936, 2937, 2938, 2939, 2940, 2941, 2942, 2943, 2944, 2945, 2946, 2947, 2948, 2949, 2950, 2951, 2952, 2953, 2954, 2955, 2956, 2957, 2958, 2959, 2960, 2961, 2962, 2963, 2964, 2965, 2966, 2967, 2968, 2969, 2970, 2971, 2972, 2973, 2974, 2975, 2976, 2977, 2978, 2979, 2980, 2981, 2982, 2983, 2984, 2985, 2986, 2987, 2988, 2989, 2990, 2991, 2992, 2993, 2994, 2995, 2996, 2997, 2998, 2999, 3000, 3001, 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007, 3008, 3009, 3010, 3011, 3012, 3013, 3014, 3015, 3016, 3017, 3018, 3019, 3020, 3021, 3022, 3023, 3024, 3025, 3026, 3027, 3028, 3029, 3030, 3031, 3032, 3033, 3034, 3035, 3036, 3037, 3038, 3039, 3040, 3041, 3042, 3043, 3044, 3045, 3046, 3047, 3048, 3049, 3050, 3051, 3052, 3053, 3054, 3055, 3056, 3057, 3058, 3059, 3060, 3061, 3062, 3063, 3064, 3065, 3066, 3067, 3068, 3069, 3070, 3071, 3072, 3073, 3074, 3075, 3076, 3077, 3078, 3079, 3080, 3081, 3082, 3083, 3084, 3085, 3086, 3087, 3088, 3089, 3090, 3091, 3092, 3093, 3094, 3095, 3096, 3097, 3098, 3099, 3100, 3101, 3102, 3103, 3104, 3105, 3106, 3107, 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114, 3115, 3116, 3117, 3118, 3119, 3120, 3121, 3122, 3123, 3124, 3125, 3126, 3127, 3128, 3129, 3130, 3131, 3132, 3133, 3134, 3135, 3136, 3137, 3138, 3139, 3140, 3141, 3142, 3143, 3144, 3145, 3146, 3147, 3148, 3149, 3150, 3151, 3152, 3153, 3154, 3155, 3156, 3157, 3158, 3159, 3160, 3161, 3162, 3163, 3164, 3165, 3166, 3167, 3168, 3169, 3170, 3171, 3172, 3173, 3174, 3175, 3176, 3177, 3178, 3179, 3180, 3181, 3182, 3183, 3184, 3185, 3186, 3187, 3188, 3189, 3190, 3191, 3192, 3193, 3194, 3195, 3196, 3197, 3198, 3199, 3200, 3201, 3202, 3203, 3204, 3205, 3206, 3207, 3208, 3209, 3210, 3211, 3212, 3213, 3214, 3215, 3216, 3217, 3218, 3219, 3220, 3221, 3222, 3223, 3224, 3225, 3226, 3227, 3228, 3229, 3230, 3231, 3232, 3233, 3234, 3235, 3236, 3237, 3238, 3239, 3240, 3241, 3242, 3243, 3244, 3245, 3246, 3247, 3248, 3249, 3250, 3251, 3252, 3253, 3254, 3255, 3256, 3257, 3258, 3259, 3260, 3261, 3262, 3263, 3264, 3265, 3266, 3267, 3268, 3269, 3270, 3271, 3272, 3273, 3274, 3275, 3276, 3277, 3278, 3279, 3280, 3281, 3282, 3283, 3284, 3285, 3286, 3287, 3288, 3289, 3290, 3291, 3292, 3293, 3294, 3295, 3296, 3297, 3298, 3299, 3300, 3301, 3302, 3303, 3304, 3305, 3306, 3307, 3308, 3309, 3310, 3311, 3312, 3313, 3314, 3315, 3316, 3317, 3318, 3319, 3320, 3321, 3322, 3323, 3324, 3325, 3326, 3327, 3328, 3329, 3330, 3331, 3332, 3333, 3334, 3335, 3336, 3337, 3338, 3339, 3340, 3341, 3342, 3343, 3344, 3345, 3346, 3347, 3348, 3349, 3350, 3351, 3352, 3353, 3354, 3355, 3356, 3357, 3358, 3359, 3360, 3361, 3362, 3363, 3364, 3365, 3366, 3367, 3368, 3369, 3370, 3371, 3372, 3373, 3374, 3375, 3376, 3377, 3378, 3379, 3380, 3381, 3382, 3383, 3384, 3385, 3386, 3387, 3388, 3389, 3390, 3391, 3392, 3393, 3394, 3395, 3396, 3397, 3398, 3399, 3400, 3401, 3402, 3403, 3404, 3405, 3406, 3407, 3408, 3409, 3410, 3411, 3412, 3413, 3414, 3415, 3416, 3417, 3418, 3419, 3420, 3421, 3422, 3423, 3424, 3425, 3426, 3427, 3428, 3429, 3430, 3431, 3432, 3433, 3434, 3435, 3436, 3437, 3438, 3439, 3440, 3441, 3442, 3443, 3444, 3445, 3446, 3447, 3448, 3449, 3450, 3451, 3452, 3453, 3454, 3455, 3456, 3457, 3458, 3459, 3460, 3461, 3462, 3463, 3464, 3465, 3466, 3467, 3468, 3469, 3470, 3471, 3472, 3473, 3474, 3475, 3476, 3477, 3478, 3479, 3480, 3481, 3482, 3483, 3484, 3485, 3486, 3487, 3488, 3489, 3490, 3491, 3492, 3493, 3494, 3495, 3496, 3497, 3498, 3499, 3500, 3501, 3502, 3503, 3504, 3505, 3506, 3507, 3508, 3509, 3510, 3511, 3512, 3513, 3514, 3515, 3516, 3517, 3518, 3519, 3520, 3521, 3522, 3523, 3524, 3525, 3526, 3527, 3528, 3529, 3530, 3531, 3532, 3533, 3534, 3535, 3536, 3537, 3538, 3539, 3540, 3541, 3542, 3543, 3544, 3545, 3546, 3547, 3548, 3549, 3550, 3551, 3552, 3553, 3554, 3555, 3556, 3557, 3558, 3559, 3560, 3561, 3562, 3563, 3564, 3565, 3566, 3567, 3568, 3569, 3570, 3571, 3572, 3573, 3574, 3575, 3576, 3577, 3578, 3579, 3580, 3581, 3582, 3583, 3584, 3585, 3586, 3587, 3588, 3589, 3590, 3591, 3592, 3593, 3594, 3595, 3596, 3597, 3598, 3599, 3600, 3601, 3602, 3603, 3604, 3605, 3606, 3607, 3608, 3609, 3610, 3611, 3612, 3613, 3614, 3615, 3616, 3617, 3618, 3619, 3620, 3621, 3622, 3623, 3624, 3625, 3626, 3627, 3628, 3629, 3630, 3631, 3632, 3633, 3634, 3635, 3636, 3637, 3638, 3639, 3640, 3641, 3642, 3643, 3644, 3645, 3646, 3647, 3648, 3649, 3650, 3651, 3652, 3653, 3654, 3655, 3656, 3657, 3658, 3659, 3660, 3661, 3662, 3663, 3664, 3665, 3666, 3667, 3668, 3669, 3670, 3671, 3672, 3673, 3674, 3675, 3676, 3677, 3678, 3679, 3680, 3681, 3682, 3683, 3684, 3685, 3686, 3687, 3688, 3689, 3690, 3691, 3692, 3693, 3694, 3695, 3696, 3697, 3698, 3699, 3700, 3701, 3702, 3703, 3704, 3705, 3706, 3707, 3708, 3709, 3710, 3711, 3712, 3713, 3714, 3715, 3716, 3717, 3718, 3719, 3720, 3721, 3722, 3723, 3724, 3725, 3726, 3727, 3728, 3729, 3730, 3731, 3732, 3733, 3734, 3735, 3736, 3737, 3738, 3739, 3740, 3741, 3742, 3743, 3744, 3745, 3746, 3747, 3748, 3749, 3750, 3751, 3752, 3753, 3754, 3755, 3756, 3757, 3758, 3759, 3760, 3761, 3762, 3763, 3764, 3765, 3766, 3767, 3768, 3769, 3770, 3771, 3772, 3773, 3774, 3775, 3776, 3777, 3778, 3779, 3780, 3781, 3782, 3783, 3784, 3785, 3786, 3787, 3788, 3789, 3790, 3791, 3792, 3793, 3794, 3795, 3796, 3797, 3798, 3799, 3800, 3801, 3802, 3803, 3804, 3805, 3806, 3807, 3808, 3809, 3810, 3811, 3812, 3813, 3814, 3815, 3816, 3817, 3818, 3819, 3820, 3821, 3822, 3823, 3824, 3825, 3826, 3827, 3828, 3829, 3830, 3831, 3832, 3833, 3834, 3835, 3836, 3837, 3838, 3839, 3840, 3841, 3842, 3843, 3844, 3845, 3846, 3847, 3848, 3849, 3850, 3851, 3852, 3853, 3854, 3855, 3856, 3857, 3858, 3859, 3860, 3861, 3862, 3863, 3864, 3865, 3866, 3867, 3868, 3869, 3870, 387

Un amendement de George Drew est rejeté à Ottawa

Ottawa, 3 (PC) La Chambre des Communes a défait hier soir par un vote de 111 contre 52 un amendement progressiste-conservateur au projet de loi de la Défense nationale. Le ministre de la Défense, M. George Drew, chef progressiste-conservateur, de nommer un ou plusieurs ministres dans les fonctions seraient clairement définies dans la loi de la Défense nationale. Durant le débat, les partisans de l'amendement ont suggéré que le gouvernement nomme un ministre de l'Air.

Les progressistes-conservateurs, les libéraux et les créditistes ont voté en faveur de l'amendement. Les libéraux et M. J.-L. Gibson (Ind.-Comox-Alberni) ont voté contre. Avant le vote, le premier ministre St-Laurent avait déclaré que le monde est au stade du "crépuscule" entre la paix et la guerre, mais la situation n'en est pas encore au point où le gouvernement juge nécessaire de recourir à des mesures d'urgence sans l'approbation du Parlement.

C'est pourquoi le gouvernement soumet au Parlement un projet d'amendement à la loi de la Défense nationale en vue de nommer un ministre adjoint de la Défense nationale. Le nouveau ministre — le gouvernement a déjà désigné l'hon. Ralph O. Campney, solliciteur général, pour remplir ces fonctions — travaillerait de concert avec le ministre de la Défense, l'hon. Brooke Claxton, et de l'administration et M. Claxton des relations internationales du Canada en matière de défenses.

ARTHABASKA

Gratification
Le Frère Guillaume, titulaire de la 10e année commerciale au collège St-Joseph, vient de recevoir du département de l'Instruction publique, une gratification de \$200 pour succès dans l'enseignement. La prime lui a été attribuée par l'intermédiaire de M. l'inspecteur M. Tremblay.

Succès scolaires
Voici les noms des élèves des différentes écoles d'Arthabaska qui ont obtenu des succès, lors des examens de décembre:

9e année — Gaétane Hébert, Carmen Bergeron, Henri-Paul Fournier.
8e année — Monique Bolduc, Jacques Desruisseaux, Jacques Vignault, Suzanne Bergeron.

7e année — Pauline Hébert, Hedwidge Gosselin, Henri Bergeron, Hélène Bergeron et Lise Hébert, Claude Hébert, Martial Bergeron.

A St-Norbert: 8e année: Yvon Letourneau, Madeleine Roux, Gisèle Roux, Lucie Roux, Roland Leblond, Rolande Binette, Rolande Thérien, J.-Marc Thérien.

2e année: Jocelyne Roy, Roland Letourneau, Henri-Paul Alain, Denis Boulanger, Serge Letourneau, Noëlla Thérien, Paul-Emile Boisvert, Michel Paquin, Paul-Emile Binette.

1ère année: Carole Letourneau, Fleurette Letourneau, Pierrette Leblond, Gilles Hamel, Lucille Gauvreau, Louise Gaudin, Françoise Hamel, Renald Ruel, Real Boulanger, Colette Gardner, André Baril, Pierre Boivin, Noëlla Binette, Real Thérien.

A École Modèle No 1 — 9e année: Fernande Hamel, Hélène Leblond, Clément Bernard, Denise Houle, Huguette Gauvreau, Jeanne Boulanger, Norbert Lemieux.
7e année: Georgette Baril, Monique Bernard, Lise Boissonneault, Royal Beaudet, Jacques Beaudet, Jacques Roux, René Houle, Henri-Paul Roux, André Gosselin.

8e année: René Boucher, Pierrette Boulanger, Huguette Gardner, Huguette Roux, Paul-Emile Boucher, Michel Leblond.

A la classe dirigée par Mlle Marie-Ange Houle — 6e année: Gaston Paquette, Louis Lefebvre, Normand Lefebvre, Marcel Caya, Réjean Pouliot, Marcel Sennerville et Claude Lemay.

5e année: Marius Roussel, Bertrand Doucet, Charles Bourgeois, Michel Desharnais, Real Henault, Réjean St-Pierre, Germain Thérien, Gilles Leroux, Lucien Doucet, André Laroche, André Lamontagne.

4e année: José et Roger Garneau ont passé les fêtes dans leur famille.

Le Rev. fr. Yvan, de la Communauté des Frères des Écoles Chrétiennes, de Limolou, était en visite chez ses parents, M. et Mme Achille Lambert, durant les fêtes.

Mme Armand Fournier et ses enfants, de Montréal, chez des parents à Victoriaville et Arthabaska, récemment.

M. et Mme Robert Côté, de Montréal, étaient en promenade, récemment, à Cap-Chat.

M. et Mme Robert Côté, de Montréal, étaient en promenade, récemment, à Cap-Chat.

M. et Mme Robert Côté, de Montréal, étaient en promenade, récemment, à Cap-Chat.

M. et Mme Robert Côté, de Montréal, étaient en promenade, récemment, à Cap-Chat.

M. et Mme Robert Côté, de Montréal, étaient en promenade, récemment, à Cap-Chat.

M. et Mme Robert Côté, de Montréal, étaient en promenade, récemment, à Cap-Chat.

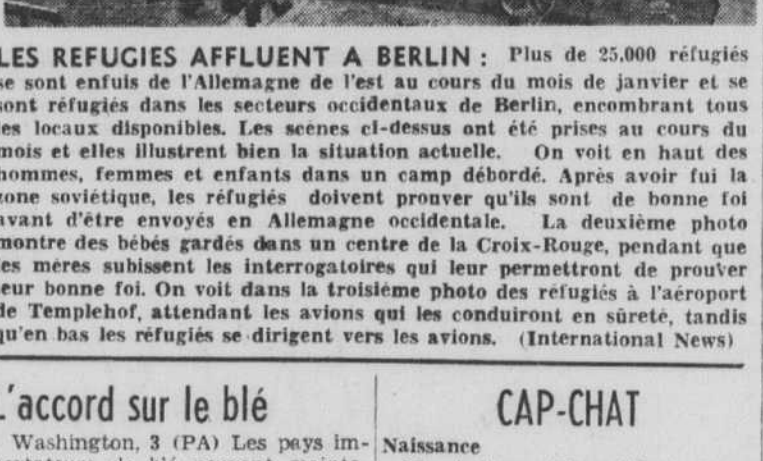
M. et Mme Robert Côté, de Montréal, étaient en promenade, récemment, à Cap-Chat.

M. et Mme Robert Côté, de Montréal, étaient en promenade, récemment, à Cap-Chat.

M. et Mme Robert Côté, de Montréal, étaient en promenade, récemment, à Cap-Chat.

M. et Mme Robert Côté, de Montréal, étaient en promenade, récemment, à Cap-Chat.

M. et Mme Robert Côté, de Montréal, étaient en promenade, récemment, à Cap-Chat.



Critiques contre M. James Conant

Washington, 3. (PC) Un écrivain économiste a critiqué hier la nomination du Dr James Conant, ancien président de l'Université Harvard, au poste de haut commissaire américain en Allemagne.

Le sénateur Robert Taft a déclaré plus tard à des journalistes qu'il avait le témoin avait présenté de bons arguments contre M. Conant. Toutefois, M. Taft a ajouté qu'il croyait que le comité sénatorial des relations étrangères approuverait quand même la nomination. Le témoin était M. John T. Flynn.

M. Flynn a déclaré aux sénateurs que les idées du Dr Conant "ne représentent pas la philosophie actuelle du peuple américain" et que sa nomination devrait être retirée.

M. Flynn a présenté plusieurs raisons pour lesquelles, à-t-il dit, on devrait s'opposer à la nomination du Dr Conant.

Une de ces raisons est que M. Conant, en 1943, a écrit un article pour recommander la création d'un parti radical aux États-Unis.

M. Flynn a déclaré que le Dr Conant a prononcé le mois dernier pour s'opposer aux écoles paroissiales. Plusieurs organisations catholiques se sont opposées à la nomination du Dr Conant à cause de ses remarques qu'il avait présentées dans ses discours.

Les propriétaires réunis à Plessisville

Plessisville, Mégantic, (DNC) La ligue des Propriétaires de Plessisville a procédé à l'élection de ses officiers, pour l'année courante.

Ont été élus: président, M. Lucien Danneberg; vice-président, M. Paul-Marcel Forand; 2e vice-président, M. Germain Boulanger; conseillers: MM. Lucien Marcoux, J.-O. Dubois, Conrad Henri, Henri Richard, Paul-Emile Lafamme et Arsène Rousseau.

Le secrétaire-trésorier est M. Jules Roberge.

Au cours de la même réunion, quelques sujets d'étude furent choisis: 1. — démarches à entreprendre pour faire baisser le taux d'assurance-incendie; 2. — choix d'un terrain et support à donner à l'œuvre des Terrains de Jeunesse; 3. — étude d'un plan plus approprié pour le système d'égout et autres.

Soldat écrasé par un bloc de glace

Camp-Borden, Ontario, 3. (PC) Le sergent James-F. Forbes, de Hopewell, N.-B., membre du Corps blindé de l'armée canadienne, a perdu la vie hier lorsqu'une épaisse couche de glace a glissé contre l'avant du char d'assaut Centurion qu'il conduisait, pour venir lui frapper la tête.

Vétéran de la guerre coréenne, le sergent Forbes avait été décoré de la Médaille Militaire. Son char de 53 tonnes s'aventura dans un terrain couvert de glace. Un énorme bloc de glace se détacha et vint lui broyer la tête. Une épaisse neige tombait, à ce moment, et la visibilité était très mauvaise.

Les parents du sergent Forbes demeurent à Hopewell, mais son épouse et leur fils vivent à Orillia, Ontario.

Le gangstérisme dans les unions

Miami-Beach, Floride, 3. (PA) Le président de la Fédération américaine du Travail, M. George Meany, a fait un grand pas, hier, vers l'annihilation du gangstérisme au sein de l'Union des débaucheurs de la PAT.

Il a nommé, à cet effet, un comité de trois membres qui étudiera sous les témoignages entendus sur le sujet, avant de soumettre son rapport au Conseil exécutif de la PAT, aussitôt que possible, soit d'ici deux ou trois jours, probablement.

L'enquête de la Commission du crime de l'Etat de New-York a révélé que des directeurs de l'Union des débaucheurs étaient de concurrence avec des bandits qui extorquent annuellement \$350,000,000 à l'industrie de la navigation dans le port de New-York.

Fuite d'un témoin

Vienne, 3. (PA) Les journaux communistes de Vienne mandent, aujourd'hui, que Walter Lauber, un V Viennois naturalisé citoyen américain qui a été relâché après avoir été interrogé à la suite de la découverte d'un présumé réseau international d'espionnage communiste, s'est enfui dans la zone russe de l'Autriche.

Selon un journal, le "Volksstimme", il s'est réfugié dans le secteur soviétique avec sa femme et ses deux enfants.

"Il a fui", rapporte le journal, parce qu'il voulait l'assigner comme témoin de la poursuite "contre Otto Verber et Kurt Ponger, deux autres Américains appréhendés pour espionnage qui doivent comparaître devant un tribunal de Washington le 2 mars.

Ouverture du chenail

Montréal, 3. (PC) On a annoncé au ministère du Transport que le brise-glace "Ernest Lapointe" quittera Trois-Rivières au début de la semaine prochaine, pour se rendre à Montréal et commencer à se frayer un passage entre ces deux villes.

Le "N. B. McLean" se joindra, un peu plus tard, à l'"Ernest Lapointe" dans ce travail de plus d'un mois. L'an dernier, ces deux brise-glaces canadiens arrivèrent aux quais des compagnies d'huiles de Montréal-Est le 8 mars. Ils avaient libéré de glaces le port de la métropole treize jours plus tard.

PRINCESSE

En couleurs: "SUR LE TERRITOIRE DES COMANCHES" avec Maureen O'Hara et MacDonald Carey, "CHAM-ÉCOT" avec Kirk Douglas et Marilyn Maxwell.

COMMENCANT DEMAIN: "AT SWORD'S POINT" avec Cornelia Wilde et Maureen O'HARA.

"BEHAVE YOURSELF" avec Farley Granger et Shelly Winters.

Cap-Chat

Naissance
M. et Mme Léon-Albert Soucy font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils, baptisé sous les prénoms de Joseph - Michel - Bernard. Parrain, M. Marcel Soucy; marraine, Mlle Françoise Soucy, frère et sœur de l'enfant. Porteur, Mlle Julie Lamarre.

M. et Mme Louisette Paquet, qui travaillent au Sanatorium de Mont-Joli, ont passé les fêtes de Noël et du Jour de l'An dans sa famille, à Cap-Chat.

M. et Mme Jean-Baptiste Mainville, de Montréal, sont en promenade chez leurs parents de Cap-Chat et de St-Octave de l'Avenir.

M. et Mme Viola Beaudoin, dont le mariage a eu lieu le 22 décembre dernier, à Montréal, ont passé une quinzaine de jours chez leurs parents, M. et Mme Octave Beaudoin, à Cap-Chat.

M. et Mme Hector Vigneault, demeurant en Beauce, ont passé les fêtes de Noël et du Jour de l'An chez leurs parents, M. et Mme François Sergerie.

M. et Mme Robert Côté, de Montréal, étaient en promenade, récemment, à Cap-Chat.

Au Pigalle



Gregory Peck, en vedette dans le film "Duel au Soleil", une version française en couleurs, actuellement à l'affiche au Pigalle.

THEATRE CANADA
AUJOURD'HUI A JEUDI
2 MAGNIFIQUES SUCCES
Le drame d'une vie: En film français très captivant
"LA SYMPHONIE HUMAINE" avec Blanchette BRUNOY et Marcel PAGLIARO
Au même programme
Une histoire émouvante et différente dans ce grand film tourné en TECHNICOLOR
"THE BIG TREES" avec Kirk DOUGLAS et EVE MERRILL
Mercredi et jeudi, \$300.00
FOTO-NITE

PIGALLE
A L'AFFICHE
Le fameux titre de FRANCIS CARCO
TRAFFIC DE FEMMES
EN PROGRAMME DOUBLE
Gregory Peck
"DUEL AU SOLEIL" (version française en couleurs) avec Jennifer Jones

LAURET
C'est aujourd'hui votre dernière chance de voir ce gigantesque musical en Technicolor, comprenant 26 chansons populaires
WITH A SONG IN MY HEART
THE JANE FROMAN STORY
SHEAN HAYWARD - RORY CALHOUN - DAVID WAYNE - THELMA RUTHER
Aussi: George Brent dans "FBI GIRL"
Des DEMAIN: Fernandel dans "BONFACCE SOROMMABLE", aussi: "TOUS LES DEUX" avec Renée St-Cyr.

CINEMA PARIS
L'HISTOIRE DOULOUREUSE D'UNE MAMAN
MAURICE CLOCHÉ
LA PORTEUSE DE PAIN
NICOLE FRANCIS
PHILIPPE LEMAIRE
JEAN TISSIER
GABRIEL CATTAN
D'APRÈS LE ROMAN DE XAVIER DE MONTPIEN
LA SCÈNE
LE MAÎTRE DE L'HYPNOTISME
LE GRAND ROBERT
un spectacle sans égal

CAPITOL
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
CONTINU DE 1h. à 11h. "BECAUSE YOU'RE MINE" à 1h.35, 4h.10, 6h.40, 9h.15.
MARIO LANZA
DORETTA MORROW, PAULA CORDAY
"BECAUSE YOU'RE MINE"
COULEURS PAR TECHNICOLOR
Dernière représentation complète à 8h.25

2 GRANDS FILMS
MERCREDI ET JEUDI
CONTINU DE 1h. à 11h. "SKY FULL OF MOON" à 1h. 4h. 6h.45, 9h.50.
Un type de la campagne rencontre une blonde de la grande ville! Wow!
CARLETON JAN
CARPENTER STERLING
SKY FULL OF MOON
OVER 1.5 VIEWS
AN M-G-M Picture
SECOND FILM à 2h.15, 5h.15, 8h.15
STANLEY HOLLOWAY
KATHLEEN HARRISON
"MR. LORD SAYS NO!"

IMPÉRIAL
EN COULEURS: Grand film d'aventures et de combat.
"LA REVANCHE DES GUEUX" ("Rogues of Sherwood Forest") avec John DEREK et Diana LYNN
Film polaire
"LA DERNIERE RAFALE" ("Street with no name") avec Mark STEVENS et Richard WIDMARK
LAURIER Auj. à Vendredi
Matinée 25c — Soirée 40c
MUSICAL EN TECHNICOLOR
Sensationnel
Romanesque
Fred ASTAIRE — Ginger ROGERS
"ENTRONS LA DANSE"
("The Barkleys of Broadway")
Au même programme
Eric Von Stroheim, Sessue Hayakawa, Mireille Balin
"L'ENFER DU JEU"
Coutellerie "Argyle" de Rogers.

WINNIPEG BALLET
Orchestre symphonique
Costumes et décors somptueux, ballets déjà dansés devant Sa Majesté la Reine Elizabeth II et son Altesse Royale le duc d'Edimbourg.
Lundi: "Arabesque", musique de Glazounov; "Les deux Cygnes", Tchaïkovsky; "Cancéro", Rachmaninov; "The Shooting of Dan McGrew", de Eric Wild.
Mardi: "Les Sylphides" de Chopin; "Intermezzo", Ciaikovski; "Shadow on the Prairie" de Robert Fleming; "Finishing School" Johann Strauss.
\$1.50, \$2.25, \$3.00 au balcon, \$2.00, \$2.50, \$3.00 Orch.
Commandes postales pour les personnes de l'extérieur de la ville.
CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.

"Le Foyer de la Version Française!"
JUSQU'A... VENDREDI SOIR
Un film de sentiment et d'aventure dans un beau décor: Evocation des temps d'anarchie dans l'Ouest!
Arizona
JEAN ARTHUR
WILLIAM HOLDEN
Aussi: Martha Scott et Jeffrey Lynn dans "UN ÉTRANGE MARCHE", version de "Strange Bargain".

IMPÉRIAL
EN COULEURS: Grand film d'aventures et de combat.
"LA REVANCHE DES GUEUX" ("Rogues of Sherwood Forest") avec John DEREK et Diana LYNN
Film polaire
"LA DERNIERE RAFALE" ("Street with no name") avec Mark STEVENS et Richard WIDMARK

LAURET
C'est aujourd'hui votre dernière chance de voir ce gigantesque musical en Technicolor, comprenant 26 chansons populaires
WITH A SONG IN MY HEART
THE JANE FROMAN STORY
SHEAN HAYWARD - RORY CALHOUN - DAVID WAYNE - THELMA RUTHER
Aussi: George Brent dans "FBI GIRL"
Des DEMAIN: Fernandel dans "BONFACCE SOROMMABLE", aussi: "TOUS LES DEUX" avec Renée St-Cyr.

WINNIPEG BALLET
Orchestre symphonique
Costumes et décors somptueux, ballets déjà dansés devant Sa Majesté la Reine Elizabeth II et son Altesse Royale le duc d'Edimbourg.
Lundi: "Arabesque", musique de Glazounov; "Les deux Cygnes", Tchaïkovsky; "Cancéro", Rachmaninov; "The Shooting of Dan McGrew", de Eric Wild.
Mardi: "Les Sylphides" de Chopin; "Intermezzo", Ciaikovski; "Shadow on the Prairie" de Robert Fleming; "Finishing School" Johann Strauss.
\$1.50, \$2.25, \$3.00 au balcon, \$2.00, \$2.50, \$3.00 Orch.
Commandes postales pour les personnes de l'extérieur de la ville.
CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.

WINNIPEG BALLET
Orchestre symphonique
Costumes et décors somptueux, ballets déjà dansés devant Sa Majesté la Reine Elizabeth II et son Altesse Royale le duc d'Edimbourg.
Lundi: "Arabesque", musique de Glazounov; "Les deux Cygnes", Tchaïkovsky; "Cancéro", Rachmaninov; "The Shooting of Dan McGrew", de Eric Wild.
Mardi: "Les Sylphides" de Chopin; "Intermezzo", Ciaikovski; "Shadow on the Prairie" de Robert Fleming; "Finishing School" Johann Strauss.
\$1.50, \$2.25, \$3.00 au balcon, \$2.00, \$2.50, \$3.00 Orch.
Commandes postales pour les personnes de l'extérieur de la ville.
CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.

WINNIPEG BALLET
Orchestre symphonique
Costumes et décors somptueux, ballets déjà dansés devant Sa Majesté la Reine Elizabeth II et son Altesse Royale le duc d'Edimbourg.
Lundi: "Arabesque", musique de Glazounov; "Les deux Cygnes", Tchaïkovsky; "Cancéro", Rachmaninov; "The Shooting of Dan McGrew", de Eric Wild.
Mardi: "Les Sylphides" de Chopin; "Intermezzo", Ciaikovski; "Shadow on the Prairie" de Robert Fleming; "Finishing School" Johann Strauss.
\$1.50, \$2.25, \$3.00 au balcon, \$2.00, \$2.50, \$3.00 Orch.
Commandes postales pour les personnes de l'extérieur de la ville.
CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.

WINNIPEG BALLET
Orchestre symphonique
Costumes et décors somptueux, ballets déjà dansés devant Sa Majesté la Reine Elizabeth II et son Altesse Royale le duc d'Edimbourg.
Lundi: "Arabesque", musique de Glazounov; "Les deux Cygnes", Tchaïkovsky; "Cancéro", Rachmaninov; "The Shooting of Dan McGrew", de Eric Wild.
Mardi: "Les Sylphides" de Chopin; "Intermezzo", Ciaikovski; "Shadow on the Prairie" de Robert Fleming; "Finishing School" Johann Strauss.
\$1.50, \$2.25, \$3.00 au balcon, \$2.00, \$2.50, \$3.00 Orch.
Commandes postales pour les personnes de l'extérieur de la ville.
CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.

WINNIPEG BALLET
Orchestre symphonique
Costumes et décors somptueux, ballets déjà dansés devant Sa Majesté la Reine Elizabeth II et son Altesse Royale le duc d'Edimbourg.
Lundi: "Arabesque", musique de Glazounov; "Les deux Cygnes", Tchaïkovsky; "Cancéro", Rachmaninov; "The Shooting of Dan McGrew", de Eric Wild.
Mardi: "Les Sylphides" de Chopin; "Intermezzo", Ciaikovski; "Shadow on the Prairie" de Robert Fleming; "Finishing School" Johann Strauss.
\$1.50, \$2.25, \$3.00 au balcon, \$2.00, \$2.50, \$3.00 Orch.
Commandes postales pour les personnes de l'extérieur de la ville.
CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.

WINNIPEG BALLET
Orchestre symphonique
Costumes et décors somptueux, ballets déjà dansés devant Sa Majesté la Reine Elizabeth II et son Altesse Royale le duc d'Edimbourg.
Lundi: "Arabesque", musique de Glazounov; "Les deux Cygnes", Tchaïkovsky; "Cancéro", Rachmaninov; "The Shooting of Dan McGrew", de Eric Wild.
Mardi: "Les Sylphides" de Chopin; "Intermezzo", Ciaikovski; "Shadow on the Prairie" de Robert Fleming; "Finishing School" Johann Strauss.
\$1.50, \$2.25, \$3.00 au balcon, \$2.00, \$2.50, \$3.00 Orch.
Commandes postales pour les personnes de l'extérieur de la ville.
CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.

WINNIPEG BALLET
Orchestre symphonique
Costumes et décors somptueux, ballets déjà dansés devant Sa Majesté la Reine Elizabeth II et son Altesse Royale le duc d'Edimbourg.
Lundi: "Arabesque", musique de Glazounov; "Les deux Cygnes", Tchaïkovsky; "Cancéro", Rachmaninov; "The Shooting of Dan McGrew", de Eric Wild.
Mardi: "Les Sylphides" de Chopin; "Intermezzo", Ciaikovski; "Shadow on the Prairie" de Robert Fleming; "Finishing School" Johann Strauss.
\$1.50, \$2.25, \$3.00 au balcon, \$2.00, \$2.50, \$3.00 Orch.
Commandes postales pour les personnes de l'extérieur de la ville.
CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.

Dans nos théâtres
Horaire des cinémas
CAPITOL: — Représentation continue de 1 h. à 11 h. Sujets courts à 1.00, 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00, 4.50, 5.00, 5.50, 6.00, 6.50, 7.00, 7.50, 8.00, 8.50, 9.00, 9.50, 10.00, 10.50, 11.00, 11.50, 12.00, 12.50, 13.00, 13.50, 14.00, 14.50, 15.00, 15.50, 16.00, 16.50, 17.00, 17.50, 18.00, 18.50, 19.00, 19.50, 20.00, 20.50, 21.00, 21.50, 22.00, 22.50, 23.00, 23.50, 24.00, 24.50, 25.00, 25.50, 26.00, 26.50, 27.00, 27.50, 28.00, 28.50, 29.00, 29.50, 30.00, 30.50, 31.00, 31.50, 32.00, 32.50, 33.00, 33.50, 34.00, 34.50, 35.00, 35.50, 36.00, 36.50, 37.00, 37.50, 38.00, 38.50, 39.00, 39.50, 40.00, 40.50, 41.00, 41.50, 42.00, 42.50, 43.00, 43.50, 44.00, 44.50, 45.00, 45.50, 46.00, 46.50, 47.00, 47.50, 48.00, 48.50, 49.00, 49.50, 50.00, 50.50, 51.00, 51.50, 52.00, 52.50, 53.00, 53.50, 54.00, 54.50, 55.00, 55.50, 56.00, 56.50, 57.00, 57.50, 58.00, 58.50, 59.00, 59.50, 60.00, 60.50, 61.00, 61.50, 62.00, 62.50, 63.00, 63.50, 64.00, 64.50, 65.00, 65.50, 66.00, 66.50, 67.00, 67.50, 68.00, 68.50, 69.00, 69.50, 70.00, 70.50, 71.00, 71.50, 72.00, 72.50, 73.00, 73.50, 74.00, 74.50, 75.00, 75.50, 76.00, 76.50, 77.00, 77.50, 78.00, 78.50, 79.00, 79.50, 80.00, 80.50, 81.00, 81.50, 82.00, 82.50, 83.00, 83.50, 84.00, 84.50, 85.00, 85.50, 86.00, 86.50, 87.00, 87.50, 88.00, 88.50, 89.00, 89.50, 90.00, 90.50, 91.00, 91.50, 92.00, 92.50, 93.00, 93.50, 94.00, 94.50, 95.00, 95.50, 96.00, 96.50, 97.00, 97.50, 98.00, 98.50, 99.00, 99.50, 100.00, 100.50, 101.00, 101.50, 102.00, 102.50, 103.00, 103.50, 104.00, 104.50, 105.00, 105.50, 106.00, 106.50, 107.00, 107.50, 108.00, 108.50, 109.00, 109.50, 110.00, 110.50, 111.00, 111.50, 112.00, 112.50, 113.00, 113.50, 114.00, 114.50, 115.00, 115.50, 116.00, 116.50, 117.00, 117.50, 118.00, 118.50, 119.00, 119.50, 120.00, 120.50, 121.00, 121.50, 122.00, 122.50, 123.00, 123.50, 124.00, 124.50, 125.00, 125.50, 126.00, 126.50, 127.00, 127.50, 128.00, 128.50, 129.00, 129.50, 130.00, 130.50, 131.00, 131.50, 132.00, 132.50, 133.00, 133.50, 134.00, 134.50, 135.00, 135.50, 136.00, 136.50, 137.00, 137.50, 138.00, 138.50, 139.00, 139.50, 140.00, 140.50, 141.00, 141.50, 142.00, 142.50, 143.00, 143.50, 144.00, 144.50, 145.00, 145.50, 146.00, 146.50, 147.00, 147.50, 148.00, 148.50, 149.00, 149.50, 150.00, 150.50, 151.00, 151.50, 152.00, 152.50, 153.00, 153.50, 154.00, 154.50, 155.00, 155.50, 156.00, 156.50, 157.00, 157.50, 158.00, 158.50, 159.00, 159.50, 160.00, 160.50, 161.00, 161.50, 162.00, 162.50, 163.00, 163.50, 164.00, 164.50, 165.00, 165.50,

Triomphe de Denis Perreault au slalom géant de Valcartier

Ernie Dusek et Billy Watson seront en finale de lutte, vendredi soir

Amateurs de lutte que diriez-vous d'une finale 2 de 3 entre le brutal Ernie Dusek et la sensation de l'heure en Ontario et partout où il évolue: Billy "The Whip" Watson...? Eh bien aussitôt souhaité aussitôt fait, car c'est la sensationnelle finale qui vient de réussir à bécoter le matchmaker local Roland Ste-Marie après bien des démarches. Watson n'était pas un oiseau facile à attraper car il est en demande partout sur tout le continent et il fait salle comble à Toronto comme à Boston. Qui n'a pas entendu parler de ce fameux athlète dont la spécialité est de punir comme il le faut les lutteurs trop rudes et qui dépassent les bornes de la stricte égalité comme les Dusek, Valentine etc., etc., de même acabit. Le surnom de "The Whip" est bien attribué quand on parle de Watson car il est l'inventeur de ce fameux coup-éclair qui consiste à l'attaque comme une marmite de fort mauvais goût où l'on se plait à se faire faire enrouler les spectateurs et d'assommer les arbitres en plus de leurs rivaux. Les scènes qui se produisent vendredi dernier n'ont pas leur raison d'être dans une ville reconnue comme le berceau de la civilisation française en Amérique et c'est l'intention bien arrêtée du promoteur local de donner à Ernie Dusek vendredi soir un petit compagnon de jeu dont il se souviendra longtemps s'il entend continuer à faire le matamore et à prendre tout le monde pour une bande d'imbeciles.

Saigh ne sera pas poursuivi

St-Louis, 3. (PA) La menace d'une possible poursuite pour mépris de Cour contre Fred M. Saigh, le propriétaire accablé des Cardinals de St-Louis, a été dissipée hier.

La possibilité d'une action pour mépris de Cour contre Saigh n'est élevée à la suite d'une déclaration qu'il fit à un programme de télévision, à New-York, après qu'il eut été condamné à 15 mois de prison pour avoir ignoré de payer des impôts sur le revenu au gouvernement fédéral.

Le procureur de district George L. Robertson, après un entretien avec le juge Roy W. Harper, qui condamna Saigh la semaine dernière, a déclaré, tard hier: "Nous ne contempnons aucune action actuellement."

Robertson ajouta qu'il avait étudié, avec le juge Harper, un enregistrement des remarques de Saigh à propos de sa condamnation et de l'amende de \$15,000 qu'on lui imposa. Ils considèrent aussi le télégramme envoyé au juge Harper par Saigh et dans lequel il dit à celui-ci qu'il est prêt à présenter publiquement ses excuses si ces remarques ont mal été interprétées.

Saigh a refusé de faire tout commentaire à propos de la déclaration de Robertson, hier.

Le court et élégant propriétaire des Cardinals était de retour à St-Louis afin de commencer une série de pourparlers pour fin de lui permettre d'abandonner le baseball. Plusieurs groupes, intéressés à acheter le club St-Louis, doivent conférer avec Saigh au cours des prochains jours.

On croit que Saigh, pour les Cardinals et ses intérêts dans les ligues mineures, réclame une somme de \$450,000.

Avec les Dodgers

Brooklyn, 3. (PA) — Trois jeunes voltigeurs, tous candidats au poste de voltigeur de champ gauche depuis le départ d'Andy Pafko, ont renvoyé leur contrat signé aux Dodgers de Brooklyn, a-t-on révélé hier.

Il s'agit de Carmen Mauro, autrefois avec les Cubs de Chicago et qui frappa pour une moyenne de .327 avec le Montréal l'été dernier, Bill Antonello, (.290 avec Mobile l'an dernier), et Gino Cimoli, (.319 avec St-Paul). Les Dodgers ont maintenant 36 joueurs sous contrat.

Zeidel et Evans à l'amende

Seattle, 3. (PA) — Les joueurs de hockey Larry Zeidel, du club d'Edmonton, et Jack Evans, du club de Saskatoon, ont tous deux été condamnés à des amendes de \$100 et suspendus pour une journée à la suite de leur bataille à coups de bâton, vendredi dernier à Edmonton, a révélé hier G. A. Leader, président de la ligue de hockey de l'Ouest.

Les deux joueurs se blessèrent à la tête au cours de leur sanglant combat et ils ont été prévenus qu'ils seraient très sévèrement punis s'ils recommencent.

Pour Qualité Douceur Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac à cigarettes qui se vend le plus au Canada

VOULEZ-VOUS être bien habillé? ALLEZ CHEZ Nap. Jacques (Junior) 110, de la Couronne Québec

Imlach à l'honneur demain au Colisée

Ken McKenzie, rédacteur-en-chef du journal "Hockey News", nous a annoncé hier soir que Punch Imlach, pilote des As de Québec, recevra demain soir la plaque attestant sa nomination comme "coach de l'année" pour la saison 1951-52. Cette présentation sera faite par McKenzie lui-même, immédiatement avant la joute que se disputeront les As et les Royals de Montréal.

Cette plaque devait être remise il y a quelque temps, mais le tout doit être retardé pour la bonne raison que McKenzie ne put se rendre dans notre ville. Enfin, dans un peu de temps nécessaire pour reconnaître officiellement l'honneur accordé à Imlach dans son édition du 26 avril dernier.

Ce choix avait été fait par les principaux rédacteurs du "Hockey News".

A cette occasion, on avait également choisi le "joueur de l'année", et Elmer Lach, des Canadiens de Montréal, avait été nommé. Le titre du "meilleur exécutif" a été accordé à Ken McKenzie, propriétaire du club New-Westminster, de la ligue de l'Ouest. Tous deux ont reçu leur plaque il y a quelque temps.

Imlach recevra ainsi un honneur qui est une magnifique reconnaissance du championnat remporté par ses protégés en 1951-52 et qui a assuré à la Vieille Capitale et aux As de Québec une publicité très précieuse.

Les joueurs comptent bien faire vivre cette présentation d'une victoire éclatante sur les Royals et en faire le signal d'une poussée qui leur méritera le respect de la saison dernière.

Un total de 24 "stakes" pour des bourses de \$44,000.00 à Québec

La direction du Club de Courses sous Harnais de Québec Enr. a préparé pour la saison 1953 le plus sensationnel programme de classes fermées (stakes) jamais présenté à Québec. Ce programme comprend 24 attractions qui seront disputées du 14 juin au 27 septembre inclusivement, et dont le total des bourses se chiffrera à \$44,000.00, soit une augmentation de \$11,000.00 sur l'an dernier. Les principaux numéros sont les Derby Amble et Derby Trot Canada qui seront courus pour des bourses de \$5,000.00.

Les inscriptions pour ces classes fermées seront reçues jusqu'au 1er mai prochain et chaque propriétaire aura au moins une classe où il pourra inscrire ses porte-couleurs.

Devant l'expansion que prend depuis quelques années l'élevage des jeunes chevaux, la direction du Club a aussi cru bon de céder plusieurs numéros pour débutants, tels le 2.30 trot, 2.30 amble, 2 ans et 3 ans trotteurs et ambleurs.

A la proposition des directeurs de Québec, il a aussi été décidé à la dernière assemblée de la C.T.A. que tous les stakes seraient courus seulement en deux épreuves au lieu de 3. Ceci devrait donner plus de satisfaction tant aux amateurs qu'aux propriétaires.

La date d'ouverture de la prochaine saison a été fixée au 17 mai et dès maintenant, nous sommes assurés qu'elle sera un succès complet car tous les propriétaires du pays n'hésiteront pas à inscrire leurs bêtes pour les attractions mentionnées.

Nous répétons aux intéressés qu'ils ont jusqu'au 1er mai pour inscrire leurs porte-couleurs, mais nous les exhortons à ne pas retarder à faire les réservations de "stalles" car devenues rares.

Salas dans l'armée

Phoenix, Ariz., 3. (PA) — Charlie Salas, champion mi-moyen de l'Arizona, a annoncé hier qu'il avait été appelé pour son service militaire. Le pugiliste de 25 ans subira son examen médical à Los Angeles, vendredi.

Il a contremandé un match, jeudi soir, contre Earl Turner, à Oakland, et un autre, le 16 février à San Antonio, au cours duquel il aurait rencontré soit Bobby Dykes, soit Bert Linnam.

Joueurs des Giants

New-York, 3. (PA) — Les Giants de New-York ont annoncé hier que deux lanceurs, deux joueurs de champ intérieur et le voltigeur Clint Hartung avaient signé leur contrat pour la prochaine saison.

Outre Hartung, les joueurs engagés sont les lanceurs Jack Harshman, un ex-premier but acheté pour \$60,000, et Bill Connelly, et les joueurs de champ intérieur Bill Rigney et Bobby Hofman.

Saul Rogovin sous contrat

Chicago, 3. (PA) — Le lanceur droitier Saul Rogovin a signé, hier, son contrat pour la prochaine saison avec les White Sox de Chicago. Les 16 joueurs de ce club de la ligue Américaine de baseball ont maintenant signé leur contrat pour 1953. Rogovin, âgé de 29 ans, eut un dossier de 14-9 l'été dernier.

Décision à Davis

Providence, R.-I., 3. (PA) Le poids léger Henry Davis, de Los-Angeles, a remporté une décision unanime à l'issue d'un combat de 10 rondes contre Georges Dunn, d'Edmonton, hier soir. Davis pesait 135 livres et Dunn, 136.

Davis, un Hawaïen né à Détroit, a envoyé son adversaire au plancher pour le compte de neuf, dans la dernière ronde, avec une solide droite au menton.

Dunn, qui a son quartier-général à Hartford, Conn., est le premier aspirant au titre de champion poids léger de la Nouvelle-Angleterre, détenu par George Araujo, de Providence.

Alice Bauer est mariée

Miami Beach, Flo., 3. (PA) — Alice Bauer, qui avec sa sœur Marlene s'est signalée au golf au cours des récentes années, est en voyage de noces avec un golfier professionnel de Hammond, Ind. Il s'agit de Robert Hagge, qui mesure six pieds et cinq pouces. Alice a 24 ans et mesure cinq pieds et un pouce. Elle n'interrompra pas sa carrière de golfesse.

Ce brillant athlète du club Snow-Hawks réussit 58.4 secondes pour terminer en tête d'un champ de dangereux concurrents — Claude DeLottinville en deuxième position — Roland Beaulieu du Laval est premier dans la classe "B" et Gaston Demers des Redskins dans la classe "C".

Denis Perreault, un brillant petit-père du club de ski Snow Hawks, s'est classé bon premier lors du concours de slalom géant tenu dimanche dernier, à Valcartier. Il a ainsi ajouté à ses nombreuses victoires passées la détention du trophée "Harold Blondeau". Claude DeLottinville du club Laval s'est emparé de la seconde position suivi par Tom Monaghan du club Université Laval également. Perreault s'est montré très solide et en possession d'un grand contrôle en descendant un piste rapide et accidentée en 58.4 secondes. Claude DeLottinville mit 60.0 secondes et Tom Monaghan 64 secondes.

Dans la classe "B" Roland Beaulieu du Laval a été la sensation de la journée en effectuant une très belle descente pour faire le troisième meilleur temps de la compétition soit 60.6 secondes. Il fut suivi de Maurice Côté du Laval, Henri Brunet et Jacques Labrie. Ces quatre skieurs de la classe "B" ont démontré une forte amélioration et leur belle performance dans cette compétition leur mérite peut être un classement "A".

Les honneurs de la classe "C" reviennent à Gaston Demers du club Red Skins avec un temps de 74.6 secondes; André Gagnon et Marc Blondeau furent deuxième et troisième dans cette classe.

Malgré un froid sibérien et un fort vent, 30 compétiteurs ont pris le signal du départ. Tous les officiels qui ont bien voulu prêter leur

aide au club Snow Hawks et faire de cette compétition un franc succès méritent de sincères félicitations car le froid était si intense que seul le grand dévouement que l'on connaît à ces supporters du ski, tous jours les mêmes, pouvait décider une personne à se faire geler pendant plus d'une heure.

Voici le résultat complet de cette compétition et la liste des officiels.

Classé "A"

1-Denis Perreault, Sno Hawks 58.4

2-Claude de Lottinville, Laval 60.0

3-Tom Monaghan, Laval 64.0

4-Pierre Morin, Laval 65.1

5-Claude Brunet, Laval 66.1

6-Robert Bertrand, Sno Hawks 66.8

7-Arthur Pélissier, Sno Hawks 67.1

8-Marc Rochette, Sno Hawks 68.3

9-Bernard Moreau, Redskins 68.3

10-Jacques Brochu, Union Comm. 69.8

11-Claude Rousseau, Laval 74.1

Classé "B"

1-Roland Beaulieu, Laval 60.6

2-Maurice Côté, Laval 61.7

3-Henri Brunet, Laval 62.7

4-Jacques Labrie, Laval 62.9

5-Jean-Claude Beaulieu, Redskins 63.2

6-Jacques Laframboise, Redskins 63.4

7-Marcel Pélissier, Sno Hawks 63.6

8-Jacques Lefebvre, Redskins 63.8

9-Simon Bélanger, Redskins 63.9

10-Louis Blondeau, Redskins 64.0

11-Pierre Paquet, Laval 64.4

Classé "C"

1-Gaston Demers, Redskins 74.6

2-André Gagnon, Laval 75.4

3-Marc Blondeau, Sno Hawks 76.1

4-Claude Joubert, Laval 83.2

5-Jacques Desrosiers, Redskins 84.6

6-André Champoux, Laval 85.5

7-Robert Poirier, C. Montmorency 89.1

8-Coy Wagner, Redskins 109.1

Disqualifiés: Louis Marceau, Conrad Desjardins, Gaston Picard, Jean Morin, Jean-Louis Brindamour, Gérard Lefebvre, Jacques Vézina, Jacques Allard.

Départ: Raymond Guay et Jos. Malouin. Contrôleurs: Jackie Trépanier, Georges Vézina, Maurice Allard et Raymond Guay.

L'autrichien Hans Eder à Valcartier dimanche

Le fameux skieur et sauteur autrichien Hans Eder participera au grand concours de sauts qui sera disputé dimanche prochain sur le tremplin de 70 mètres de Valcartier. Eder a particulièrement brillé samedi et dimanche à Trois-Rivières en s'assurant tout d'abord les honneurs de la course de fond avant d'égaliser le record du tremplin en effectuant un saut de 112 pieds.

Les concours de dimanche sur le tremplin de 70 mètres a été organisé par la direction du club Snow-Hawks et promet d'être marqué d'un succès sans précédent. En plus d'Eder, les meilleurs sauteurs de la région de Québec seront de la partie ainsi que plusieurs compétiteurs de Trois-Rivières et d'autres centres de la province.

Compteurs Juniors "A"

G. Rousseau, Canadiens 38 35 73
M. Labadie, Citadelles 38 35 73
C. Henry, Citadelles 38 35 73
R. Leclerc, Citadelles 29 26 55
H. Richard, Canadiens 24 30 54
C. Provost, Canadiens 20 30 50
P. Goyette, Canadiens 16 33 49
R. Cyr, Citadelles 16 32 48
R. Watson, Royal 14 28 42
K. Naylor, Royal 19 20 39

BOXE

Providence, R.-I. — Henry Davis, 135-134, Los Angeles, par décision contre Georges Dunn, 136, Edmonton (10).
Brooklyn, N.Y. — Joe Giardele, 135-134, Philadelphie, par décision contre Harold Green, 160, Brooklyn (10).
Chicago — Robbie Royce, 134, Chicago, par K.O. technique contre Al Andrews, 135, Superior, Wis. (7).

Hans Eder fut la vedette lors des championnats de ski de la Mauricie

Les championnats de la Mauricie, qui ont été présentés samedi et dimanche ont été remportés par Hans Eder du Club de ski Mont Tremblant. Il a tout d'abord remporté la course de fond avec un temps de 35 mins et 5 secondes, il est suivi de Yves Carbonneau de notre ville qui mit 38 mins et 53 sec. pour les 6 milles. Eder triompha ensuite dans le saut dimanche avec des bonds de 112 et 105 pieds pour 209.5 et 100 pour 198.6. Yves Carbonneau se classa 4ième dans cette épreuve pour se classer 2ième dans le combiné nordique.

Yves Doucet de Trois-Rivières remporta les deux épreuves chez les Juniors. Les conditions pour les concours de sauts étaient très mauvaises à la suite d'une pluie suivie d'un froid glacial.

Luce Laferté nous a déclaré après ces concours qu'il y avait un concours de sauts à Lacônia N.-H., dimanche prochain, mais qu'il préférerait venir à Québec avec ses sauteurs si la direction du Tremplin de Valcartier lui garantissait un tremplin en excellente condition pour la tenue de leur concours.

Hans Eder, le gagnant des championnats de la Mauricie, est un Autrichien d'origine. En 1952 il participa aux Olympiques pour se classer 4ième dans le saut, 9ième dans la course et 9ième dans le combiné nordique.

Il serait une forte attraction à Québec si l'organisation de l'Union Commerciale et du Snow-Hawk réussissait à le faire venir prendre part à leurs concours en fin de semaine.

Voici les résultats:

SAUTS

Senior "A"

1-H. Eder, M.-T. 112 105 198.6

2-Y. Carbonneau, U.L. 94 108 193.9

3-Y. Carbonneau, U.L. 96 101 187.9

4-Y. Carbonneau, U.L. 95 91 189.8

5-Y. Carbonneau, U.L. 98 97 187.9

6-Y. Carbonneau, U.L. 93 95 177.9

7-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

8-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

9-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

10-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

11-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

12-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

13-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

14-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

15-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

16-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

17-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

18-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

19-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

20-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

21-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

22-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

23-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

24-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

25-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

26-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

27-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

28-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

29-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

30-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

31-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

32-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

33-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

34-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

35-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

36-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

37-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

38-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

39-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

40-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

41-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

42-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

43-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

44-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

45-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

46-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

47-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

48-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

49-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

50-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

51-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

52-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

53-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

54-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

55-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

56-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

57-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

58-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

59-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

60-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

61-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

62-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

63-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

64-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

65-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

66-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

67-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

68-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

69-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

70-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

71-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

72-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

73-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

74-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

75-Y. Carbonneau, U.L. 83 95 177.9

De brillants débuts au 40ième bonspiel international

Au palmarès du tournoi senior de badminton

Les premières éliminations pour les trophées "Château" et "Omega" permettent de constater que les équipes féminines locales inscrites à la toute dernière minute — Les équipes locales figurent très bien dans ces premières rencontres — Mel Stonehouse et ses curiers d'Ottawa demeurent toujours un concurrent dangereux.

L'événement tant attendu de tous les curiers, le 40ième bonspiel international, a débuté en notre ville hier avec les premières rondes d'éliminations pour les trophées "Château" et "Omega". Cent vingt clubs prennent part à ces compétitions dans le but de décrocher l'une ou l'autre des principales coupes offertes à l'occasion de ce tournoi international. En pendant des deux trophées déjà mentionnés, les curiers redoubleront d'efforts dans le but d'obtenir pour leur club le "Grand Aggregate" de Seagram, accordé au "rink" ayant gagné le plus de parties dans les éliminations pour le trophée Château, le trophée Omega, la Coupe d'Or François-Jobin et le Championnat international.

Neuf rinks de Québec sont parmi les équipes ayant participé aux premières rondes d'élimination et cinq de ceux-ci ont remporté une première victoire. Il s'agit d'abord du Québec No 6 (skip P. Ruel) qui a triomphé par 7-1 sur l'équipe No 1 de Sydney, N.-E., du skip Dr J.-C. McLellan, l'équipe Jacques-Cartier No 4 de R. Roy a ensuite disposé du Campbellton No 2 par 11-4.

Dans les premières rondes éliminatoires pour le trophée "Omega", les gagnants de Québec sont les équipes de Gaston Amyot, du Jacques-Cartier, du colonel A. Bell du Victoria No 1 et celle du col. C.-A. Young, de l'Army & Navy Vets No 1. Dans la même compétition, Mel Stonehouse, du Gleebe d'Ottawa, vainqueur l'an dernier du trophée du Lieutenant-Gouverneur de la province, a remporté sa première victoire du présent bonspiel aux dépens du Québec No 9 du skip V. Andrews. Les perdants des deux premières rondes sont automatiquement inscrits pour la compétition "C" débutant ce matin et dont l'enjeu est la Coupe d'Or "François-Jobin".

Un précédent a été créé au début de ce bonspiel alors que trois équipes féminines ont été acceptées pour compléter les cadres. On a dû admettre ces équipes, toutes de Québec, pour combler certains ratés à la dernière minute, d'équipes masculines de l'extérieur. Il s'agit de l'équipe Etchemin conduite par Mlle M. Dumas, celle du Québec Winter

Club dont le "skip" est Mme Barbara Patterson et celle du Victoria No 9 sous la direction de Mme A.-F. Muth. Cette dernière équipe a causé la plus grande surprise depuis le début du bonspiel en triomphant, dans la deuxième ronde du trophée Château, de l'équipe Wau-sau No 2, du Wisconsin, du skip G.-C. London, par 9-7. L'équipe de Mlle Dumas a perdu contre celle du Royal Canadian No 1 de Toronto.

Entre deux "pièces", Jim "Mac Currier" Weyman estime déjà que le quarantième bonspiel connaîtra un succès dépassant tous les autres. Une centaine de curiers étrangers accompagnés de leurs épouses ont fait une excursion par autobus au Valcartier Ski Lodge au cours de l'avant-midi, pendant que débatait le bonspiel sur toutes les glaces des différents clubs. Les curiers ont également été reçus à un cocktail, à l'heure du souper, au Québec Winter Club où M. Chs. Schreiber, président de la section du curling, leur a souhaité la bienvenue. A cette occasion, il y eut jingle pour le dames... Une danse a terminé cette soirée. Ce soir, les curiers seront reçus par les membres du Club Etchemin, à St-Romuald.

TROPHÉE "CHATEAU"
Mayflower, Halifax (E.-W. Spriggs) 14; Matane (Rod. Cox) 7; St-Jean No 1 (J.-A. Ross) 13; Detroit No 1 (Dr S. MacKenzie) 13; Edmonton No 1 (F. Tweedie) 14; Mtl. Canadiens No 1 (Dr. E. C. Zink) 7; Sydney No 1 (Dr. J.-C. McLellan) 7; Québec No 6 (P. Ruel) 9; Campbellton No 2 (A. W. H. Marquis) 4; Jacques-Cartier No 4 (R. Roy) 11; Toronto Granite No 2 (C.-A. Birge) 7; Siga. (R. A. A.) 13; Edmonton No 2 (D.-P. Veniot) 14; Wm. Club No 3 (R. Benoit) 4; Lunenburg No 1 (Dr. E. C. Zink) 7; Thetford (J.-P. Lafontaine) 10; Peterborough (J. A. Bourcier) 9; East Malartic (A. Bourcier) 6; Royal Canadian No 2 (R. Metcalf) 6; Pointe Claire (D. Kouny) 7; Etchemin No 1 (M. Lemelin) 6; North Bay (A. Lafontaine) 6; Victoria No 4 (Vin. Lyon) 9; Chicago No 2 (Frank Coffin) 10; Army & Navy No 2 (Les Carpentier) 8; Wau-sau (J.-A. Claude) 10; Pictou (W. A. Brody) 1; St-Leonard (Dr G.-A. Cloutier) 7; Jacques-Cartier (R. Brodigue) 10; Fredericton No 1 (Gus W. Limerick) 6; Québec No 3 (Dr A.-D. Beaudin) 10; Charlottetown (J. A. Bourcier) 1; Victoria No 5 (Fred Blackadder) 10; Dartmouth (G.-G. Ensmore) 11; Jacques-Cartier No 1 (P. C. C. C.) 12; Wau-sau No 2 (G.-C. London) 7; Victoria No 9 (Mme A.-F. Muth) 9; Beauharnois (J.-O. Parker) 4; London (G. Robertson) 9; Québec No 1 (H. Pearson) 8; Sudbury No 1 (Gee. Von Zuban) 3; Victoria No 8 (Murphy) 15; 8:30 p.m.

Thetford (A.-J. Assoff) 4; Smith Falls (J.-P. Bell) 2; Moncton (Dr C.-R. Baxter) 10; Québec No 2 (O. Gamon) 14; Westport (O. Bigford) 14; La Tuque (J.-T. Gagnon) 6; Newcastle No 1 (F.-E. Powell) 7; Québec Winter Club (Mme Barbara Patterson) 11; Jacques-Cartier No 9 (Sarto Egan) 12; Lunenburg No 2 (R. A. A.) 8; Bridgewater (J.-R. Creaser) 8; Jacques-Cartier No 2 (G. Allen) 4; Victoria No 2 (J.-G. Ross) 7; Mayflower No 2 (D'Arcy Sullivan) 13; Montreal Thistle (Ira McEwan) 13; Toronto Granite No 1 (P.-J. Kelly) 7; Army & Navy Vets No 1 (Col. C. A. Young) 8; Lindsay (H. Wood) 12; Québec Winter Club (Gus MacWilliam) 12; Halifax No 2 (S. Rafuse) 10; Etchemin No 2 (L.-P. Bégin) 15; Québec No 2 (N.-B. Vial) 5; Québec No 1 (A. Demers) 14; Midland (A. Bartman) 9; Mtl. Canadiens No 1 (J.-S. Moffat) 8; Carleton (Dr L.-N. Pendrigh) 12; Québec No 1 (Chas. Egan) 8; Woodstock (Dr T. Julian) 8; Jacques-Cartier No 1 (G. P. Power) 12; Lunenburg No 2 (R.-A. Tanner) 6; Chicago (Elmer Freytag) 9; Québec No 7 (Jos. Lemieux) 8; Campbellton No 1 (Dr J.-H. Rice) 9; Bale Comeau (J.-H. Darby) 6; Newcastle No 2 (Dr R. B. MacKenzie) 7; St-George (G.-R. Hodge) 10; Hamilton Thistle (P.-R. Murgatroyd) 14; Jacques-Cartier No 1 (H. Bouchard) 8; Toronto Granite No 1 (E.-H. Fowler) 7; Québec Winter Club No 1 (A. Dussault) 8; Pleasant Lake (J.-A. Clark) 2; Lachine (H.-S. Smith) 10; Royal Canadian No 1 (N. Findlay) 12; Etchemin Mlle M. Dumas (M. MacLarmid) 11; Toronto Victoria (G.-H. MacLarmid) 11; Québec No 2 (Jack Currie) 9; Victoria No 8 (G. Buckling) 8; Sudbury No 2 (S. Wilson) 8; Wau-sau (A.-L. Papenfuss) 8; Ormatown No 1 (Dr M.-R. Stakert) 8; Chicago No 2 (Peterson) 8; Howick (B. Ness) 8; Edmonton No 3 (Ray Brea) 9; Victoria No 1 (A.-F. Muth) 11; New-Glasgow (D.-H. McCoy) 7; Sept-Isles (G. MacDonald) 16; Bathurst (Dr E.-H. Archibald) 8; Sherbrooke (R. Badger) 8; Nashua (Dr E.-J. Belanger) 6; Trois-Rivières (C.-P. Walker) 16.

TROPHÉE "OMEGA"
Gleebe Ottawa (Mel Stonehouse) 12; Québec No 9 (V. Andrews) 8; Bridgewater No 2 (R.-N. Rafuse) 8; Jacques-Cartier No 6 (G. Amyot) 9; Fredericton No 2 (A.-R. Clark) 9; Victoria No 1 (A. Bell) 10; Smith Falls No 1 (D. Aboud) 11; St-Jean Québec No 2 (M. Tréhan) 9; Beaver Moncton (C.-A. Peake) 8; Jacques-Cartier No 7 (C.-A. Emmond) 5; Fredericton No 2 (G. Allen) 4; Victoria No 2 (J.-G. Ross) 7; Mayflower No 2 (D'Arcy Sullivan) 13; Montreal Thistle (Ira McEwan) 13; Toronto Granite No 1 (P.-J. Kelly) 7; Army & Navy Vets No 1 (Col. C. A. Young) 8; Lindsay (H. Wood) 12; Québec Winter Club (Gus MacWilliam) 12; Halifax No 2 (S. Rafuse) 10; Etchemin No 2 (L.-P. Bégin) 15; Québec No 2 (N.-B. Vial) 5; Québec No 1 (A. Demers) 14; Midland (A. Bartman) 9; Mtl. Canadiens No 1 (J.-S. Moffat) 8; Carleton (Dr L.-N. Pendrigh) 12; Québec No 1 (Chas. Egan) 8; Woodstock (Dr T. Julian) 8; Jacques-Cartier No 1 (G. P. Power) 12; Lunenburg No 2 (R.-A. Tanner) 6; Chicago (Elmer Freytag) 9; Québec No 7 (Jos. Lemieux) 8; Campbellton No 1 (Dr J.-H. Rice) 9; Bale Comeau (J.-H. Darby) 6; Newcastle No 2 (Dr R. B. MacKenzie) 7; St-George (G.-R. Hodge) 10; Hamilton Thistle (P.-R. Murgatroyd) 14; Jacques-Cartier No 1 (H. Bouchard) 8; Toronto Granite No 1 (E.-H. Fowler) 7; Québec Winter Club No 1 (A. Dussault) 8; Pleasant Lake (J.-A. Clark) 2; Lachine (H.-S. Smith) 10; Royal Canadian No 1 (N. Findlay) 12; Etchemin Mlle M. Dumas (M. MacLarmid) 11; Toronto Victoria (G.-H. MacLarmid) 11; Québec No 2 (Jack Currie) 9; Victoria No 8 (G. Buckling) 8; Sudbury No 2 (S. Wilson) 8; Wau-sau (A.-L. Papenfuss) 8; Ormatown No 1 (Dr M.-R. Stakert) 8; Chicago No 2 (Peterson) 8; Howick (B. Ness) 8; Edmonton No 3 (Ray Brea) 9; Victoria No 1 (A.-F. Muth) 11; New-Glasgow (D.-H. McCoy) 7; Sept-Isles (G. MacDonald) 16; Bathurst (Dr E.-H. Archibald) 8; Sherbrooke (R. Badger) 8; Nashua (Dr E.-J. Belanger) 6; Trois-Rivières (C.-P. Walker) 16.

TROPHÉE "OMEGA"
Gleebe Ottawa (Mel Stonehouse) 12; Québec No 9 (V. Andrews) 8; Bridgewater No 2 (R.-N. Rafuse) 8; Jacques-Cartier No 6 (G. Amyot) 9; Fredericton No 2 (A.-R. Clark) 9; Victoria No 1 (A. Bell) 10; Smith Falls No 1 (D. Aboud) 11; St-Jean Québec No 2 (M. Tréhan) 9; Beaver Moncton (C.-A. Peake) 8; Jacques-Cartier No 7 (C.-A. Emmond) 5; Fredericton No 2 (G. Allen) 4; Victoria No 2 (J.-G. Ross) 7; Mayflower No 2 (D'Arcy Sullivan) 13; Montreal Thistle (Ira McEwan) 13; Toronto Granite No 1 (P.-J. Kelly) 7; Army & Navy Vets No 1 (Col. C. A. Young) 8; Lindsay (H. Wood) 12; Québec Winter Club (Gus MacWilliam) 12; Halifax No 2 (S. Rafuse) 10; Etchemin No 2 (L.-P. Bégin) 15; Québec No 2 (N.-B. Vial) 5; Québec No 1 (A. Demers) 14; Midland (A. Bartman) 9; Mtl. Canadiens No 1 (J.-S. Moffat) 8; Carleton (Dr L.-N. Pendrigh) 12; Québec No 1 (Chas. Egan) 8; Woodstock (Dr T. Julian) 8; Jacques-Cartier No 1 (G. P. Power) 12; Lunenburg No 2 (R.-A. Tanner) 6; Chicago (Elmer Freytag) 9; Québec No 7 (Jos. Lemieux) 8; Campbellton No 1 (Dr J.-H. Rice) 9; Bale Comeau (J.-H. Darby) 6; Newcastle No 2 (Dr R. B. MacKenzie) 7; St-George (G.-R. Hodge) 10; Hamilton Thistle (P.-R. Murgatroyd) 14; Jacques-Cartier No 1 (H. Bouchard) 8; Toronto Granite No 1 (E.-H. Fowler) 7; Québec Winter Club No 1 (A. Dussault) 8; Pleasant Lake (J.-A. Clark) 2; Lachine (H.-S. Smith) 10; Royal Canadian No 1 (N. Findlay) 12; Etchemin Mlle M. Dumas (M. MacLarmid) 11; Toronto Victoria (G.-H. MacLarmid) 11; Québec No 2 (Jack Currie) 9; Victoria No 8 (G. Buckling) 8; Sudbury No 2 (S. Wilson) 8; Wau-sau (A.-L. Papenfuss) 8; Ormatown No 1 (Dr M.-R. Stakert) 8; Chicago No 2 (Peterson) 8; Howick (B. Ness) 8; Edmonton No 3 (Ray Brea) 9; Victoria No 1 (A.-F. Muth) 11; New-Glasgow (D.-H. McCoy) 7; Sept-Isles (G. MacDonald) 16; Bathurst (Dr E.-H. Archibald) 8; Sherbrooke (R. Badger) 8; Nashua (Dr E.-J. Belanger) 6; Trois-Rivières (C.-P. Walker) 16.

TROPHÉE "OMEGA"
Gleebe Ottawa (Mel Stonehouse) 12; Québec No 9 (V. Andrews) 8; Bridgewater No 2 (R.-N. Rafuse) 8; Jacques-Cartier No 6 (G. Amyot) 9; Fredericton No 2 (A.-R. Clark) 9; Victoria No 1 (A. Bell) 10; Smith Falls No 1 (D. Aboud) 11; St-Jean Québec No 2 (M. Tréhan) 9; Beaver Moncton (C.-A. Peake) 8; Jacques-Cartier No 7 (C.-A. Emmond) 5; Fredericton No 2 (G. Allen) 4; Victoria No 2 (J.-G. Ross) 7; Mayflower No 2 (D'Arcy Sullivan) 13; Montreal Thistle (Ira McEwan) 13; Toronto Granite No 1 (P.-J. Kelly) 7; Army & Navy Vets No 1 (Col. C. A. Young) 8; Lindsay (H. Wood) 12; Québec Winter Club (Gus MacWilliam) 12; Halifax No 2 (S. Rafuse) 10; Etchemin No 2 (L.-P. Bégin) 15; Québec No 2 (N.-B. Vial) 5; Québec No 1 (A. Demers) 14; Midland (A. Bartman) 9; Mtl. Canadiens No 1 (J.-S. Moffat) 8; Carleton (Dr L.-N. Pendrigh) 12; Québec No 1 (Chas. Egan) 8; Woodstock (Dr T. Julian) 8; Jacques-Cartier No 1 (G. P. Power) 12; Lunenburg No 2 (R.-A. Tanner) 6; Chicago (Elmer Freytag) 9; Québec No 7 (Jos. Lemieux) 8; Campbellton No 1 (Dr J.-H. Rice) 9; Bale Comeau (J.-H. Darby) 6; Newcastle No 2 (Dr R. B. MacKenzie) 7; St-George (G.-R. Hodge) 10; Hamilton Thistle (P.-R. Murgatroyd) 14; Jacques-Cartier No 1 (H. Bouchard) 8; Toronto Granite No 1 (E.-H. Fowler) 7; Québec Winter Club No 1 (A. Dussault) 8; Pleasant Lake (J.-A. Clark) 2; Lachine (H.-S. Smith) 10; Royal Canadian No 1 (N. Findlay) 12; Etchemin Mlle M. Dumas (M. MacLarmid) 11; Toronto Victoria (G.-H. MacLarmid) 11; Québec No 2 (Jack Currie) 9; Victoria No 8 (G. Buckling) 8; Sudbury No 2 (S. Wilson) 8; Wau-sau (A.-L. Papenfuss) 8; Ormatown No 1 (Dr M.-R. Stakert) 8; Chicago No 2 (Peterson) 8; Howick (B. Ness) 8; Edmonton No 3 (Ray Brea) 9; Victoria No 1 (A.-F. Muth) 11; New-Glasgow (D.-H. McCoy) 7; Sept-Isles (G. MacDonald) 16; Bathurst (Dr E.-H. Archibald) 8; Sherbrooke (R. Badger) 8; Nashua (Dr E.-J. Belanger) 6; Trois-Rivières (C.-P. Walker) 16.

TROPHÉE "OMEGA"
Gleebe Ottawa (Mel Stonehouse) 12; Québec No 9 (V. Andrews) 8; Bridgewater No 2 (R.-N. Rafuse) 8; Jacques-Cartier No 6 (G. Amyot) 9; Fredericton No 2 (A.-R. Clark) 9; Victoria No 1 (A. Bell) 10; Smith Falls No 1 (D. Aboud) 11; St-Jean Québec No 2 (M. Tréhan) 9; Beaver Moncton (C.-A. Peake) 8; Jacques-Cartier No 7 (C.-A. Emmond) 5; Fredericton No 2 (G. Allen) 4; Victoria No 2 (J.-G. Ross) 7; Mayflower No 2 (D'Arcy Sullivan) 13; Montreal Thistle (Ira McEwan) 13; Toronto Granite No 1 (P.-J. Kelly) 7; Army & Navy Vets No 1 (Col. C. A. Young) 8; Lindsay (H. Wood) 12; Québec Winter Club (Gus MacWilliam) 12; Halifax No 2 (S. Rafuse) 10; Etchemin No 2 (L.-P. Bégin) 15; Québec No 2 (N.-B. Vial) 5; Québec No 1 (A. Demers) 14; Midland (A. Bartman) 9; Mtl. Canadiens No 1 (J.-S. Moffat) 8; Carleton (Dr L.-N. Pendrigh) 12; Québec No 1 (Chas. Egan) 8; Woodstock (Dr T. Julian) 8; Jacques-Cartier No 1 (G. P. Power) 12; Lunenburg No 2 (R.-A. Tanner) 6; Chicago (Elmer Freytag) 9; Québec No 7 (Jos. Lemieux) 8; Campbellton No 1 (Dr J.-H. Rice) 9; Bale Comeau (J.-H. Darby) 6; Newcastle No 2 (Dr R. B. MacKenzie) 7; St-George (G.-R. Hodge) 10; Hamilton Thistle (P.-R. Murgatroyd) 14; Jacques-Cartier No 1 (H. Bouchard) 8; Toronto Granite No 1 (E.-H. Fowler) 7; Québec Winter Club No 1 (A. Dussault) 8; Pleasant Lake (J.-A. Clark) 2; Lachine (H.-S. Smith) 10; Royal Canadian No 1 (N. Findlay) 12; Etchemin Mlle M. Dumas (M. MacLarmid) 11; Toronto Victoria (G.-H. MacLarmid) 11; Québec No 2 (Jack Currie) 9; Victoria No 8 (G. Buckling) 8; Sudbury No 2 (S. Wilson) 8; Wau-sau (A.-L. Papenfuss) 8; Ormatown No 1 (Dr M.-R. Stakert) 8; Chicago No 2 (Peterson) 8; Howick (B. Ness) 8; Edmonton No 3 (Ray Brea) 9; Victoria No 1 (A.-F. Muth) 11; New-Glasgow (D.-H. McCoy) 7; Sept-Isles (G. MacDonald) 16; Bathurst (Dr E.-H. Archibald) 8; Sherbrooke (R. Badger) 8; Nashua (Dr E.-J. Belanger) 6; Trois-Rivières (C.-P. Walker) 16.

TROPHÉE "OMEGA"
Gleebe Ottawa (Mel Stonehouse) 12; Québec No 9 (V. Andrews) 8; Bridgewater No 2 (R.-N. Rafuse) 8; Jacques-Cartier No 6 (G. Amyot) 9; Fredericton No 2 (A.-R. Clark) 9; Victoria No 1 (A. Bell) 10; Smith Falls No 1 (D. Aboud) 11; St-Jean Québec No 2 (M. Tréhan) 9; Beaver Moncton (C.-A. Peake) 8; Jacques-Cartier No 7 (C.-A. Emmond) 5; Fredericton No 2 (G. Allen) 4; Victoria No 2 (J.-G. Ross) 7; Mayflower No 2 (D'Arcy Sullivan) 13; Montreal Thistle (Ira McEwan) 13; Toronto Granite No 1 (P.-J. Kelly) 7; Army & Navy Vets No 1 (Col. C. A. Young) 8; Lindsay (H. Wood) 12; Québec Winter Club (Gus MacWilliam) 12; Halifax No 2 (S. Rafuse) 10; Etchemin No 2 (L.-P. Bégin) 15; Québec No 2 (N.-B. Vial) 5; Québec No 1 (A. Demers) 14; Midland (A. Bartman) 9; Mtl. Canadiens No 1 (J.-S. Moffat) 8; Carleton (Dr L.-N. Pendrigh) 12; Québec No 1 (Chas. Egan) 8; Woodstock (Dr T. Julian) 8; Jacques-Cartier No 1 (G. P. Power) 12; Lunenburg No 2 (R.-A. Tanner) 6; Chicago (Elmer Freytag) 9; Québec No 7 (Jos. Lemieux) 8; Campbellton No 1 (Dr J.-H. Rice) 9; Bale Comeau (J.-H. Darby) 6; Newcastle No 2 (Dr R. B. MacKenzie) 7; St-George (G.-R. Hodge) 10; Hamilton Thistle (P.-R. Murgatroyd) 14; Jacques-Cartier No 1 (H. Bouchard) 8; Toronto Granite No 1 (E.-H. Fowler) 7; Québec Winter Club No 1 (A. Dussault) 8; Pleasant Lake (J.-A. Clark) 2; Lachine (H.-S. Smith) 10; Royal Canadian No 1 (N. Findlay) 12; Etchemin Mlle M. Dumas (M. MacLarmid) 11; Toronto Victoria (G.-H. MacLarmid) 11; Québec No 2 (Jack Currie) 9; Victoria No 8 (G. Buckling) 8; Sudbury No 2 (S. Wilson) 8; Wau-sau (A.-L. Papenfuss) 8; Ormatown No 1 (Dr M.-R. Stakert) 8; Chicago No 2 (Peterson) 8; Howick (B. Ness) 8; Edmonton No 3 (Ray Brea) 9; Victoria No 1 (A.-F. Muth) 11; New-Glasgow (D.-H. McCoy) 7; Sept-Isles (G. MacDonald) 16; Bathurst (Dr E.-H. Archibald) 8; Sherbrooke (R. Badger) 8; Nashua (Dr E.-J. Belanger) 6; Trois-Rivières (C.-P. Walker) 16.

HOCKEY

Association Junior B
St-Patrick 1, Chaudières 8
Grand-Mère 1, Red Wings 1
Ligue des Maritimes
Glouce Bay Charlottetown 2
Halifax 2, Sydney 0
Association Junior A
Ligue Américaine
St-Louis à Providence
St-Louis à Cleveland
Ligue Senior
Chicoutimi à Shawinigan
Ligue Junior
Windsor à Royal
Chaudières à Canadiens
Section de l'Ontario
Oshawa à Kitchener
Mariboro à St-Catharines
Saguenay à St-Jean
Jouéville à Alma
Bathurst à Shawinigan
Rivière-du-Loup à Rimouski
Mont-Joli à Matane
Beauport à Shawinigan
Semi-finale 4 de 7
St-Joseph à Beauport
(Beauport en avant 1-0)

LIGUE NATIONALE
PJ G P N PP PC Pts
Detroit 48 23 12 13 153 97 59
Montreal 50 21 14 15 152 95 57
Toronto 50 20 20 10 117 124 50
Chicago 50 18 20 12 124 135 48
Boston 48 18 19 10 106 118 46
New-York 48 15 25 12 112 151 34
LIGUE AMERICAINE
PJ G P N PP PC Pts
Cleveland 43 26 16 1 153 112 53
Pittsburgh 43 24 15 4 150 102 52
Cincinnati 44 21 26 1 146 140 43
St-Louis 42 21 20 1 140 150 43
Sydney 44 21 26 1 140 150 43
Syracuse 44 18 25 1 133 183 37
Buffalo 44 16 22 6 99 151 34

LIGUE SENIOR
PJ G P N PP PC Pts
Chicoutimi 49 28 12 9 175 154 63
Rimouski 49 28 12 9 175 154 63
Oshawa 48 21 20 7 137 155 49
Valleyfield 48 21 20 7 137 155 49
Sherrbrooke 47 17 21 9 130 164 41
Quebec 47 17 21 9 130 164 41
Shawinigan 45 19 19 12 125 174 23
LIGUE JUNIOR "A"
PJ G P N PP PC Pts
Canadiens 37 30 7 0 189 76 60
Chaudières 39 28 10 1 142 113 57
Trois-Rivières 43 12 30 1 117 198 25
Roules 41 12 28 1 110 204 15
SECTION DE L'ONTARIO
PJ G P N PP PC Pts
Mariboro 48 29 10 4 172 105 60
Bathurst 45 30 13 2 212 154 62
St-Michael's 46 27 14 5 200 162 59
St-Catharines 46 27 14 5 200 162 59
Galt 46 27 14 5 200 162 59
Oshawa 47 19 25 3 191 231 41
Cawthra 46 19 25 3 191 231 41
Windsor 45 12 27 4 95 135 30
Laval 43 13 23 7 103 193 19
LIGUE INTERUNIVERSITAIRE
PJ G P N PP PC Pts
Montréal 4 3 1 0 22 18 6
Toronto 5 2 3 0 26 20 4
McGill 5 2 3 0 26 20 4

ASSOCIATION JUNIOR "B"
PJ G P N PP PC Pts
Chaudières 26 17 6 3 126 69 37
Claremont 23 17 5 1 116 70 35
Montmagny 23 17 5 1 116 70 35
Red Wings 23 17 5 1 116 70 35
Port-Huron 23 17 5 1 116 70 35
St-Patrick 24 18 6 0 137 107 10
SAGUENAY LAC ST-JEAN
PJ G P N PP PC Pts
Alma 57 30 25 2 201 204 62
Jonquière 57 28 28 4 233 222 54
Dolbeau 57 28 28 4 233 222 54
Port-Huron 57 28 28 4 233 222 54
LIGUE DU BAS ST-LAURENT
PJ G P N PP PC Pts
Rimouski 41 21 17 3 137 149 49
Mont-Joli 41 21 17 3 137 149 49
Matane 41 21 17 3 137 149 49
Rivière-du-Loup 41 15 21 5 139 189 35
LIGUE DES MARITIMES
PJ G P N PP PC Pts
Halifax 60 36 32 2 251 206 74
Charlottetown 60 34 33 3 218 167 71
Glouce Bay 61 23 34 4 174 204 50
Sydney 61 23 36 3 158 217 47

LIGUE DU BAS ST-LAURENT
PJ G P N PP PC Pts
Rimouski 41 21 17 3 137 149 49
Mont-Joli 41 21 17 3 137 149 49
Matane 41 21 17 3 137 149 49
Rivière-du-Loup 41 15 21 5 139 189 35
LIGUE DES MARITIMES
PJ G P N PP PC Pts
Halifax 60 36 32 2 251 206 74
Charlottetown 60 34 33 3 218 167 71
Glouce Bay 61 23 34 4 174 204 50
Sydney 61 23 36 3 158 217 47

LIGUE DU BAS ST-LAURENT
PJ G P N PP PC Pts
Rimouski 41 21 17 3 137 149 49
Mont-Joli 41 21 17 3 137 149 49
Matane 41 21 17 3 137 149 49
Rivière-du-Loup 41 15 21 5 139 189 35
LIGUE DES MARITIMES
PJ G P N PP PC Pts
Halifax 60 36 32 2 251 206 74
Charlottetown 60 34 33 3 218 167 71
Glouce Bay 61 23 34 4 174 204 50
Sydney 61 23 36 3 158 217 47

LIGUE DU BAS ST-LAURENT
PJ G P N PP PC Pts
Rimouski 41 21 17 3 137 149 49
Mont-Joli 41 21 17 3 137 149 49
Matane 41 21 17 3 137 149 49
Rivière-du-Loup 41 15 21 5 139 189 35
LIGUE DES MARITIMES
PJ G P N PP PC Pts
Halifax 60 36 32 2 251 206 74
Charlottetown 60 34 33 3 218 167 71
Glouce Bay 61 23 34 4 174 204 50
Sydney 61 23 36 3 158 217 47

LIGUE DU BAS ST-LAURENT
PJ G P N PP PC Pts
Rimouski 41 21 17 3 137 149 49
Mont-Joli 41 21 17 3 137 149 49
Matane 41 21 17 3 137 149 49
Rivière-du-Loup 41 15 21 5 139 189 35
LIGUE DES MARITIMES
PJ G P N PP PC Pts
Halifax 60 36 32 2 251 206 74
Charlottetown 60 34 33 3 218 167 71
Glouce Bay 61 23 34 4 174 204 50
Sydney 61 23 36 3 158 217 47

LIGUE DU BAS ST-LAURENT
PJ G P N PP PC Pts
Rimouski 41 21 17 3 137 149 49
Mont-Joli 41 21 17 3 137 149 49
Matane 41 21 17 3 137 149 49
Rivière-du-Loup 41 15 21 5 139 189 35
LIGUE DES MARITIMES
PJ G P N PP PC Pts
Halifax 60 36 32 2 251 206 74
Charlottetown 60 34 33 3 218 167 71
Glouce Bay 61 23 34 4 174 204 50
Sydney 61 23 36 3 158 217 47

LIGUE DU BAS ST-LAURENT
PJ G P N PP PC Pts
Rimouski 41 21 17 3 137 149 49
Mont-Joli 41 21 17 3 137 149 49
Matane 41 21 17 3 137 149 49
Rivière-du-Loup 41 15 21 5 139 189 35
LIGUE DES MARITIMES
PJ G P N PP PC Pts
Halifax 60 36 32 2 251 206 74
Charlottetown 60 34 33 3 218 167 71
Glouce Bay 61 23 34 4 174 204 50
Sydney 61 23 36 3 158 217 47

LIGUE DU BAS ST-LAURENT
PJ G P N PP PC Pts
Rimouski 41 21 17 3 137 149 49
Mont-Joli 41 21 17 3 137 149 49
Matane 41 21 17 3 137 149 49
Rivière-du-Loup 41 15 21 5 139 189 35
LIGUE DES MARITIMES
PJ G P N PP PC Pts
Halifax 60 36 32 2 251 206 74
Charlottetown 60 34 33 3 218 167 71
Glouce Bay 61 23 34 4 174 204 50
Sydney 61 23 36 3 158 217 47

LIGUE DU BAS ST-LAURENT
PJ G P N PP PC Pts
Rimouski 41 21 17 3 137 149 49
Mont-Joli 41 21 17 3 137 149 49
Matane 41 21 17 3 137 149 49
Rivière-du-Loup 41 15 21 5 139 189 35
LIGUE DES MARITIMES
PJ G P N PP PC Pts
Halifax 60 36 32 2 251 206 74
Charlottetown 60 34 33 3 218 167 71
Glouce Bay 61 23 34 4 174 204 50
Sydney 61 23 36 3 158 217 47

LIGUE DU BAS ST-LAURENT
PJ G P N PP PC Pts
Rimouski 41 21 17 3 137 149 49
Mont-Joli 41 21 17 3 137 149 49
Matane 41 21 17 3 137 149 49
Rivière-du-Loup 41 15 21 5 139 189 35
LIGUE DES MARITIMES
PJ G P N PP PC Pts
Halifax 60 36 32 2 251 206 74
Charlottetown 60 34 33 3 218 167 71
Glouce Bay 61 23 34 4 174 204 50
Sydney 61 23 36 3 158 217 47

LIGUE DU BAS ST-LAURENT
PJ G P N PP PC Pts
Rimouski 41 21 17 3 137 149 49
Mont-Joli 41 21 17 3 137 149 49
Matane 41 21 17 3 137 149 49

Mort de madame Hervé Breton

St-Gervais, Bellechasse, (DNC) Mme Hervé Breton, née Cordelia Labrecque, est décédée dimanche matin, à sa demeure, après quelques jours de maladie. Elle était âgée de 71 ans et neuf mois.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, M. Hervé Breton; ses fils, Joseph, Hervé, Alphonse, Grégoire et Lionel; ses filles, Mme J. Cloutier (Julia); Géorgiane, Mme Conrad Isabelle (Gemma); ses gendres, MM. A. Cloutier et Conrad Isabelle; ses belles-filles, Mmes Alphonse Breton (Yvonne Asselin), Grégoire Breton (Jeanne d'Arc Isabelle), Lionel Breton (Annette Labrecque); ses sœurs, Mmes Benoit Morin (Amanda Labrecque), Philippe Pond (Léa Labrecque), Alfred Couture (Bernadette Labrecque), Marc Lapointe (Marie-Anne Labrecque), Hervé Breton (Flore Labrecque), Joseph Gobeil (Aline Labrecque); un frère, M. Ernest Labrecque, de St-Anselme; plusieurs petits-enfants, Jeanne, Thérèse, Jean-Claude, Gaetan, Claudette et Denise Cloutier; Paulette, Denis, Jean-Baptiste, Gilles, André, Nicole, René, Marcel, Louise, Marie-Thérèse, Lise et Danielle Breton; Carol Isabelle, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles de Mme Breton auront lieu demain, en l'église de St-Gervais. La dépouille mortelle est actuellement exposée à sa résidence.

LES SYMPTÔMES DE VOTRE RHUME ARRÊTÉS EN 24 HEURES OU MOINS VOUS PAYONS \$1.00

Pas de reniflement de toux, de rhume, de frissons, pas de temps ou maladie, voilà ce que vous devez faire pour vous EN 24 HEURES les Comprimés de Dr. Chase.

Tout premier symptôme d'un rhume, prenez 1 comprimé. Prenez-en un autre toutes les 4 heures avec maximum de 4 en une journée. Si les Comprimés de Dr. Chase n'arrêtent pas votre rhume en 24 heures seulement, retournez l'enveloppe du petit format ou le feuillet de mode d'emploi du format économique. The Dr. A. W. Chase Medicine Co. Ltd., Oakville, Ont., ou vous recevrez \$1.00. Gardez votre famille exempte de rhume pendant toute la saison avec les Comprimés de Marque Dr. Chase.

ENTRAÎNEZ LES SYMPTÔMES DU RHUME EN 24 HEURES

COMPRIMÉS Dr. Chase

4 INGREDIENTS CONTRE LE RHUME

Enveloppe de format complet 39¢ Economisez 48¢. Achetez le format économique (40 comprimés) \$1.49

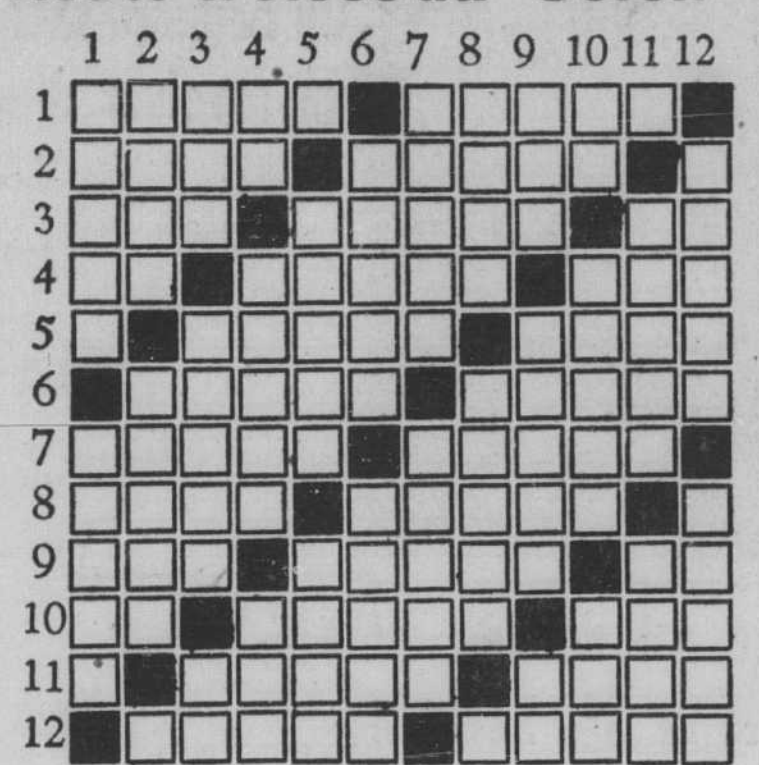


"On va mouiller ça!" avec une

BRADING'S

OLD STOCK ALE

Mots croisés du "Soleil"



HORIZONTALEMENT

1—Rassemblement d'individus dangereux. — Inexpérimenté.
2—Né le premier. — Traversé. — Maquette royale.
3—Nom officiel de l'île de la Nouvelle-France.
4—Le de l'Atlantique. — Accident par lequel les marins sont couchés à terre.
5—Mesure algérienne pour la vente des grains.
6—Qui est. — Ancien registre du Parlement de Paris.
7—Substance gummo-résineuse employée dans la fabrication des vernis. — Sans vigueur.
8—La partie de l'avant d'un navire.
9—Répétition d'un bruit.
10—Chirurgien français né à Auxerre. — Jus concentré dans les sucreries.
11—Ville des Pays-Bas. — Commune de Suisse. — Note musicale.
12—Equerre. — Oiseaux échassiers estimés comme gibier et vivant dans les plaines. — Conformation à la mort.
13—Faire cuire à sec. — Lieu peu fréquenté.
14—Supplément. — Batterie de tambour, ou sonnerie de clairon, de trompette au point du jour, pour réveiller les soldats.

VERTICALEMENT

1—De l'ancienne Mauritanie. — Décidée.
2—Nom officiel de l'île de la Nouvelle-France.
3—Adj. num. — Mis dans l'impossibilité de répondre. — Petit ruisseau.
4—Rivière double. — Souhait. — Viande rôtie.

ECOUTEZ! LA FAMILLE PLOUFE CE SOIR À 7.45 CBF-CBV-CBJ

—Le vol de St-Prosper
(Suite de la dernière page)

M. Rodrigue, était en voyage. Interrogé sur le but de Boulette qui voulait louer pour \$50 les "tanks à acétyle", Boulette dit qu'il ne l'a su que "par après".

Il reconnaît Métayer et Matheu qui dit avoir vu en compagnie de Boulette. Boulette lui a demandé les "tanks" pour une petite job, pas longue, lui a-t-il dit. Boulette dit que Boulette est revenu chez lui le vendredi soir, mais qu'il ne lui a pas remis les bonnes parce qu'il ne les avait pas fait remplir; il ne les a fait remplir que le samedi. Boulette ne lui avait pas dit quand il vendrait. En fait, il ajoute qu'il ne sait pas si Boulette est venu le chercher. "Je les avais encore, à 11 heures, le samedi soir", dit-il.

Vendredi dit qu'il a vu Boulette le dimanche soir, après la veillée, que Boulette lui a dit qu'il n'y avait "plus de gaz dans les tanks" et qu'il lui a fait essayer le chalumeau sur un essieu: "Ça pris une minute pour couper l'essieu", dit-il.

Veilleux explique son voyage du dimanche à St-Prosper en racontant qu'il était parti avec Boulette et ses deux compagnons pour aller chercher de la bière et que, n'en trouvant pas, Boulette a dit: "On va se rendre à St-Prosper". A cet endroit, dit-il, "Métayer a demandé pour débarquer". "Il n'a pas été question de la banque, dit-il. Métayer a dit qu'il avait manqué la veillée le soir. En revenant, Métayer a dit qu'il était arrivé face à face avec la police provinciale et il a dit de filer..."

M. Rodrigue, le gérant de la banque, a expliqué que les voleurs n'ont pas réussi à percer la vitre intérieure du coffre-fort et qu'ils ne lui ont volé que \$65 d'argent personnel. Une autre tentative de vol, dans la banque, dans la nuit du 5 au 6 novembre suivant, n'a rien rapporté aux cambrioleurs.

Cette enquête a également été ajournée à ce matin.

Canada Province de Québec
Droits de Québec
No 27-541

LA COUR SUPÉRIEURE
TANCRED GIGNAC, demandeur

J. GIGNAC, défendeur
Avis public est par le présent donné, que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de saisie exécutoire Fieri Facias de Bonis, seront vendus par enchère publique en vertu du même bref, au domicile du défendeur en la cité de Québec, No 467, rue Champlain, à dix heures de l'après-midi, le deuxième jour de février 1953, les dits biens meubles et effets consistant en: une Ford, Frigidaire, automobile Dodge 1949, lampes, etc., etc.

Elle sera vendue suivant le tel.
GEORGES SAMSON, H.C.S.
Québec, 3 février 1953.

LES AVENTURES DE PAULINE



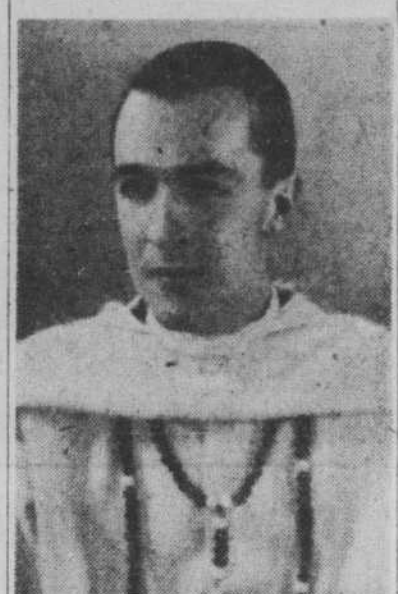
LE SAINT



Par Leslie Charteris

Première messe du R. P. P. Proulx

Montmagny, 2. (DNC) Le R. P. Pierre Proulx, des Pères Blancs d'Afrique, a chanté sa première



messe en l'église de St-Thomas de Montmagny, sa paroisse natale, lundi dernier. Il avait été élevé à la prêtrise par S. E. Mgr Trudel, de la même communauté, la veille. Les années du nouveau prêtre ont habité Montmagny constamment de 1969. Son premier oncle Jean Proulx était marié à une demoiselle Fournier, deuxième fille de Guillaume Fournier qui fut le premier colon de St-Thomas. Le Père Proulx est né le 15 juin 1927 du mariage d'Ernest Proulx et de Lucienne Coulombe. Après ses études primaires au collège des Frères du Sacre-Coeur, il fit ses études secondaires au Séminaire de Québec où il obtenait son B.A. en juin 1948. Au mois d'août de la même année, il fit son entrée au noviciat des Pères Blancs d'Afrique, à St-Martin de Laval, près de Montréal, et en août 1949, il se rendait à leur Scolasticat d'East-View, Ontario y compléter ses études théologiques.

Le lendemain, le Père Proulx célébrait sa première messe avec M. l'abbé Gérard Gariepy, chanoine du diocèse de St-Anne, comme prêtre assistant, et lui-même ancien professeur du Père Proulx au Séminaire de Québec.

Assistants au chœur, Son Excellence, Mgr. Trudel, p.b., M. le curé Albert Painschaud, Mgr. Real Thomassin supérieur du Séminaire, le R. P. Dupuis, p.b., les abbés Raymond Larochelle, confère de l'ordinaire, André Poltras, Gérard Labbé, Adrien Fournier, Alfred Guillemette du Séminaire, Jean-Paul Coulombe, Candide Normand.

C'est Mgr. Real Thomassin, p.d. et supérieur du Séminaire de Québec qui fit le sermon. Il parla de l'homme de la reconnaissance que chante au Seigneur le célébrant au jour de sa première messe, des pouvoirs que l'Eglise lui avait conférés la veille au jour de son ordination, en rappelant que le prêtre au moment sublime de la consécration ne dit pas: ceci est le corps et le sang de Jésus-Christ, mais comme le prêtre est un autre Christ comme son Unique Modèle, il dit: Ceci est mon Corps et mon sang. Le prêtre de la sublimité du Sacrement et fit un vibrant appel en faveur des vocations missionnaires pour aller porter la lumière de l'Evangile aux peuplades noires de l'Afrique.

Après l'ordination, un banquet intime réunissant ses parents et les invités à la salle du "Bouchon". Il y eut plusieurs discours, entre autres par Son Excellence Mgr. Trudel, le curé Painschaud, et l'abbé Henri Beauve, qui représentait le Séminaire de Québec et ensuite le mot de la fin par le Père Proulx.

Le Père Proulx a aussi un autre frère Jacques, dentiste, à Hull P.Q. et deux sœurs Mme André Morin (Monique) et Madeleine.

Le R. P. Proulx, ira exercer son apostolat en Afrique.

Garçons accusés du meurtre de leur père

Montréal, 3. (PC) M. le juge Wilfrid Lazure, devant lequel ont comparu hier deux frères de 14 et 16 ans, a fixé à jeudi prochain l'ouverture de leur procès. Yvon et Robert Bernard ont à répondre du meurtre de leur père, M. Philippe Bernard, âgé de 54 ans, assassiné le 30 octobre dernier.

Les deux jeunes garçons sont également accusés de tentative de meurtre sur la personne de leur mère.

La police les a arrêtés le matin du 30 octobre, alors qu'ils venaient de tirer leur père, dans leur demeure du nord de Montréal. Ils s'étaient querellés avec leur père, qui leur faisait une remontrance parce qu'ils étaient revenus à la maison aux petites heures.

Chambre de Commerce française au Canada

Montréal, 3. (Spéciale) La Chambre de Commerce Française au Canada a tenu son assemblée générale le 29 janvier à Montréal.

Elle a procédé à la nomination de son conseil d'administration pour l'année 1953. Celui-ci se compose comme suit: président, M. Charles Verneaux; vice-président, André Gaudet; vice-président, François Duroc; secrétaire, Louis Boudouin; secrétaire-adjoint, Gaston Juvénat.

Conseillers, Jacques Bénard, Roger Charbon, Jean Contat, Bernard Robert de Massy, Marcel Pasquin, Jean Rivière, Michel de Roussy de Sales, Pierre Salbain.

Meurtrier pendu

Hamilton, 3. (PC) Harry Lee, concierge d'une synagogue âgé de 37 ans, a été pendu la nuit dernière pour le meurtre d'une femme qui avait rencontré à un thé paroissial. Son dernier espoir de sursis s'est évanoui quand ses avocats ont reçu un télégramme disant que les autorités fédérales n'interviendraient pas.

C'est le 2 juin dernier que Lee avait tué Mme Rosenblatt, âgée de 38 ans, mère de deux enfants et épouse d'un métallurgiste. Lee avait tenté de se suicider par la suite.

Le bridge

par Arsène Desrochers

Le joueur en Sud de la donne d'aujourd'hui était assis à attendre la manche aussi, fit-il une enchère à saut à sans atout après la relance à pique de son fiancé droit. Il ne tarda pas à devenir le demandeur d'un contrat de 3-sans atout, qu'il réussit avec une levée supplémentaire en plaçant la main chez l'un de ses adversaires.

Donneur: Nord
Nord et Sud vulnérables

♠ A 6 5	♥ A 8 4 3 2	♦ A 10 8 4
D V 9	N. E.	R 8 5
2	O. E.	4 3
8 4 2	S.	V 7
9 5		RV 5 2
D 7 6		
A 10 7 6		
A 2 9		
R D 10		
9 3		

Les enchères:

Nord Est Sud Ouest

1-carreau 1-pique 2-SA 2-passe 3-SA 3-passe

Entente: dame de pique

Le demandeur laisse tenir la dame de pique entamée par Ouest. Un petit pique suit, et le roi d'Est tombe sous la main du demandeur. Sud encaisse maintenant le roi et la dame, puis alla au mort par le dix de carreau vers l'Est afin de passer le reste de la couleur.

Quand le dernier carreau de la table fut joué, les quatre joueurs n'avaient plus maintenant que cinq cartes, formant le tableau suivant:

♠ A 6	♥ A 8 5	♦ A 10 6
V 9	N. E.	R 8 5
8	O. E.	4 3
D	S.	V 7
		RV 5 2
A 10 7		
D 10		
9		

Le demandeur fit maintenant l'as de trefle du mort, puis l'as de coeur et le six de coeur, ce qui força la main à Ouest par le roi. Ouest se vit alors dans l'obligation de faire son valet de pique, puis de renvoyer son neuf de pique vers le dix du demandeur. Ainsi, Sud remporta dix levées, car il ne perdit que deux piques et un coeur.

Ouest peut sauver une levée à son côté en se gardant deux trèfles et un seul pique. Il prend la main par le roi de coeur et renvoie la dame de trefle et Est fait alors le roi et le valet.

Une enquête a révélé que la jeune fille se présentait à la pharmacie pour travailler à 8 h. 30 a.m., oubliant que c'était sa matinée de congé. Elle accepta de retourner à la pharmacie à 1 heure p.m. Au lieu de retourner chez elle, elle décida de faire des emplettes.

Apparemment, alors qu'elle visitait les magasins ou qu'elle était sur le chemin du retour vers la pharmacie, elle rencontra le soldat qui devait la tuer.

Un voleur se serait fait voler à New-York

New-York, 3. (PA) Après s'être fait voler pour \$100,000 de bijoux et en avoir recouvré la moitié, un vendeur de bijoux est encore plus dans l'embarras que le prétendu voleur. Il est aussi difficile à trouver que le voleur et, de plus, un jugement a été porté contre lui.

Tout cela, parce que sa photographie a été publiée dans les nouvelles au sujet du vol.

Voici le récit de la police au sujet de la mésaventure de Dante Brigliante:

Il laissa les bijoux dans un coffre-fort de sûreté du métro et, samedi, un voleur força le coffre et s'empara des bijoux d'une valeur de \$100,000.

Dimanche, un policier trouva une clé dans son casier et c'était la clé d'un coffre-fort du métro terminus d'Autobus de la Commission du port, où on a trouvé pour environ \$50,000 de bijoux.

Hier matin, Brigliante devait se rendre au poste de police avec un compteable pour faire l'inventaire des bijoux recouvrés. Vers midi, il n'était pas encore venu et son avocat fit savoir qu'il viendrait vers 4 heures. A 4 h. 45, l'avocat téléphona de nouveau pour dire que Brigliante viendrait que "demain après-midi".

Cependant, M. et Mme David Schamroth, marchands de diamants, ont servi un subpoena à la police pour empêcher "le mouvement des bijoux". Ils déclarent avoir identifié Brigliante d'après les photos parues dans les journaux comme étant N. Cholas Briglia qui obtint deux \$8,400 de-bijoux en consignation, ne les a jamais payés et n'a jamais retourné les bijoux.

Ils ont un jugement contre lui depuis plus d'un an, mais n'ont pu le trouver.

Durant la journée, trois autres personnes ont présenté des réclamations au total de \$5,353 contre Brigliante, toutes pour des bijoux qu'il aurait pris en consignation et pour lesquels il n'aurait jamais payé. Tous ces gens ont reconnu Briglia d'après les photos parues dans les journaux.

Arrestations au Pérou

Lima, Pérou, 3. (PA) Les autorités ont annoncé qu'on avait arrêté plus de 30 personnes accusées d'avoir complété contre le gouvernement.

On a aussi révélé que des armes, portant le sceau de l'armée bolivienne, avaient été saisies.

Les arrestations sont survenues après une déclaration disant que le gouvernement avait des preuves que les ouvriers syndiqués à Arequipa exécutaient des ordres communistes afin de renverser la structure sociale, économique et politique du pays.

Dix chefs du parti hors la loi APRA et huit communistes ont été arrêtés à Puno, ville péruvienne sur le lac Titicaca, près de la frontière bolivienne. Les autorités ont dit que 18 fusils, et une mitrailleuse, ont été confisqués et que chacun portait le sceau de l'armée bolivienne.

Le gouvernement a déclaré qu'il y avait liaison entre les prévenus et des agents communistes outre-mer.

Sauvetage réussi par une jeune infirme

St-Catherines, Ontario, 3. (PC) "Pat" Marshall, fillette de 13 ans atteinte de poliomyélite et ne pouvant marcher qu'avec un appareil orthopédique, a plongé dans les eaux glacées d'un ruisseau, dimanche, pour sauver son jeune frère.

Les enfants s'amusaient à glisser sur une côte d'un terrain de golf lorsque, tout à coup, Bobbie, âgée de 9 ans, glissa sur la glace du ruisseau qui cédait sous son poids.

Sa sœur plongea immédiatement et réussit à l'empoigner. Gail Marshall, 11 ans, tendit alors un long bâton. "Pat" le saisit et fut bientôt en sûreté avec son frère.

J. BOUCHARD & FILS

J. BOUCHARD & FILS VOUS FOURNISSENT LES FOTERS FUNÉRAIRES SANS CHARGES ADDITIONNELLES

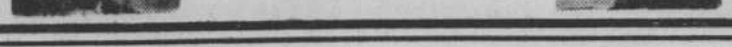
1290, 1ère Avenue

346, rue Barty, St-Pascal

324, 5ème rue, Limoulin

7, 45ème Ave.-Est, Charlesbourg

TELEPHONE: 4-1113



Un meurtre en Ontario

Stratford, Ont., 3. (PC) Le soldat Ruben Henry Norman, âgé de 24 ans, parachutiste posté au camp Borden, a hier été accusé du meurtre de Jeanne-Marie Satchell, employée de 17 ans d'une pharmacie.

Des témoins ont dit qu'ils étaient vus la jeune fille et le soldat se disputant alors qu'ils marchaient le long de la rue Wellington. Le soldat sortit soudainement un revolver automatique, le plaça contre la tête de la jeune fille et déchargea son arme. Il continua à faire feu alors que Mlle Satchell s'affaissait sur le pavé.

Le meurtre se déroula presque en face d'un poste de police.

Mme Elmer Candier, qui assista à la tragédie de la fenêtre du restaurant où elle travaillait, a dit qu'après avoir tiré la jeune fille, le soldat marcha à la pas normal vers le poste de police. Il tenait encore, le bras baissé le long de son corps, son revolver.

L'inspecteur Joseph Taylor entendit les coups de feu et sortit du poste pour aussitôt couper la route au soldat qui traversait la rue. Il déclara plus tard qu'il tenta de dissuader le soldat, mais que celui-ci lui déclara:

"Ce n'est pas nécessaire; tu peux l'avoir."

Une enquête a révélé que la jeune fille se présentait à la pharmacie pour travailler à 8 h. 30 a.m., oubliant que c'était sa matinée de congé. Elle accepta de retourner à la pharmacie à 1 heure p.m. Au lieu de retourner chez elle, elle décida de faire des emplettes.

Apparemment, alors qu'elle visitait les magasins ou qu'elle était sur le chemin du retour vers la pharmacie, elle rencontra le soldat qui devait la tuer.

Au procès de Minot Jelke

New-York, 3. (PA) Minot F. Jelke III, héritier d'une riche et importante famille, a comparu devant le Cour. hier, sous l'accusation d'avoir incité des jeunes femmes à pratiquer la prostitution et d'avoir profité de leur travail.

Le choix des jurés a été long. Quelque 50 jurés possibles ont été excusés pour diverses raisons.

Ce procès sur le vice organisé du groupe "Café Society" de New-York a soulevé un intérêt immense parmi les habitants des cabarets de la métropole américaine. Quelque six millions de femmes ont déjà été appréhendées en tant que témoins.

Jelke, âgé de 22 ans et un Don Juan de cabarets, est spécifiquement accusé d'avoir obligé trois jeunes femmes à s'adonner à la prostitution et d'avoir vécu avec l'argent gagné par l'une d'elles en attendant d'hériter d'une vaste fortune réalisée par sa famille dans le commerce de la margarine.

Enquête sur un détournement de fonds

Tillsonburg, Ontario, 3. (PC) Un employé de chemin de fer vient d'être suspendu, à Tillsonburg, en attendant que débute l'enquête à son sujet, en rapport avec un détournement de fonds d'environ \$40,000.

L'enquête doit déterminer s'il est vrai qu'il aurait extorqué cette somme à des personnes venues demander son avis en rapport avec l'admission de parents européens au Canada.

Il aurait accepté l'argent qui devait défrayer le passage de ces personnes, mais au lieu de le remettre à qui de droit, il l'aurait simplement empoché en disant à ses clients qu'il n'y avait pas de place à bord des navires. Certains cas remontent à plus d'un an.

L'employé en question aurait consacré cet argent à faire la gaspille et à parier sur les courses de chevaux.

Arrestations au Pérou

Lima, Pérou, 3. (PA) Les autorités ont annoncé qu'on avait arrêté plus de 30 personnes accusées d'avoir complété contre le gouvernement.

On a aussi révélé que des armes, portant le sceau de l'armée bolivienne, avaient été saisies.

Les arrestations sont survenues après une déclaration disant que le gouvernement avait des preuves que les ouvriers syndiqués à Arequipa exécutaient des ordres communistes afin de renverser la structure sociale, économique et politique du pays.

Dix chefs du parti hors la loi APRA et huit communistes ont été arrêtés à Puno, ville péruvienne sur le lac Titicaca, près de la frontière bolivienne. Les autorités ont dit que 18 fusils, et une mitrailleuse, ont été confisqués et que chacun portait le sceau de l'armée bolivienne.

Le gouvernement a déclaré qu'il y avait liaison entre les prévenus et des agents communistes outre-mer.

Sauvetage réussi par une jeune infirme

St-Catherines, Ontario, 3. (PC) "Pat" Marshall, fillette de 13 ans atteinte de poliomyélite et ne pouvant marcher qu'avec un appareil orthopédique, a plongé dans les eaux glacées d'un ruisseau, dimanche, pour sauver son jeune frère.

Les enfants s'amusaient à glisser sur une côte d'un terrain de golf lorsque, tout à coup, Bobbie, âgée de 9 ans, glissa sur la glace du ruisseau qui cédait sous son poids.

Sa sœur plongea immédiatement et réussit à l'empoigner. Gail Marshall, 11 ans, tendit alors un long bâton. "Pat" le saisit et fut bientôt en sûreté avec son frère.

Appel de la Jordanie

Londres, 3. (PC) Le secrétaire des Affaires étrangères a révélé hier, que la Jordanie a officiellement demandé à la Grande-Bretagne de la défendre contre de présumées attaques de frontières de l'Etat d'Israël. La demande de la Jordanie fait appel au traité d'alliance de 1948 par lequel les deux pays s'engagent à se consulter et à s'aider, si l'un des deux est attaqué.

Un porte-parole du Foreign Office a déclaré que le gouvernement britannique étudie la demande, probablement pour établir si vraiment il y a "agression" de la part d'Israël.

Visiteur britannique

Montréal, 3. (PC) Sir Richard Bevan, un amiral de la marine britannique qui renonça à ce poste important pour devenir un chef scout, est arrivé dimanche soir, pour faire une tournée de six semaines au Canada, visitant les scouts du Québec, de l'Ontario et des provinces maritimes.

Étrange, mais vrai!

Sydney, Australie, 3. (PC) Les producteurs de poires entre les Nouvelles-Galles du Sud et le Queensland ont édifié une batterie de lance-fusées qui tire dans les nuages avant qu'il ne se transforme en pluie de dévastatrices tempêtes de grêle. Une centaine de fusées ont été importées de France dans ce but.

Sudbury, Ontario, 3. (PC) Les compteurs de stationnement installés sur la place du marché l'automne dernier sont demeurés l'un après l'autre par les lourds camions plus larges que les autos ordinaires. Le conseil de ville se promet de laisser désormais plus d'espace entre chaque compteur.

Londres, 3. (PC) Trois hommes se sont introduits aux petites heures du matin dans un magasin de radios et d'appareils de télévision. Ils ont fait tant de bruit que tous les gens du voisinage se sont éveillés et plusieurs personnes ont regardé à la fenêtre en invectivant les auteurs de cette activité nocturne. Personne n'est venu rendre compte qu'il s'agissait de voleurs.

George, Afrique du Sud, 3. (PC) M. Joey Fourie, a récemment établi un record en posant 1,905 briques en une seule journée.

Montréal, 3. (PC) Une récente exposition à l'occasion d'un congrès de restaurateurs a fait connaître une machine qui lave 10,000 assiettes à l'heure.

DÉCÈS

BÉDARD — A Québec, le 1er février 1953, à l'âge de 87 ans 5 mois, est décédé dame Rosalie Béard, épouse de M. Joseph Béard, décédée à 31 rue Lavigne. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 15.

DÉPART de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 253 rue d'Assomption, à 9 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de la au cimetière St-Jean-Baptiste. 2fév-31a-720339

BÉDARD — A l'Hôpital Général, le 1er février 1953, à l'âge de 82 ans, est décédé, est décédée dame Philomène Bédard, épouse de feu Edouard Bédard. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du salon mortuaire de l'Hôpital Général, Boul. LaSalle, à 9 heures 40, pour l'église Notre-Dame des Anges, et de la au cimetière de l'Hôpital. 2fév-31a-720422

BLOUIN — A Québec, le 31 janvier, à l'âge de 45 ans, est décédée dame Laura Blouin, épouse de feu Eddy Blouin. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 218 rue Napéon, à 9 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de la au cimetière St-Jean-Baptiste. 2fév-31a-720339

CHOUINARD — A Québec, le 1er février 1953, à l'âge de 79 ans, est décédé, est décédé M. P.-Roch Chouinard, ex-voyeur de la ville de Québec, en secondes noces de sa femme Eugénie Marcoux, en secondes noces de sa femme Alice Terreau et en troisièmes noces de sa femme Blanche Jalbert, demeurant à 81 rue Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures à m.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 185 Blvd. St-Cyrille à 9 heures 45 a.m. pour l'église Notre-Dame du Chemin et de la au cimetière St-Charles. 2fév-31a-720339

DESIGNÉES — A Québec, le 2 février 1953, à l'âge de 39 ans 7 mois, est décédée M. Étienne Deschamps, épouse de M. Étienne Deschamps, employé au Jardin Zoologique, demeurant à 35, 35e Rue-Est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des funérailles J. Bouchard & Fils, No 7, 45e Rue-Est, Charlesbourg, à 9 heures 45 a.m. pour l'église de Charlesbourg, et de la au cimetière paroissial. 2fév-31a-720339

GARIEPY — A Québec, le 1er février 1953, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Olivier Gariepy, époux en 1ère nocces de sa femme Rose-Anne Gariepy, en secondes noces de sa femme Marie Gariepy, et de sa femme Marie Gariepy. Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 2 h

Un premier cours sur la sécurité aux patrons et aux contremaîtres

M. Paul-A. Cooke a donné, hier soir, à l'Ecole Technique, devant près de trois cents patrons et contremaîtres, le premier d'une série de six cours sur la sécurité dans les industries. La soirée était présidée par M. Joachim Grenier, c.r., président de la Commission des Accidents du Travail. M. Grenier a félicité l'Association du Québec pour la prévention des accidents du Travail pour l'œuvre qu'elle accomplissait sous la direction de son gérant général, M. Cooke. Cette série de cours est organisée par M. Robert Deschênes.

M. Grenier voit dans les efforts de tous ceux qui s'intéressent à la prévention des accidents un noble objectif.

Pour sa part, M. Donat Quimper, sous-ministre adjoint au Travail, voit dans la sécurité une reconnaissance de la dignité de la personne humaine. Ceci entraîne l'exercice de droits tels que la santé, l'intégrité de sa personne, l'aide en cas d'accident et les moyens de réhabilitation. Mais surtout la protection. A ce sujet, M. Quimper signale que l'on enregistre environ 30.000 accidents par année dans nos industries. Etant donné le rôle prépondérant du contremaître dans l'industrie, le conférencier invité affirme que "Commander ce n'est pas contraindre". L'ouvrier exige d'être traité comme un homme.

Entente concernant les véhicules commerciaux

Edmonton, 3. (PC) Le ministre de la Voirie, M. Taylor, a annoncé hier que l'Alberta avait conclu un accord avec l'Ontario pour la circulation des véhicules commerciaux d'une province pour passer dans l'autre sans être obligés d'afficher un autre permis provincial pour camion.

L'entente permet la livraison et le chargement de mobilier, de marchandises pour la maison et de produits de la ferme tels le lait, la crème et le fromage.

M. Taylor a dit qu'il s'agissait d'un premier pas vers de semblables ententes avec les autres provinces. L'Alberta a déjà une entente partielle avec la Manitoba et la Saskatchewan à ce propos et espère bientôt compléter avec ces provinces des accords semblables à celui avec l'Ontario.

Mort de l'hippopotame du zoo de New-York

New-York, 3. (PA) Pete, le populaire hippopotame du jardin zoologique de Bronx, est mort dimanche, à l'âge de 50 ans. Le prenant en pitié, ses gardiens ont administré un poison mortel à Pete, malade depuis quelque temps, et il a rendu paisiblement le dernier soupir. Il avait vécu six ans de plus que tout autre hippopotame en captivité.

Témoignage de M. George-S. Currie

Ottawa, 3. (PC) — Vingt-six députés auront aujourd'hui l'occasion d'entendre le témoignage de M. George-S. Currie au sujet du rapport qu'il a préparé sur les services des travaux de l'armée. M. Currie témoignera au comité parlementaire des crédits de la défense.

MAGASIN À LOUER

Nous abandonnons les affaires pour cause de maladie. Notre aménagement est neuf et le poste est des plus beaux. 2.100 pieds de plancher, plus sous-bassement de 1.000 pds. Bail long terme, chauffé.

SYNDICAT ST-JEAN
304 rue ST-JEAN.
Tél. 3-8977 — 5-5427

COMMIS VENDEUR DEMANDE

Expérience parfaite dans confection et mercerie pour hommes. Bon salaire. Inutile de se présenter si non qualifié.

S'adresser à:
CHENOR LTEE
399 rue St-Joseph

MAGASIN À LOUER

chauffage à l'huile, centre des affaires, 9.000 pds de plancher sur 2 étages. Occupation immédiate.

Aussi magasin sur la rue St-Jean, côté nord, près Côte du Palais (24 x 100), avec sous-sol, chauffage à l'huile.

S'adresser à
130 de la COURONNE

Vous obtenez de gros escomptes

sur
BAGUES DE FIANÇAILLES
MONTRES - CHAPELETS en cristal
de roche - BIJOUX - Etc.

LA BIJOUTERIE RENE MARCOUX

37 DE LA COURONNE, 3e étage, Ch. 215
EDIFICE GUILLEMETTE — TEL.: 4-8722

4 FOIS SUR 5 CHEZ PERSONAL

Quand un prêt est la solution logique, nous en réglons les modalités au mieux de votre intérêt. Téléphones d'avance pour un prêt en 15 minutes, sans frais de dossier. Pas besoin de caution bancaire ni de cosignataire.

Prêts de \$50 à \$1200
LA COMPAGNIE QUI AIME DIRE OUI
PERSONAL FINANCE CO.

Chambre 21, Deuxième étage, 236 rue St-Jean, Québec.
Téléphone: Québec 2-5643 • Gérant: Lucien Roy

Heures de Bureau: 9 à 5 h. — Vendredi, 9 à 8 h. p.m. — Samedi, fermé.
Prêts consentis dans toutes les villes environnantes • Personal Finance Company of Canada



LES COURS DE SECURITE : Un premier cours de sécurité a été donné hier soir à l'Ecole Technique aux patrons et aux contremaîtres par l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail. On voit ici l'assistance. Au nombre des invités d'honneur, on remarquait: M. JOACHIM GRENIER, c.r., président de la Commission des Accidents du Travail; l'hon. J.-H. DELISLE, F.-M. ROCHÉ, vice-président; JACQUES VERREAULT, secrétaire; DONAT QUIMPER, adjoint au sous-ministre du Travail; PAUL-A. COOKE, gérant général de l'Association; J.-EDGAR DION, de la Commission; PHILIPPE MATHÉ, directeur de l'Ecole Technique; ROBERT DESCHÊNES, organisateur de l'Association à Québec; le Dr ARMAND RIOUX, M. WILFRID BEAULAC, l'échevin JOS. CONSEILLER, représentant le maire de Québec.

(Photo du "Soleil")

Première session du gouvernement créditiste de Colombie-Britannique

Victoria, 3. (PC) La session provinciale s'ouvre aujourd'hui en Colombie-Britannique et le premier gouvernement créditiste esquissa devant la Chambre législative son programme de lois. On prévoit que le budget qui doit être présenté vers la fin de février montrera la plus faible hausse annuelle depuis la guerre.

Plusieurs sessions s'ouvriront au cours du mois de février. La 44e législature de la Nouvelle-Ecosse s'ouvrira demain sa quatrième session et probablement sa dernière. En Ontario la session débutera le 12 février, en Alberta le 19 et au Manitoba le 24 février. La Législature de Terre-Neuve commencera

probablement son travail sessionnel à la fin du mois.

Le premier ministre créditiste de la Colombie-Britannique a laissé entendre qu'il ordonnerait des élections au printemps pour augmenter la puissance du Crédit social. Le discours du trône sera lu par le lieutenant-gouverneur Clarence Wallace.

La répartition des députés à la Chambre est actuellement la suivante: Crédit social 19, CCF 18, libéraux 6, progressistes-conservateurs 2, travaillistes 2, vacantes 2. Les vacances ont été créées après les élections de l'été dernier par la mort de deux députés progressistes-conservateurs.

Les libéraux détiennent l'équilibre du pouvoir à la Chambre de 48 députés, mais ils ont affirmé qu'ils ne précéderont pas la chute du gouvernement à moins que les créditistes ne présentent des lois absolument contraires à la politique libérale.

Le leader du parti CCF, M. Harold Winch, qui en est à sa 20e année de présence à la Chambre, a déclaré que la tactique de son parti ne sera pas déterminée avant que les lois ne soient présentées à la Chambre. Il a laissé entendre que le CCF ne s'opposera pas aux "bonnes" législations.

Seulement trois députés du Crédit social ont l'expérience de la Chambre. Le ministre de l'Immigration Harris a déclaré hier qu'il a encore entendu parler d'une requête de ce genre de la part de ces Allemands. Si une requête est formulée, une décision sera prise à la lumière de ce qui est à l'avantage du Canada.

Un officier de l'Immigration a déclaré hier que le Canada accepte les réfugiés venant de l'autre côté du rideau de fer en autant qu'ils passent les examens normalement requis et qu'ils fournissent des garanties de sécurité.

L'on rapporte par ailleurs que le gouvernement de l'Allemagne occidentale propose que ces réfugiés soient envoyés au Canada "pour un prêt" de quelques années.

Cependant, l'ambassadeur canadien en Allemagne, T. C. Davis, a déclaré hier qu'il n'a pas été approché par le chancelier Konrad Adenauer concernant le "prêt" de ces réfugiés allemands.

Dans une déclaration faite à Berlin dimanche, le Dr Adenauer avait dit qu'il approcherait le gouvernement canadien pour lui suggérer que ces réfugiés émigrent au Canada, y vivent pendant quelques années et ensuite reviennent en Allemagne.

Le Canada a besoin d'ouvriers agricoles.

Mort de Mlle A. Lyonnais

Mlle C.-Alphonse Lyonnais, fille de feu Roch Lyonnais et de feu dame Virginie Saint-Pierre, est décédée hier. Elle laisse ses sœurs, Mlle Léontine Lyonnais, Mmes J.-D. Blais (Eva), de Montréal, W. Cadorette (Yvonne), J.-A. Dorion (Jeanne) et Mme Vve Alf. Caron (Cécile); son frère, Henri Lyonnais; ses belles-sœurs, Mme Vve Roch Lyonnais (Eva Paré), Mmes Mlle Lyonnais-Blanchette (Régina deBlais) et Henri Lyonnais (Yvonne Cloutier); ses beaux-frères, MM. J.-D. Blais, Wilfrid Cadorette et J.-A. Dorion. Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée au 171 boul. Charest.

AVIS DIVERS

Club Kiwanis de Sillery — Dîner-casualité à la Porte St-Jean, à 6 h. 30 p.m. Conférencier: le Dr Charles A. Martin, de Giffard.

Association Patrons du Commerce — Banquet annuel au pavillon de la Faculté de Commerce de Laval, à la Cité universitaire à 7 heures p.m. Dans l'après-midi, assemblée générale et élections. À 3 heures p.m., à la salle paroissiale de N.-D. de la Paix.

PIERRE ROGER

AVOCAT
13 Place d'Alouette
Tél.: 3-2883

Jeunes filles maigres, acquérez une silhouette élégante

Gagnez de 5 à 10 livres — et plus d'entrain

Des milliers de jeunes filles qui prennent du poids possèdent maintenant une silhouette gracieuse et attrayante. Grâce à l'entraînement des membres du personnel, les cartes d'entraînement, les conseils d'experts et les repas vous procureront rapidement les résultats que vous désirez. Les repas sont servis à la salle de la Compagnie. Les repas sont servis à la salle de la Compagnie. Les repas sont servis à la salle de la Compagnie.

A l'extérieur, M. Meldridge appelle au secours. Le propriétaire du garage Simard, entendant les cris, appela aussitôt le chef de police Jules Daunais qui, quelques instants plus tard, arrivait sur les lieux.

Trop de publicité est donnée au communisme, affirme M. Pearson

Quelqu'un, Ontario, 3. (PC) L'hon. L.-B. Pearson, ministre des Affaires extérieures, a déclaré, hier soir, la publicité qu'on donne au communisme, particulièrement aux réponsées que Staline fournit à des journaux et à des gens tels que le Dr James Endicott, de Toronto, chef du "soi-disant congrès de la paix".

Il a ajouté que le communisme possède une cinquième colonne de disciples et une sixième colonne de dupes au Canada, mais que ce n'est pas une raison suffisante pour qu'on fasse la chasse aux sorciers politiques.

Il a affirmé que la menace de communisme que présentent ces "crypto-canadiens" est réelle et qu'elle exige une vigilance, des mesures de protection et, quand c'est nécessaire, des décisions efficaces.

Mais, a-t-il ajouté, la crainte de ces gens donne lieu "à une attitude menaçante contre la liberté", à des demandes de contre-mesures extrêmes "qui dépassent les exigences de la situation et qui si elles sont menées à leur conclusion logique, pourraient être une menace aussi mauvaise que la maladie".

"Cette contre-menace à la liberté, bien qu'elle n'est pas encore atteinte le point dangereux au Canada, en est une contre laquelle les démocrates devraient être sur leurs gardes. Autrement, nous pourrions un jour découvrir que nous avons créé une tyrannie au nom de la protection contre la tyrannie".

Les chefs du communisme ne veulent rien de mieux que de favoriser "le procédé vicieux" des divisions intérieures et des controverses enflammées sur ce qu'il faut faire au sujet des communistes.

"Plus nous sommes forts pour résister à l'agression extérieure, plus les communistes désirent nous affaiblir et nous diviser intérieurement, spécialement en fomentant des



LES ARMES D'UN ATTENTAT : On voit ci-dessus monsieur JULES DAUNAIS, chef de police de Parent, qui a fait l'arrestation de trois bandits peu de temps après un attentat dont fut victime M. Willie Meldridge, marchand général. M. Daunais, dont nous racontons l'exploit dans une autre colonne de notre journal, est photographié avec les trois manches de hache avec lesquels les assaillants frappèrent leur victime.

(Photo du "Soleil")

Expéditive arrestation de trois fuyards après un brutal attentat

Monsieur Jules Daunais, chef de police de Parent, a accompli, ces jours derniers, un exploit qui lui a valu les félicitations de ses supérieurs d'autant plus que cet exploit survenait peu de temps après qu'un vit émoi eût été causé dans la ville de Parent.

Ce sont trois jeunes gens de 17 et 18 ans, étrangers à la ville de Parent qui avaient provoqué cet émoi en commettant un brutal attentat sur la personne de M. Willie Meldridge, propriétaire d'un magasin général. Les trois compagnons qui ont donné leur nom comme étant

Ros. Gingras, de St-Ubal, comté de Portneuf et Roland et J.-C. Beaulieu, de Shawinigan, s'étaient présentés au magasin de M. Meldridge, jeudi dernier, vers 6 h 15 et avaient demandé à acheter des liquides. Le propriétaire leur répondit que les heures de vente étaient expirées et qu'il ne pouvait leur livrer de marchandise.

Mais le trio revint le lendemain matin vers 11 h 30 alors que M. Meldridge était seul dans son magasin. L'un d'eux demanda des souliers, l'autre s'informa si le marchand achetait du bois. Un autre demanda combien coûtait un manche de hache qu'il avait pris et qu'il tenait à la main. Le propriétaire du magasin avait eu à peine le temps de dire le prix lorsqu'il reçut un violent coup sur la tête, au moment même où les deux autres bandits s'approchaient à leur tour. M. Meldridge reçut cinq coups à la figure et sur la tête avant de réussir à s'éloigner de ses assaillants et à sauter par une fenêtre.

A l'extérieur, M. Meldridge appela au secours. Le propriétaire du garage Simard, entendant les cris, appela aussitôt le chef de police Jules Daunais qui, quelques instants plus tard, arrivait sur les lieux.

Deux passants, MM. Fortin et Bérubé, qui, eux aussi, avaient entendu du cris de la victime et avaient vu les trois assaillants s'enfuir indiquèrent à M. Daunais la direction qu'ils avaient prise. Le chef de police réalisa alors que les trois compagnons étaient partis sur la voie ferrée. Il se rendit immédiatement auprès de l'agent du Canadian National et obtint de celui-ci une draineuse ainsi que les services de deux hommes avec lesquels il partit aussitôt à la poursuite des bandits.

Un convoi du Canadian National était parti quelques instants auparavant pour Senneterre. Lorsque M. Daunais fut la draineuse approcha le convoi constata que les fuyards auraient peut-être le temps de sauter dans le train avant qu'il les atteigne, fit des signaux à l'ingénieur qui ralentit quelque peu la vitesse de la locomotive. M. Daunais monta alors dans la cabine de l'ingénieur.

Comme le convoi était rendu à environ six milles de Parent, le chef de police aperçut les trois hommes qu'il poursuivait. Sans hésiter, il sauta du train en marche à près de dix pieds des fuyards. Un instant plus tard, il levait son revolver dans leur direction et leur enjoignait de se rendre. Ainsi surpris, les trois inculpés se rendirent sans résistance. Après leur avoir passé les menottes aux poignets, le chef Daunais ramena les trois captifs sur la draineuse et les conduisit aussitôt dans une cellule à Parent.

Dans l'après-midi même, les trois prévenus comparaissaient devant le juge Rosane Samson qui ordonnait de les conduire à la prison de Québec où le chef Daunais les amenait dès samedi dernier.

Les autorités et la population de Parent ont félicité M. Jules Daunais de cet excellent travail.

Le vol de St-Prosper

Un bagnard raconte avoir emprunté un revolver d'un agent municipal

Un bagnard, qui purge actuellement une longue sentence au pénitencier St-Vincent de Paul, a raconté hier en Cour des Sessions de la Paix, en quelles circonstances il avait emprunté un revolver d'un constable municipal aujourd'hui suspendu, pour aller "à la chasse aux lièvres". L'individu s'est fait entendre à l'enquête préliminaire d'Orville Boulette, 40 ans, de 153, de la Couronne, accusé d'avoir complétement avec au moins quatre autres personnes pour pénétrer avec effraction dans la succursale de St-Prosper de la Banque Canadienne Nationale.

Alfred Métayer, 38 ans, condamné à 14 ans de pénitencier pour un vol de banque perpétré à Carleton-sur-Mer, a déclaré que le constable Paul Julien lui avait prêté un revolver. Il ajoute qu'à son retour de Carleton, il a remis à Julien son "gun", lui a prêté une somme de \$100 sans toutefois lui faire signer de billet, et lui a en outre donné \$40 en lui demandant d'échanger pour \$400 de billets de banque rognés. "Je lui ai dit, explique Métayer, que je les avais échappés dans l'eau bouillante; je ne lui ai pas dit que les billets avaient été rognés par l'oxygène de la torche à acétylène".

Julien, dit Métayer, "avait dans son idée qu'on avait fait la "job" à Carleton, mais je lui ai dit que non". La première fois qu'ils s'étaient rencontrés, dans la rue, "Julien était en uniforme", dit Métayer. "Il m'a demandé si je n'étais pas Métayer et il m'a demandé si je n'avais pas fait un "sept" à St-Vincent de Paul. Il a dit qu'il me reconnaissait par mon oeil de vitre". Métayer dit qu'il a alors dit à Julien ce qu'il faisait, qu'il travaillait à Chibougamau.

C'est vers le 22 septembre que Métayer avait ainsi demandé à Julien de lui prêter le "gun" qu'il avait vu entre les mains de Julien, à un camp de chasse, antérieurement. Métayer dit qu'il a demandé à Julien en lui disant que c'était pour aller "à la chasse aux lièvres dans la concession du Châteaueau-Richer". C'est un soir, quelques jours plus tard, qu'il était en automobile, en compagnie de Marleau et de Boulette, qu'il a revu Julien dans la rue. "Julien est embarqué avec nous autres, dit Métayer, jusqu'à l'hôtel St-Roch; il a pris le "gun" dans son automobile, pas loin de là, et il me l'a prêté".

C'est le 24 août qu'avait eu lieu la tentative de vol à la banque de St-Prosper. Métayer a raconté que le vendredi, (le 22), il s'était rendu avec Boulette et Marleau au garage Veilleux, à St-Rose de Dorchester "pour avoir des "tanks" (bonnottes pour torche à acétylène) pour couper le "safe".

A cette occasion, Métayer dit que Boulette a conduit à St-Prosper et qu'en camionnette, ils sont passés en avant et en arrière de la banque. Il fut dès lors convenu que Marleau et lui-même entreraient par l'arrière.

Le samedi soir, le 23, ils sont retournés à St-Prosper en passant

par St-Rose pour prendre les bonnes d'acétylène et d'oxygène au garage Veilleux, vers 3 heures du matin. A la banque, Métayer dit que lui et Marleau ont travaillé jusqu'à 6 h 15. "On a ouvert un "safe", dit-il; c'était pas le bon; on s'est reviré de bord et on a pris l'autre". Métayer dit qu'ils n'ont pas réussi à prendre l'argent. Boulette les attendait dans une automobile; il les avait prévus, selon le témoin, qu'en cas de poursuite, une autre automobile les attendait plus loin, au bord de la route. Ils sont repassés par le garage Veilleux vers 6 h 30 ou 6 h 45 pour y remettre les bonnottes et ils sont arrivés à Québec vers 8 heures du matin.

C'était le dimanche. Ils y sont retournés, le soir. Dans son garage, Veilleux leur a montré qu'avec un autre chalumeau le travail se ferait plus rapide "pour réussir sur le coffre-fort... Veilleux était au courant", dit Métayer, et c'est dans l'automobile de Veilleux qu'ils sont arrivés à St-Prosper, "avant minuit". Métayer dit qu'en arrivant, il est descendu de l'auto, a aperçu un homme dans la banque et est revenu à l'auto en disant que la police était là. Revenus à St-Rose en auto, ils ont repris la camionnette de Boulette pour revenir à Québec. "Ça fini là", dit Métayer.

Cette enquête, commencée hier devant M. le juge Achille Pettigrew, de la Cour des Sessions de la Paix, a été ajournée à ce matin.

L'ENQUETE DE MARLEAU

Dans la matinée, M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, avait présidé à l'enquête de Réal Marleau, déjà commencée la semaine dernière. Marleau est âgé de 38 ans et habite St-Henri, Montréal.

Appelé comme témoin, Joseph Veilleux, 45 ans, de St-Rose de Dorchester, a déclaré que Boulette est son oncle. Il dit que, le dimanche soir, 24 août, il ignorait que le gérant de la banque de St-Prosper, (Suite à la page 21, 3e col.)

NOUVELLE HEURE!

A partir du 2 février

UN HOMME ET SON PÊCHÉ

De 6.45 à 7.00 — du lundi au vendredi

AU POSTE CBV

249, St-Joseph, Québec, Tél.: 5-9728

1274, Maxfield, Sillery, Tél.: 7-2098

20%

DE REDUCTION SUR TOUTES NOS

CHAUSSURES

pour

HOMMES ET ENFANTS

COUVRE-CHAUSSURES

en velours et en caoutchouc

POUR DAMES
Valeurs jusqu'à \$12.45

\$5.97

SPECIAL LA PAIRE

POULIN Enr

Rosaire Poulin, prop.

249, St-Joseph, Québec, Tél.: 5-9728

1274, Maxfield, Sillery, Tél.: 7-2098